



UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
UFR : COMMUNICATION, MILIEU ET SOCIÉTÉ
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE

MÉMOIRE DE MASTER

OPTION : Socio-Économie, Gouvernance et Développement

Saturation foncière et stratégies de sécurisation alimentaire dans les exploitations agricoles du Haut-Sassandra

Par

DALLY Brou Michel Hermann

Sous la direction de :

M. AKINDÈS Francis

Professeur des Universités

Sous l'encadrement de :

M. KOUAMÉ Yao Séverin

Maître-assistant

ANNÉE ACADÉMIQUE 2015/2016

Sommaire

Résumé.....	3
Avant-propos.....	4
Remerciements.....	5
Dédicace.....	6
Liste des sigles et acronymes.....	7
Liste des illustrations.....	8
Introduction générale	12
1. Contexte de l'étude et constats de recherche.....	12
2. Problématique.....	16
3. Revue de la littérature.....	22
Matériels et méthodes	29
1. Matériels.....	29
2. Méthodes.....	36
Résultats	41
Chapitre 1 : changement de système de culture dans les exploitations agricoles et logiques paysannes.....	41
1. Changement de système de culture dans les exploitations agricoles.....	42
2. Changement de système de culture dans les exploitations agricoles, une manière de « <i>produire beaucoup comme avant</i> ».....	51
Chapitre 2 : Pratique de diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles et logiques socio-économiques.....	61
1. Pratique de diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles.....	62
2. Logiques socio-économiques de la diversification des modes d'exploitation.....	67
Chapitre 3 : Stratégies d'adaptation et situation alimentaire des ménages ruraux.....	74
1. Dynamique de la production agricole.....	75
2. Dynamique du revenu agricole.....	80
3. Stratégies d'adaptation et insécurité alimentaire des ménages ruraux.....	85
Discussion	94
Conclusion générale.....	97
Bibliographie.....	101
Annexes.....	106

Résumé

Face à la saturation des terres agricoles, les ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra mettent en œuvre des stratégies adaptatives dans les exploitations agricoles. Ces stratégies ou ajustements qui ont pour but d'améliorer leur situation alimentaire concernent les façons de cultiver et d'exploiter les parcelles agricoles. Seulement, malgré ces ajustements, de nombreux ménages se retrouvent toujours en insécurité alimentaire. L'objectif de cette étude est donc de comprendre les logiques qui sous-tendent ces ajustements et leur impact sur la situation alimentaire des ménages ruraux. Pour ce faire, des enquêtes de terrain, combinant outils quantitatifs et qualitatifs de collecte de données, ont été menées sur un échantillon total de 137 ménages dans 17 localités.

Les résultats montrent que les ajustements effectués au niveau de la façon de cultiver les parcelles agricoles sont portés par une logique d'intensification agricole. Les ménages, en procédant à ces ajustements, espèrent produire plus. Ensuite, les ajustements effectués au niveau de la façon d'exploiter les parcelles agricoles sont sous-tendus par une logique d'anticipation et de gestion des risques désormais inhérents à la pratique de l'agriculture dans la zone. Enfin, la persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux trouve son explication dans ces ajustements effectués dans les exploitations agricoles.

Mots-clés : Saturation foncière, Système de culture, Système d'exploitation, Situation alimentaire, Stratégies adaptatives, Ménage agricole, Intensification agricole, Risque, Haut-Sassandra.

Abstract

Faced to the saturation of agricultural land, rural households in the Haut-Sassandra region implement adaptive strategies on farms. These strategies or adjustments that aim to improve their food situation concern the ways of cultivating and exploiting agricultural parcels. Only, despite these adjustments, many households are always found in food insecurity. The objective of this study is therefore to understand the logics underlying these adjustments and their impact on the food situation of rural households. To do this, field surveys, combining quantitative and qualitative tools for data collection, were conducted on a total sample of 137 households in 17 communities.

The results show that the adjustments made in the way of cultivating the agricultural parcels are driven by a logic of agricultural intensification. Households, by making these adjustments, hope to produce more. Then, the adjustments made in the way of exploiting agricultural parcels are underpinned by a logic of anticipation and risk management that is now inherent in the practice of agriculture in this area. Finally, the persistence of food insecurity among rural households finds its explanation in these adjustments made on farms.

Keywords: Land saturation, Cropping system, Operating system, Food situation, Adaptive strategies, Farm household, Agricultural intensification, Risk, Haut-Sassandra.

Avant-propos

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un projet interdisciplinaire intitulé « Dynamiques Paysagères en Période de Crises Politico-militaires en Côte d'Ivoire (D2PCPCI) : influences sur la disponibilité des terres agricoles et la sécurité alimentaire ». Il a pour objectif général de développer des connaissances sur les conséquences des crises politico-militaires des années 2000 en Côte d'Ivoire sur la dynamique des paysages naturels et la disponibilité des terres pour l'agriculture de subsistance.

Sur la base de cet objectif général, nous avons voulu comprendre l'influence de la disponibilité des terres agricoles sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux. En clair, à travers ce mémoire intitulé : « Saturation foncière et stratégies de sécurisation alimentaire dans les exploitations agricoles de la région du Haut-Sassandra », il s'agit de comprendre, dans un contexte de raréfaction des terres agricoles, l'impact des stratégies des ménages agricoles sur leur situation alimentaire.

L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle permettra, nous l'espérons, de mieux cerner les moyens dont disposent les populations rurales et dans quelles conditions ces moyens sont utilisés pour assurer leur sécurité alimentaire, afin d'y apporter des solutions plus durables pour combattre l'insécurité alimentaire en milieu rural ivoirien en général et particulièrement de la région du Haut-Sassandra.

Ce travail ne prétend pas à la perfection ; il est au contraire, comme toute œuvre humaine, sujet à des imperfections. Toutefois, sur la base des observations, critiques et recommandations de nos maîtres et lecteurs, nous espérons le rendre encore meilleur.

Remerciements

Au terme de cette étude, je tiens à remercier toutes les personnes sans lesquelles sa réalisation n'aurait sans doute pas été possible.

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit de mon directeur de mémoire, Docteur KOUAMÉ Yao Séverin, pour avoir accepté de m'initier à la pratique sociologique. Merci Docteur pour vos remarques, suggestions et surtout pour votre disponibilité. Enfin, merci de nous avoir fait aimer la sociologie et de nous la faire aimer encore davantage aujourd'hui.

Je tiens ensuite à remercier mes amis étudiants de l'équipe UAO-SÉCALIM avec qui j'ai partagé les réalités du terrain. Il s'agit de ma « grande sœur » TCHAN Lou, des étudiants géographes ZIDAGO Martinien et YOBOUÉ Roger. Merci pour les moments de fous rires.

Aussi voudrais-je dire merci à mon désormais ami, LAGO Christian dit « gougou la joie », pour nous avoir servi de guide tout au long des enquêtes dans la sous-préfecture de Domangbeu. Infiniment merci !

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les chefs des localités visitées pour l'accueil chaleureux. Merci pour l'hébergement et surtout de nous avoir facilité le « travail » auprès des ménages.

Je voudrais dire un grand merci à tous les chefs des différents ménages des localités visitées qui ont accepté de répondre à nos questions.

Enfin, je tiens à remercier ma famille, pour son soutien moral, matériel et spirituel. Merci aussi à tous mes amis étudiants de master 2 socio-économie pour leur soutien.

Que tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire trouvent entre ces quelques lignes, la marque de mon infinie reconnaissance.

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire

Liste des sigles et acronymes

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

CAISTAB : Caisse de Stabilisation des produits de Base

FAO : Fond des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

FCHS : Forêt Classée du Haut-Sassandra

FN : Forces Nouvelles

FVD : Faire-valoir Direct

FVI : Faire-valoir Indirect

IA : Insécurité Alimentaire

IAM : Insécurité Alimentaire Modérée

IAS : Insécurité Alimentaire Sévère

INS : Institut National de la Statistique

MINAGRI : Ministère de l'agriculture

NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (New Partnership for Africa's Development)

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PIB : Produit Intérieur Brut

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RNA : Recensement National de l'Agriculture

SA : Sécurité Alimentaire

SCA : Score de Consommation Alimentaire

SODE : Société d'Etat

TCR : Théorie du Choix Rationnel

UAO-SÉCALIM : Université Alassane Ouattara travaillant sur la Sécurité Alimentaire

Liste des illustrations

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude.....22

Liste des figures

Figure 1 : Méthode de calcul du score de consommation alimentaire.....	28
Figure 2 : Système de culture adopté au moment de la mise en culture des parcelles de cultures pérennes.....	35
Figure 3 : Système de culture adopté au moment de la mise en culture des parcelles de vivriers et de bas-fonds rizicoles.....	37
Figure 4 : Système de culture actuel adopté sur les parcelles de cultures pérennes.....	39
Figure 5 : Système de culture actuel adopté sur les parcelles de vivriers et de bas-fonds rizicoles.....	40
Figure 6 : Périodes d'adoption de la polyculture sur les parcelles agricoles.....	42
Figure 7 : Réponses des paysans à propos de l'utilisation d'intrants avant 2002.....	47
Figure 8 : Réponses des paysans à propos de l'utilisation actuelle d'intrants agricoles.....	47
Figure 9 : Modes d'acquisition des intrants agricoles.....	48
Figure 10 : Proportion des superficies de jachères avant la crise de 2002.....	49
Figure 11 : Proportion des superficies actuelles de jachères.....	50
Figure 12 : Production (kg) des cultures pérennes avant 2002.....	67
Figure 13 : Production (kg) des cultures vivrières avant 2002.....	68
Figure 14 : Production (kg) des cultures pérennes entre 2002 et 2011.....	69
Figure 15 : Production (kg) des cultures vivrières entre 2002 et 2011.....	70
Figure 16 : Production (kg) des cultures pérennes de 2014/2015.....	71
Figure 17 : Production (kg) des cultures vivrière de 2014/2015.....	71
Figure 18 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures pérennes avant 2002.....	73
Figure 19 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures vivrières avant 2002.....	73
Figure 20 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures pérennes (2002-2011)....	74
Figure 21 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures vivrières (2002-2011)....	75
Figure 22 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures pérennes en 2015.....	76
Figure 23 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures vivrières en 2015.....	77
Figure 24 : Sexe du chef de ménage.....	78
Figure 25 : Tranches d'âge des chefs de ménages.....	79
Figure 26 : Niveau d'instruction des chefs de ménages.....	79
Figure 27 : Nombre de personnes composant le ménage.....	80
Figure 28 : Situation alimentaire des ménages enquêtés.....	81

Figure 29 : Relation entre la situation alimentaire du ménage et l'origine ethnique de son chef.....	82
Figure 30 : Relation entre la situation alimentaire du ménage et le nombre de faire-valoir pratiqué sur les exploitations agricoles.....	84

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés en fonction des localités visitées.....	24
Tableau 2 : Nombre de chefs de ménages enquêtés par guide d'entretien selon les localités...	27
Tableau 3 : Nombre de spéculations agricoles cultivées selon le type de cultures pérennes....	44
Tableau 4 : Nombre de spéculations agricoles cultivées sur les parcelles de vivriers et de bas-fonds rizicoles.....	45
Tableau 5 : Proportion du statut de main-d'œuvre familiale au sein des ménages.....	60
Tableau 6 : Statut matrimonial du chef de ménage.....	78

Introduction générale

1. Contexte de l'étude et constats de recherche

1.1. Contexte de l'étude

La Côte d'Ivoire a fait le choix, dès l'indépendance en 1960, d'axer son développement économique – dans la continuité du projet colonial d'exploitation du territoire ivoirien – sur l'agriculture en général, et particulièrement sur une agriculture d'exportation dominée par les cultures du café et du cacao (Zamblé, 2015 ; Brou et al, 2005 ; Cogneau et Mesplé-Somps, 1999). Partant, l'Etat a mis en place de nombreuses mesures afin d'inciter les populations à la pratique de cette agriculture d'exportation. Ces mesures incitatives qui se résument à l'encadrement des planteurs par la mise en place de nombreuses sociétés d'Etat (les SODE) (Sawadogo, 1974) et la garantie de la stabilité des prix d'achat aux producteurs à travers la Caisse de Stabilisation (CAISTAB) (Chauveau et Bobo, 2005) ont permis un développement du secteur agricole basé sur les productions caféières et cacaoyères, faisant d'elles, le socle de l'économie¹ du pays et de ce qu'on a qualifié de « miracle ivoirien » (Dabbadie, 1996) dans les années 1970. Ces mesures ont aussi encouragé un important flux migratoire – voulu par les pouvoirs publics² – vers les zones forestières du pays plus propices à la culture du café et du cacao.

Dans la région du Haut-Sassandra – zone forestière du Centre-Ouest – ce flux migratoire a été encouragé aussi et surtout par les disponibilités foncières importantes et les nombreuses potentialités agricoles (Koffié-Bikpo et Kra, 2013) de la région. Ces potentialités ont en effet poussé, à partir des années 1970 – marquées par la fin du cycle pionnier du Sud-Est de la Côte d'Ivoire – de nombreuses populations venues de contrées diverses³ à s'y installer dans le but d'y trouver des terres propices à l'agriculture de rente. La décennie (1970-1980) qui a suivi cet flux migratoire a conduit à une véritable course à la terre et un développement rapide de ces spéculations, faisant de la région du Haut-Sassandra la seconde zone de production du cacao avec 30% de la production nationale et la première du café, avec 19,8% de la production du

¹ Le café et le cacao fournissent à eux-seuls 40% des recettes d'exportation, 70% des revenus agricoles et environ 30% des recettes fiscales (MINAGRI, 2009).

² En 1963, lors du 5^{ème} congrès du PDCI, le président Félix Houphouët-Boigny tient un discours dans lequel il estime que « la terre appartient à celui qui la met en valeur... » (Gaouli Bi, 2012). Cette phrase devenue un slogan est de l'avis de certains de ses détracteurs la cause de la migration massive qu'ont connue les zones forestières ivoiriennes.

³ Il s'agit de populations ivoiriennes venues du Centre (Baoulé) et du Nord (Sénofo, Malinké, etc.). Il s'agit aussi et surtout de populations venues des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire (Mali et Burkina notamment).

pays (MINAGRI, 2009 ; MINAGRI, 2010). Cette importante place qu'occupe la région est due à une pratique extensive de ces cultures, la disponibilité foncière permettant le défrichage de nouvelles parcelles.

Cependant, dès les années 1990, cette pratique extensive des cultures du cacao et du café a conduit à une situation de saturation foncière. La presque totalité des terres étant déjà mises en culture, il devient en effet de plus en plus difficile pour les paysans de trouver des terres disponibles pour la pratique de l'agriculture. Seulement 9% des superficies forestières de la région du Haut-Sassandra échappaient à l'agriculture en 1999, alors que ce chiffre était de 58% en 1955 (Brou et al, 2005). Cet amenuisement des terres agricoles pose un problème à la sécurité alimentaire des ménages ruraux, d'autant plus que les terres déjà mises en culture sont quasiment occupées par des caféiers et des cacaoyers (Koffié-Bikpo et Kra, 2013).

Cette situation d'insécurité alimentaire à laquelle font face les ménages ruraux préoccupe au plus haut point l'Etat ivoirien qui a mené des investigations pour en déterminer l'ampleur. Ainsi, d'après l'EASA (Etude Approfondie de la Sécurité Alimentaire) en milieu rural ivoirien, menée conjointement par le MINAGRI et ses partenaires internationaux (PAM et FAO), environ 11% des ruraux de la région étaient touchés par l'insécurité alimentaire en 2009 (MINAGRI et al. 2009). En d'autres termes, plus de 80.000 ruraux de la région du Haut-Sassandra étaient concernés par cette situation (Kaudjhis, 2011). Pour faire face à cette situation, ces ménages ruraux ont mis en place des stratégies d'adaptation diverses telles que l'emprunt, l'achat de nourriture à crédit, l'achat de consommation d'aliments moins préférés, etc. (PAM, 2006). Outre ces stratégies « sociales », des stratégies adaptatives au sein des exploitations agricoles sont également mises en œuvre.

Ces stratégies adaptatives qui consistent en des ajustements au niveau des pratiques de production⁴ et d'exploitation ont pour but d'améliorer la situation alimentaire des ménages rendue difficile par la raréfaction des terres cultivables et aggravée par dix ans de crise militaro-politique. Dans ce contexte marqué par des changements dans les pratiques agricoles des ménages ruraux, trois constats fondent la présente étude.

⁴ Nous entendons par pratique de production, un système de production agricole ; c'est-à-dire « une combinaison cohérente, dans l'espace et dans le temps, de certaines quantités de *force de travail* (familiale, salariée, entraide, etc.) et de divers *moyens de production* (terres, bâtiments, machines, instruments, cheptel, semences, etc.) en vue d'obtenir différentes productions agricoles... » (DESAC, 2002). L'étude du système de production inclut donc des sous-systèmes productifs de culture et d'élevage (CIRAD, 2014). Dans la présente étude cependant, seul le « système de culture » retiendra notre attention.

1.2. Constats de recherche

Les trois constats de base sur lesquels se fonde cette étude sont les suivants : (i) changement de système de culture dans les exploitations agricoles ; (ii) diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles et (iii) une insécurité alimentaire persistante des ménages ruraux.

Constat 1 : Changement de système de culture dans les exploitations agricoles.

A l'instar des autres régions forestières ivoiriennes, la pratique de l'agriculture dans la région du Haut-Sassandra s'est longtemps appuyée, du fait d'une abondance de terres cultivables, sur un système de culture extensif, alliant culture de rente et cultures vivrières sur les parcelles agricoles. Concrètement, ce système consistait à associer, dans les premières années de mise en culture des parcelles agricoles, cultures de rente (cacao notamment) et cultures vivrières jusqu'à la maturité des premières. Après quelques années donc, les cultures vivrières laissaient la place aux arbustes de cacaoyers – qui se retrouvaient en culture pure sur la parcelle – contraignant le paysan à défricher de nouvelles parcelles pour sa subsistance. Ce système extensif permettait ainsi aux agriculteurs de disposer non seulement d'une quantité importante de nourriture, mais également d'augmenter la production des cultures d'exportation, et d'étendre le domaine foncier qu'ils contrôlaient (Brou et Chaléard, 2007).

Cependant, ce système de culture est aujourd'hui en passe d'être abandonné par les paysans. Ceux-ci « re-associent » en effet cultures vivrières et cultures de rente, non plus sur de nouvelles parcelles, mais sur celles déjà existantes, sur lesquelles les cultures de rente sont arrivées à maturité. Aussi associent-ils sur une même parcelle, plusieurs types de cultures de rente. L'adoption de ces nouvelles pratiques culturelles conduit à un système de polyculture sur les exploitations agricoles. Elle pose donc la question suivante : *Qu'est-ce qui justifie le changement de système de culture dans les exploitations agricoles ?*

Constat 2 : Diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles.

Les parcelles agricoles, dans les milieux paysans du Haut-Sassandra, tout comme dans les zones forestières ivoiriennes sont traditionnellement exploitées selon deux modes d'exploitation : le faire-valoir-direct (FVD) et le faire-valoir indirect (FVI). Les paysans, avec l'aide de la main-d'œuvre familiale ou extrafamiliale qu'ils rémunéraient, exploitaient eux-

mêmes leurs parcelles agricoles ou bien, les cédaient en métayage. Les parcelles agricoles étaient donc exploitées soit par le propriétaire soit par des particuliers en échange d'une partie de la récolte qu'ils étaient tenus d'octroyer au propriétaire desdites parcelles. La part importante du FVD (96% selon le RNA de 2001) démontre par ailleurs de la volonté des paysans de gérer leurs parcelles agricoles, mais également de leur capacité financière à se procurer une main-d'œuvre extra-familiale. Plusieurs facteurs vont cependant bouleverser cette façon d'exploiter les parcelles agricoles.

La baisse drastique des revenus des paysans due à la chute constante des prix des matières premières d'exportation (café et cacao notamment) sur le marché mondial (Kaudjhis, 2008) couplée à la saturation des terres cultivables du début des années 1990 et la crise armée de 2002 sont les facteurs du changement dans les façons d'exploiter les parcelles agricoles. N'ayant plus la capacité financière de rémunérer une main-d'œuvre extra-familiale pour la production agricole, les paysans procèdent à une diversification des modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles. De plus en plus de propriétaires fonciers adoptent donc plusieurs modes de faire-valoir sur leurs parcelles agricoles. En effet, il est devenu maintenant courant de voir sur une même propriété foncière une partie exploitée en FVD et l'autre en FVI. Pour les paysans disposant de plusieurs parcelles, ces deux modes de faire-valoir sont pratiqués sur différentes parcelles. Ce constat pose la question suivante : *Comment cette diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est-elle pratiquée et quelles en sont les logiques socio-économiques ?*

Constat 3 : Une insécurité alimentaire persistante des ménages ruraux

Depuis le début de la crise qu'a connue la côte d'ivoire en 2002, le niveau de vie des populations ivoiriennes en général et particulièrement celui des populations rurales s'est considérablement dégradé. D'un taux de pauvreté de 49% avant la crise de 2002, le milieu rural ivoirien s'est retrouvé avec un taux de pauvreté de 62,5% en 2008 (INS, 2008). La région du Haut-Sassandra ne reste pas en marge de cette situation. En effet, dans cette région, les populations rurales ont vécu de plein fouet cette crise. Fuyant les combats, de nombreux ménages ont dû abandonner plantations, biens matériels et/ou revenus, derrière eux, entraînant ainsi la destruction et le pillage de nombreuses plantations ainsi que de récoltes et de biens (FAO et PAM, 2004). Cette situation a provoqué non seulement la détérioration des conditions de vie des populations, mais également elle a, du fait de l'effondrement des systèmes de

production agricole, et surtout de la production vivrière en milieu rural (FAO, 2010), détérioré leur situation alimentaire. Face à cela, de nombreuses initiatives, notamment dans les exploitations agricoles, ont été entreprises pour améliorer la situation alimentaire de ces ménages.

Cependant, malgré ces initiatives, force est de constater que de nombreux ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra se trouvent toujours en situation d'insécurité alimentaire. Une part non négligeable de ces ménages ruraux connaît en effet des difficultés pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Pour certains, avoir deux repas par jour reste de l'ordre de l'impossible. Ce constat pose donc la question suivante : *Qu'est-ce qui explique la persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra ?*

2. Problématique

2.1. Questions de recherche

La question principale qui structure cette étude se formule comme suit : Comment les pratiques adaptatives mises en œuvre dans les exploitations agricoles impactent-elles la situation alimentaire des ménages ruraux du Haut-Sassandra ?

Concrètement, il s'agira de savoir :

- Qu'est-ce qui justifie le changement de système de culture dans les exploitations agricoles?
- Comment la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est-elle pratiquée et quelles en sont les logiques socio-économiques ?
- Qu'est-ce qui explique la persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra ?

2.2. Objectifs et hypothèses de recherche

2.2.1. Objectifs de la recherche

Cette étude a pour objectif général de comprendre les logiques qui sous-tendent les ajustements⁵ effectués dans les exploitations agricoles et leur impact sur la situation alimentaire des ménages ruraux du Haut-Sassandra.

De façon spécifique, l'étude vise à :

- Expliquer le changement de système de culture dans les exploitations agricoles.
- Comprendre la pratique de la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles ainsi que les logiques socio-économiques qui la portent.
- Expliquer la persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux.

2.2.2. Hypothèses de recherche

L'hypothèse principale qui structure cette recherche est la suivante :

Les stratégies adaptatives mises en œuvre dans les exploitations agricoles conduisent les ménages ruraux du Haut-Sassandra dans une situation d'insécurité alimentaire.

Cette hypothèse principale est supportée par trois (03) hypothèses subsidiaires :

Hypothèse subsidiaire 1 : La logique d'intensification agricole justifie le changement de système de culture dans les exploitations agricoles.

Un *système de culture* est défini par deux éléments, (1) « la nature des cultures et leur ordre de succession » et (2) « les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures, ce qui inclut le choix des variétés pour les cultures retenues » (Sebillote, 1990a ; cité par Shaller, 2011). De cette définition, il ressort que le système de culture est une suite ordonnée de cultures ou spéculations agricoles et d'actes techniques dans laquelle se dégage une logique et une gestion adaptative en vue d'objectifs (Papy, 2013).

⁵ Les termes « ajustements » et « stratégies adaptatives » sont employés ici comme des synonymes.

Dans cette étude, l'étude du système de culture se focalisera essentiellement sur « la nature des cultures et leur ordre de successions ». Nous faisons donc référence, quand nous parlons de système de culture dans le cadre de cette étude, à la façon dont sont mises en culture les spéculations agricoles sur les parcelles cultivées. Cette façon de mettre en culture les spéculations agricoles a pour objectif de produire plus, dans un contexte où la saturation foncière a limité les possibilités d'extension des parcelles pour les paysans et à *fortiori* la création de nouvelles plantations.

Le *changement de système de culture* sur les parcelles agricoles sera analysé à partir d'indicateurs se rapportant aux pratiques culturelles nouvelles adoptées sur les parcelles agricoles et aux types de spéculations agricoles qui y sont cultivées. En clair, les ajustements au niveau du système de culture seront analysés à travers :

- le système de culture adopté au moment de la création des parcelles agricoles selon le type de parcelle ;
- le système de culture actuel des parcelles agricoles selon le type de parcelle ;
- la période d'adoption de pratiques culturelles nouvelles sur les parcelles agricoles ;

De ce qui précède, la *logique d'intensification agricole* sera quant à elle analysée à partir d'indicateurs tels que :

- le nombre de spéculations agricoles associées sur les parcelles agricoles ;
- l'utilisation d'intrants sur les parcelles agricoles ;
- l'évolution de la disponibilité des jachères ainsi que de leurs superficies.

Hypothèse subsidiaire 2 : La diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est portée par une logique d'anticipation et de gestion des risques.

Par *modes d'exploitation* nous faisons référence à la manière dont une parcelle agricole est mise en valeur. Deux distinctions majeures peuvent s'opérer : le mode d'exploitation direct ou faire-valoir direct (FVD), c'est-à-dire lorsque la mise en valeur de l'exploitation agricole s'effectue par son propriétaire avec l'aide d'une main-d'œuvre familiale (Fénelon, 1991) et le mode d'exploitation indirect ou faire-valoir indirect (FVI), c'est-à-dire lorsque « la mise en valeur d'une exploitation agricole est réalisée avec le concours d'une main-d'œuvre salariée, ou bien par métayage ou par location » (Fénelon, op.cit.). Pendant de nombreuses années, les paysans ont adopté soit l'un ou l'autre de ces faire-valoir sur leurs exploitations agricoles. Mais

depuis quelques temps, l'on assiste à des ajustements dans les modes d'exploitations des parcelles agricoles. De plus en plus de chefs d'exploitation procèdent à une diversification des modes d'exploitation de leurs exploitations agricoles.

La *diversification* de ces modes d'exploitation devra être entendue ici comme la variation dans les façons d'exploiter les parcelles agricoles. Deux cas de figure se présentent. D'une part, le paysan associe sur la même parcelle les deux modes d'exploitation. Dans ce cas, une partie de la parcelle est exploitée par le propriétaire lui-même et l'autre partie est confiée soit à un métayer soit à un fermier. D'autre part, le paysan disposant de plusieurs parcelles, affecte à chacune des parcelles un mode de faire-valoir particulier. Dans ce second cas, le paysan gère une partie du capital foncier, met en location une partie et/ou cède une autre en métayage. Dans l'un ou l'autre des cas, les agriculteurs procèdent à des recompositions dans la gestion de leurs parcelles agricoles pour faire face aux risques de plus en plus présents dans le milieu agricole de cette partie du pays.

Le *risque* est défini comme « la conséquence néfaste d'un évènement aléatoire » (Chetaille et al, 2011). Il est aussi défini comme un inconvénient plus ou moins probable auquel l'on est exposé. Le concept de risque est généralement abordé dans le domaine de la finance et dans celui de l'assurance. Dans le domaine de la finance, le risque concerne la variabilité d'un paramètre. Par exemple, le risque de prix d'un actif financier s'analyse par des lois de distribution autour d'une valeur moyenne. Il y a ainsi un « *risque de perte ou de gain* » si les conditions aléatoires relatives à l'offre et/ou à la demande induisent un prix inférieur ou supérieur à cette valeur moyenne du prix. Autrement dit, le risque est fonction, dans le domaine de la finance, à la variabilité ou du moins à la partie aléatoire de l'offre et/ou de la demande sur le marché. Dans le domaine de l'assurance, le risque s'analyse à travers la probabilité d'occurrence d'un évènement néfaste et la perte occasionnée par l'évènement.

Lorsqu'il est mentionné dans le domaine de l'agriculture, le risque est soit d'ordre naturel (changement climatique, sécheresse, inondation, etc.) soit d'ordre structurel ou conjoncturel (faillite de structures agricoles, variabilité des cours des matières premières, etc.). Dans l'un ou l'autre cas, cette situation « imprévisible » a pour effet la réduction de la production agricole et par conséquent, le revenu du paysan. Ainsi, les comportements des paysans sont influencés par ces risques. Dans bien des cas, les agriculteurs adoptent des pratiques innovantes dont le but est, à défaut de l'augmenter, de stabiliser leur revenu.

Dans les milieux paysans de la région du Haut-Sassandra, les agriculteurs sont confrontés à des risques que nous identifions à plusieurs niveaux. D'abord, le risque pour le paysan d'être confronté à des coûts élevés pour l'entretien de ses parcelles agricoles. En effet, du fait du vieillissement de certaines parcelles (café et cacao notamment), l'entretien est devenu plus coûteux. Or, avec la décennie de crise, nombreux sont les paysans qui ne peuvent plus subvenir seuls aux charges liées à l'exploitation des parcelles agricoles. Pour ne pas donc les subir seul, le paysan confie une partie de sa parcelle ou de son capital foncier à des particuliers pour son exploitation. Ensuite, il y a le risque pour le paysan de manquer de main-d'œuvre pour l'exploitation de ses parcelles agricoles. En effet, depuis la crise qui a entraîné le départ de nombreuses populations, il devient de plus en plus difficile pour les paysans de trouver une main-d'œuvre extra-familiale permanente, le coût ayant augmenté. Il s'agit donc pour les agriculteurs, à travers cette diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles, d'une « sécurisation » de la main-d'œuvre. Enfin, il existe un risque pour le paysan de produire moins qu'il n'en faut pour la sécurité alimentaire du ménage. Ce risque est lié au déficit de main-d'œuvre pour l'exploitation des parcelles agricoles.

La logique d'anticipation et de gestion des risques sera alors analysée dans cette étude, en nous appuyant sur les indicateurs tels que :

- la rétribution financière et/ou agricole issue des droits d'usage temporaire d'une partie du capital foncier ;
- le statut de la main-d'œuvre familiale.
- la spécificité qui caractérise la pratique de chaque faire-valoir notamment le métayage et la mise en location des parcelles agricoles.

Hypothèse subsidiaire 3 : La persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux est due aux ajustements à l'œuvre dans les exploitations agricoles.

Les ajustements à l'œuvre dans les exploitations agricoles avaient pour but de permettre aux ménages d'améliorer leur situation alimentaire. Dans le premier cas, concernant le changement de système de culture, il s'agissait pour les paysans, par la mise en association de plusieurs spéculations agricoles sur la même parcelle, de produire beaucoup plus et varié. Cette logique caractérisée par l'utilisation d'intrants, le grand nombre de spéculations agricoles mises en association et l'utilisation systématique des jachères ne produit cependant pas les résultats escomptés. Plusieurs raisons l'expliquent. Premièrement, pour l'acquisition des intrants, les

producteurs ont le plus souvent recours au crédit auprès, soit des vendeurs sur le marché local soit des acheteurs de produits agricoles. Dans les deux cas de figure, le planteur est tenu de rembourser la dette (avec des taux d'intérêts) après la vente des récoltes. Deuxièmement, les superficies des parcelles sur lesquelles sont associées les spéculations agricoles sont restreintes de sorte que les productions agricoles sont inférieures à ce qui était attendu. En outre, le vieillissement des plantations limite l'augmentation de la production agricole. Dans ces conditions, les dettes contractées par les paysans pour l'acquisition des intrants représentent une part non négligeable de son revenu tiré de la vente de ses produits. Dans le second cas, concernant la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles, le but visé était d'anticiper les risques liés à la mise en culture des parcelles agricoles. Risques que, plus haut, nous identifions à trois principaux niveaux. A terme, l'idée était pour les paysans, en confiant la gestion d'une partie de leur parcelle ou de leur capital foncier à des métayers ou fermiers, de maintenir une activité agricole sur les exploitations qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins alimentaires. Cependant, dans la pratique, la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles ne produit pas elle aussi les effets escomptés. En effet, pour le paysan qui cède sa parcelle en métayage, le revenu tiré de la vente des productions agricoles s'amenuise, puisqu'il est tenu de le partager soit au tiers soit en deux parts égales avec le métayer. Ensuite, les parcelles mises en location ne rapportent pas suffisamment de ressources financières au paysan pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans la plupart des cas, les superficies des parcelles mises en location restent peu élevées et les prix de celles-ci, fixés en tenant compte des rapports sociaux, ne sont pas de nature à permettre au paysan d'en tirer profit. Ces faits présument donc d'un lien entre l'insécurité alimentaire des ménages et les ajustements qu'ils mettent en œuvre dans les exploitations agricoles.

De ce qui précède, le *lien entre l'insécurité alimentaire des ménages et les ajustements* sera analysé dans cette étude, à partir de facteurs tels que :

- la dynamique de la production agricole ;
- la dynamique du revenu tiré de la vente des productions agricoles ;
- la situation alimentaire des ménages selon qu'ils procèdent à des ajustements ou pas.

3. Revue de la littérature

La terre a toujours été et reste encore aujourd'hui une ressource-clé dans l'existence d'une vaste majorité des populations africaines. L'agriculture représente en effet la principale source de revenu des populations, mais également des pays africains. De fait, 70% des africains pratiquent l'agriculture qui rapporte 50 à 70% du PIB africain (Desdoigts et Kouadio, 2012), fournit près de 60 % des emplois en particulier dans les zones rurales (Clavel et al, 2008) et fait vivre 48% de la population totale de l'Afrique (NEPAD, 2013). Depuis quelques décennies cependant, cette agriculture est confrontée à des obstacles d'ordre économique, environnemental et technique qui rendent difficile sa pratique. Face à ces difficultés, les paysans africains ont su – dans la plus part des cas – s'adapter, en mettant en place des stratégies parfois innovantes.

Ces stratégies paysannes d'adaptation face aux contraintes, du fait de l'importance du sujet, ont conduit à de nombreuses publications scientifiques. Celles que nous avons consultées nous a amené à subdiviser notre revue de littérature en deux parties : (i) les stratégies paysannes face aux crises des cultures d'exportation et (ii) les stratégies paysannes face aux contraintes climatiques.

- **Des stratégies paysannes face à la crise des cultures d'exportation**

Tujague-Gibourg (2004) montre comment les cultures maraîchères en général, et singulièrement la tomate constituent une alternative pour les paysans de la région d'Abengourou (Sud-est de la Côte d'Ivoire) face à la crise cacaoyère. Aux moyens d'une observation participante et d'entretiens-suivis hebdomadaires réalisés auprès de 24 exploitants agricoles dans quatre (04) villages, l'auteur révèle que ce sont les femmes, les jeunes et les étrangers qui s'adonnent à cette activité. Par ailleurs, il ressort de ces enquêtes, que le statut des exploitants oriente leur finalité et logique. Ainsi, pour les femmes, la culture de la tomate est un moyen d'élever leur pouvoir d'achat et d'élargir leur champ de pouvoir au sein de la famille. Pour les jeunes par contre, il s'agit de s'affranchir de la tutelle de leurs parents. Quant aux étrangers, pratiquer la culture de tomate est une façon pour eux d'être indépendants vis-à-vis des autochtones.

En somme, Tujague-Gibourg montre, à travers une étude qualitative, que face à la crise économique et sociale induite par la crise cacaoyère, les paysans de la région d'Abengourou

ont trouvé comme stratégie, la culture de la tomate dans les bas-fonds. Cette pratique agricole est un moyen pour les jeunes, les femmes et les étrangers d'acquérir une autonomie, d'avoir du pouvoir, grâce aux revenus de la vente de la tomate. Cependant, l'étude ne fournit pas d'informations sur ces revenus. L'auteur aurait donc dû compléter cette étude qualitative par des données quantitatives qui permettraient de mesurer l'ampleur réelle de la culture de la tomate dans l'autonomisation des paysans.

Uwizéimana (2009) montre quant à lui comment la mauvaise santé du secteur du café a entraîné l'essor du maraîchage dans les Hautes terres de l'ouest du Cameroun. L'approche historique dont s'est servi l'auteur révèle que dans cette partie du Cameroun, les formes spécifiques d'organisation de l'espace et des paysans telles que les installations pour le conditionnement de la production agricole et la création des coopératives ont été mises en place pour réguler le système construit autour du caféier. Par ailleurs ajoute l'auteur, la culture du caféier dans cet espace auparavant inexploité a permis de donner de la valeur marchande à une terre qui n'en avait pas, toutes les activités économiques, les organisations spatiales lui étant liées. Cependant, affirme l'auteur, depuis la fin des années 1980 marquée par le vieillissement des vergers, la baisse de la production agricole et la baisse du revenu des paysans, le vivrier marchand et surtout le maraîchage des bas-fonds se sont considérablement développés. La reconversion dans les bas-fonds et les activités agricoles qui y sont pratiquées ont permis aux paysans d'atténuer les difficultés induites de la crise du caféier. Par ailleurs, fait remarquer l'auteur, la mise en valeur des bas-fonds a surtout permis une restructuration de l'espace. Ainsi, de nouvelles formes d'organisation, de nouveaux réseaux de relations, sans rapport avec la caféiculture se sont progressivement mis en place pour la commercialisation des productions agricoles.

Cette étude menée par Uwizéimana est intéressante en ce sens qu'elle essaie de montrer l'importance des bas-fonds dans une économie de plantation en pleine perdition. Néanmoins, l'étude présente quelques insuffisances, surtout dans la méthodologie. En effet, l'approche historique utilisée par l'auteur permet certes de voir le rôle joué jadis par la caféiculture dans la structuration de l'espace des Hautes terres de l'ouest du Cameroun, mais reste fragile quant au rôle des bas-fonds.

Tano (2012) analyse les stratégies que les cacaoculteurs de la sous-préfecture de Méadji développent pour faire face à la crise cacaoyère qui touche depuis 1970 le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cette crise qui s'est manifestée par la diminution de la production et le revenu des paysans, la maladie des vergers (*swollen shoot*) et la baisse de la pluviométrie, a

considérablement bouleversé les stratégies de survie des paysans. A travers une recherche bibliographique et des enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès de 105 producteurs, l'auteur montre que face à ces contraintes, les producteurs de Méadji élaborent diverses stratégies dont le but est de stabiliser la production cacaoyère et les revenus. Pour ce faire, les producteurs ont recours aux stratégies de diversification des revenus (diversification agricole et changement de système de culture) et de sécurisation des facteurs de production cacaoyère (la restructuration des contrats de cessions foncières, mobilisation d'une main-d'œuvre extra-familiale, etc.). En fait, Tano montre dans cette étude que les stratégies adaptatives les plus efficaces sont celles qui ont été modelées en tenant compte des rapports sociaux.

Dans une étude quantitative, Lounang et al. (2014) montrent quant à eux les différents modes d'utilisation du sol dans l'exploitation des bas-fonds. Les questionnaires sous forme d'entretiens semi-directifs administrés à 260 chefs de ménage dans les localités de Batoufam, Bametsue, Nkong-gom et Bantoum I et II (Ouest du Cameroun) révèlent que les bas-fonds sont utilisés de plusieurs manières. D'abord, la polyculture, c'est-à-dire l'association de plusieurs cultures sur un même espace. Cette technique culturale adoptée dans les bas-fonds a pour but, selon les auteurs, de maximiser les récoltes sur les parcelles réduites. L'étude révèle aussi que ce sont 18,3 pour cent des paysans qui l'utilisent. Par ailleurs, les cultures associées sont généralement les légumes et la laitue ou légumes et maïs. Ensuite, la monoculture, c'est-à-dire la culture d'une espèce végétale sur une parcelle. Ce mode d'exploitation qui nécessite des techniques agricoles modernes et la disponibilité de vastes espaces, est utilisé par 15,1 pour cent des paysans enquêtés. Les cultures concernées sont essentiellement maraîchères. Il s'agit notamment du chou, de la tomate, du haricot vert, du gombo, etc. Enfin, la rotation des cultures, c'est-à-dire la succession de cultures différentes sur une même parcelle. Avec 66,6 pour cent des paysans enquêtés, cette technique culturale est la plus utilisée. Selon les auteurs, cette technique permet aux paysans d'intensifier la production en pratiquant parfois jusqu'à quatre campagnes agricoles par an, sur la base d'une moyenne de trois mois par cycle végétatif.

A travers cette étude réalisée en milieu rural Camerounais, les auteurs font ressortir les différentes stratégies mises en œuvre par les paysans dans les bas-fonds. Ces stratégies qui ont pour but d'augmenter la production agricole, sont une alternative à la crise caféière qui a secoué la région Ouest du Cameroun. Cependant, l'étude se contente de faire une description des pratiques agricoles dans les bas-fonds et ne montre pas réellement l'impact de ces cultures sur la vie des populations rurales.

Aloko et al. (2014) montrent pour leur part, comment les populations rurales du département de Daoukro (Centre-est de la Côte d'Ivoire) font pour atténuer les difficultés dues à la crise du café et du cacao. Pour ce faire, les auteurs se sont basés sur des enquêtes de terrain et des recherches documentaires dans douze villages sur un échantillon total de 108 paysans. Il ressort de ces enquêtes que le paysage agraire dans le département de Daoukro a subi une profonde modification du fait de la crise du café et du cacao. En effet, selon les auteurs, pour faire face à la crise du café et du cacao, les paysans du département de Daoukro ont trouvé comme solutions, le développement de nouvelles cultures pérennes (hévéa, palmier à huile et anacarde) mais également, la mise en valeur des bas-fonds pour la riziculture. La plus part des parcelles destinées à la caféiculture et la cacaoculture sont désormais occupées par de nouvelles cultures. Le paysage agraire dominé autrefois par le binôme café-cacao est aujourd'hui dominé par ces nouvelles cultures pérennes et la riziculture. En outre, selon les auteurs, la riziculture qui jadis était pratiquée uniquement par les migrants, est désormais pratiquée de plus en plus par les autochtones baoulé. Par ailleurs, selon les auteurs, la pratique de la riziculture par les populations autochtones – surtout les jeunes et les femmes – a conduit à une modification des rapports sociaux au sein des familles. L'adoption de la riziculture par cette tranche de la population a modifié leur statut dans la société. Les revenus tirés du riz ont permis aux jeunes non seulement de manifester leur indépendance économique vis-à-vis des chefs de famille, mais également de se substituer à ces derniers.

A travers cet article, les auteurs montrent en fait comment à travers la riziculture de bas-fond et l'adoption de nouvelles cultures pérennes, les paysans de Daoukro, dans une situation de crise du café et du cacao, parviennent à se repositionner socialement. Mais quels pourraient être les déterminants du choix des stratégies des paysans ?

Folefack et Tenikue (2015) mettent eux en évidence les facteurs socio-économiques qui influencent le choix des stratégies adaptatives des producteurs du Nord Cameroun face à la crise cotonnière depuis 2004. A travers une étude quantitative menée auprès de 166 chefs d'exploitation et s'appuyant sur un modèle *Logit multinational*, les auteurs montrent que l'âge des producteurs, les superficies de coton avant la crise, le fait de mener une activité extra-agricole et la contrainte financière sont les principaux déterminants du choix des stratégies adaptatives. L'âge des producteurs influence significativement le choix de la stratégie des producteurs. Plus un producteur est âgé, moins il a tendance à augmenter les superficies de coton (intensification) face à la crise. Aussi, les producteurs ayant de grandes superficies de coton ont tendance à procéder à une diminution des superficies. Plus la contrainte manque de

moyens financiers est déclarée forte, moins les producteurs ont tendance à baisser les superficies de coton.

De ce qui précède, nous retiendrons que les stratégies paysannes d'adaptation à la crise des cultures de rente en Afrique se résument à la pratique de la riziculture de bas-fond, à la pratique du maraîchage et à l'adoption de nouvelles cultures pérennes. Mais qu'en est-il des stratégies face aux changements climatiques ?

- **Des stratégies paysannes face aux contraintes climatiques**

Les changements climatiques et leurs impacts constituent de nos jours une préoccupation essentielle à la fois des chercheurs, des décideurs à divers niveaux et des populations locales qui subissent constamment les effets de ce phénomène (Agossou, 2008 ; Niang, 2009 cité par Bambara et al. 2013). Face à cette situation, de nombreuses stratégies ont été développées par les paysans. Ces stratégies ont fait l'objet d'analyses de nombreux auteurs.

Ouédraogo et al. (2010) analysent les perceptions paysannes des changements des précipitations au Burkina et les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les paysans. À partir d'enquêtes réalisées auprès de 1 530 exploitants agricoles, cette étude montre que les paysans perçoivent clairement les changements des précipitations au Burkina-Faso. Ces changements se traduisent par une diminution et une irrégularité croissante des pluies, un dérèglement de la saison hivernale, une plus grande fréquence de poches de sécheresse, etc. En réponse à ces changements, les auteurs soulignent que les paysans ont adopté des stratégies d'adaptation dont les plus répandues sont : l'adaptation variétale, l'utilisation des techniques de conservation des eaux et des sols, l'utilisation de la fumure organique et la modification des dates de semis. Par ailleurs, les auteurs montrent aussi que ces stratégies varient selon les zones agro-climatiques du pays. Ainsi, l'adaptation variétale est plus utilisée en zone soudano-sahélienne, le zaï en zone sahéenne et l'exploitation des bas-fonds en zone soudanienne.

En somme, l'étude montre que la capacité d'un paysan à s'adapter aux changements des précipitations dépend de sa perception du phénomène, de la nécessité d'apporter des solutions et des possibilités qui lui sont offertes.

Vissoh et al. (2012) analysent pour leur part les perceptions des changements climatiques vécus par les petits producteurs du Bénin et les stratégies d'adaptation mises en œuvre par ces derniers. La combinaison d'approches qualitatives et quantitatives portant sur 70 exploitants

agricoles a permis aux auteurs de montrer que la majorité des chefs d'exploitation perçoivent le changement climatique à travers la chaleur de plus en plus forte sur toutes les périodes de l'année, la fréquence et la violence des vents, le démarrage tardif et/ou la mauvaise répartition et la baisse des hauteurs de pluies. Concernant les stratégies adaptatives, les auteurs montrent qu'elles se résument à : l'abandon de certaines cultures telles que l'arachide (77% des exploitants) et le taro (84% des exploitants) ; l'adoption de nouvelles cultures ou variétés telles que le riz pluvial NERICA et le maïs précoce ; le déplacement de cultures telles que le manioc et la patate douce et le changement d'itinéraires techniques comme le labour à sec pour les semis précoces (98% des exploitants). Finalement, Vissoh et al. (2012), à travers cette étude révèlent une interrelation entre les perceptions du changement climatique et les réponses paysannes qui y sont apportées.

Idani et al. (2013) étudient pour leur part, les stratégies d'adaptation face aux changements climatiques mises en œuvre par les paysans de Dassari au Bénin. Le changement climatique caractérisé par la baisse des hauteurs pluviométriques induit une baisse de la production agricole. Face à cette situation, l'étude qualitative basée sur des entretiens individuels, des focus-group et des observations directes montre que les paysans de Dassari développent des stratégies adaptatives telles que la modification des dates de semis (62% des enquêtés), les semis répétés (72% des enquêtés), l'adoption de nouvelles variétés de semences (68% des enquêtés) et le maraîchage dans les bas-fonds (66% des enquêtés) qui, pratiqué en saison sèche permet aux paysans, selon les auteurs, d'avoir des revenus monétaires pour lutter contre la pauvreté. Les auteurs montrent en fait dans cette étude, que face aux obstacles, les paysans recourent le plus souvent à l'innovation pour atténuer les difficultés. Dans la région de Dassari au Bénin, la culture des maraîchers en saison sèche pour lutter contre la pauvreté démontre de cette capacité des populations rurales à s'adapter aux contraintes.

Dans cette même veine, Codjo et al. (2015) étudient de leur côté, les stratégies paysannes d'adaptation aux changements climatiques dans la commune d'Adjohun (Benin). La baisse des hauteurs pluviométriques et la hausse de la température – caractéristiques du changement climatique dans cette commune – ont provoqué une baisse drastique des productions agricoles. Face à cette situation, les investigations socio-anthropologiques menées par les auteurs montrent que les paysans d'Adjohun ont mis en place des stratégies d'adaptation dont les plus courantes sont : l'association de cultures (pratiquée par 93% des enquêtes), l'arrosage manuel des cultures (pratiqué par 64% des enquêtés) et le recours aux variétés de cultures à cycle court (utilisé par 57% des enquêtés). En somme, cette étude montre que, même si ces stratégies sont

parfois inefficaces, elles témoignent néanmoins de la capacité d'adaptation des agriculteurs de cette commune du Bénin aux changements climatiques.

Les stratégies paysannes d'adaptation face aux crises des cultures d'exportation et aux changements climatiques ont largement été étudiées. Par contre, celles que développent les paysans face à la raréfaction des terres agricoles et leur impact sur la situation alimentaire de ces paysans n'ont pas été abordées. Notre contribution sera donc d'aborder, en nous appuyant sur les théories du changement social et du choix rationnel, les stratégies paysannes face à la saturation foncière dans les milieux ruraux de la région du Haut-Sassandra. Cette analyse est d'autant plus importante que les ménages ruraux de cette région agricole se retrouvent, pour beaucoup, en situation d'insécurité alimentaire. En outre, cette situation de saturation foncière a entraîné des changements de comportements des agriculteurs dans les exploitations agricoles qu'il convient de comprendre et d'expliquer.

Matériels et méthode

Cette partie sera l'occasion pour nous, de détailler les différentes méthodes utilisées pour la collecte des informations qui ont permis la réalisation de la présente étude. Il s'agira en fait, de répondre aux questions suivantes : Où s'est déroulée l'étude ? Quand a-t-elle eu lieu ? Comment s'est-elle effectuée ? Auprès de qui et avec quels outils les informations ont été collectées ? En clair, cette deuxième partie sera essentiellement consacrée à la délimitation du champ de l'étude, à la détermination de la population cible et de l'échantillon, et à l'énumération des techniques et outils ayant permis la collecte des données.

1. MATÉRIELS

1.1. Délimitation du champ de l'étude

1.1.1. Lieu de collecte des données

Située dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, la région du Haut-Sassandra couvre une superficie de 17.761 km² avec une population estimée à 1 430 960 habitants (RGPH, 2014). Elle est ainsi la deuxième région en termes de population, après la région d'Abidjan. La région abrite aussi l'une des nombreuses forêts classées que compte la Côte d'Ivoire qui, avant la crise militaro-politique de 2002, était l'une des mieux protégées (Oswald, 2005).

Pour les besoins de la présente étude, nous avons fait le choix de quelques localités villageoises, dont les réalités sont semblables aux autres localités villageoises de la région, comme terrain de recherche. Ainsi, pour les enquêtes de terrain, nous avons choisi six (08) villages et neuf (09) campements. Les raisons qui ont présidé au choix de ces localités sont les suivantes :

- une situation géographique commune. En effet, toutes ces localités ont en commun d'être situées à proximité de la FCHS. Les populations vivant autour de cette aire « protégée » ont subi de plein fouet les effets néfastes de cette décennie de crise. Et pour cause, avant de passer sous contrôle des FN, la violence des combats a entraîné le déplacement et la perte de biens de nombreux ménages de ces localités ;
- une situation foncière semblable. Toutes ces localités sont aujourd'hui confrontées à un problème de saturation foncière. Faisant partie de « l'ancienne boucle du

cacao »⁶, les terroirs de ces localités ont quasiment tous été utilisés pour l'agriculture de rente notamment celle basée sur le café et le cacao, offrant ainsi peu d'espace pour la subsistance des ménages ;

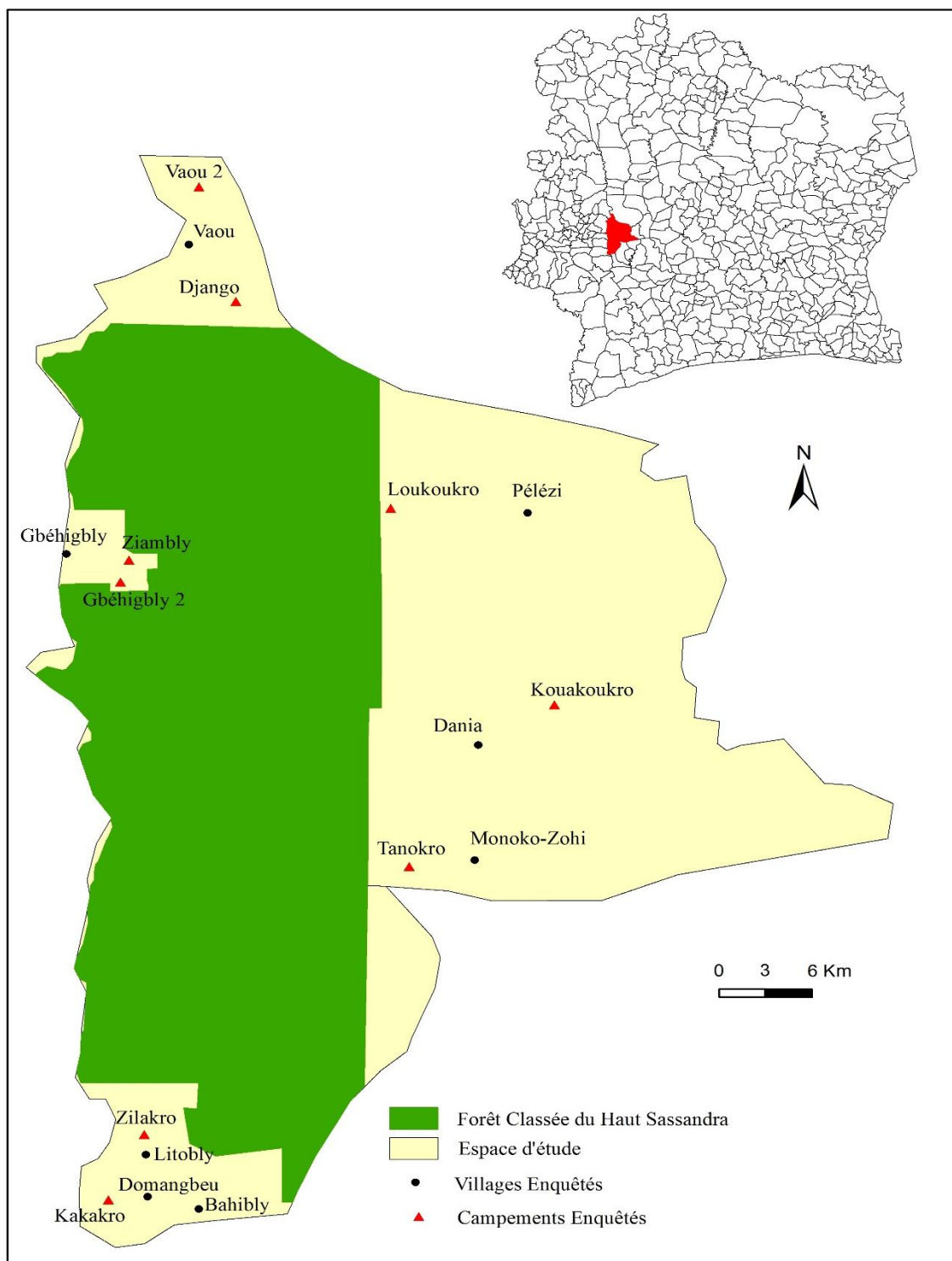
- une situation alimentaire semblable. En effet, lors de notre premier passage de terrain en juillet 2015, il nous a été donné de constater que la situation alimentaire des ménages que nous enquêtions dans ces localités était fragile. La plupart des ménages avaient des difficultés à se nourrir convenablement.

1.1.2. Champ sociologique

Dans la quête d'informations concernant les stratégies alimentaires mises en œuvre par les ménages ruraux dans les exploitations agricoles, nous nous sommes tournés en priorité vers les ménages agricoles. Au sein de ces ménages, les entretiens ont eu lieu avec les chefs d'exploitation ou chefs de ménage. Ce choix se justifie par le fait que, guides de la famille, les chefs des différents ménages sont en première ligne quant aux décisions concernant la survie du ménage. De ce fait, ils sont les mieux indiqués pour nous fournir des informations concernant les pratiques d'adaptation à la situation de saturation foncière à laquelle ils font face.

⁶ Nom attribué aux régions forestières dans lesquelles la production cacaoyère est beaucoup plus importante que les autres régions productrices de cacao.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source: BNETD-CCT, 2011

Réalisation: KOFFI Yoboué, 2016

1.1.3. Population cible et échantillonnage

Dans le cadre de cette recherche, notre population cible se constituait de l'ensemble des ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra, particulièrement ceux vivant dans les localités situées autour de la FCCHS. Ce choix se justifie par le fait que ces ménages sont beaucoup plus affectés par la raréfaction des terres agricoles. En outre, la décennie de crise qu'a traversée la Côte d'Ivoire a plus qu'ailleurs détérioré les conditions de vie de ces ménages, les conduisant dans une situation alimentaire inquiétante.

Cependant, pour l'enquête de terrain à proprement parlé, un échantillonnage a été nécessaire pour plus d'efficacité dans la collecte et le traitement des données. Nous avons, dans le cas de la présente étude, eu recours à la technique probabiliste, précisément la technique aléatoire ou accidentelle. Ce choix se justifie par le fait que nous ne disposions pas d'une liste exhaustive des ménages agricoles de la région du Haut-Sassandra en général, et particulièrement de ceux vivant à la périphérie de la FCCHS. Mais aussi parce que la technique aléatoire permet-elle d'accroître les chances de représentativité de l'échantillon. En somme, la technique aléatoire a été privilégiée parce que nous voulions avoir le maximum de ménages à enquêter.

Pour ce faire, la démarche que nous avons adoptée sur le terrain a consisté à nous adresser d'abord, dans chaque localité enquêtée, à la chefferie qui, par le biais du secrétaire, se chargeait d'informer les ménages de notre passage. Les ménages ont été interrogés en fonction de la disponibilité du chef de ménage. Nous avons ainsi sillonné les localités et interrogé les ménages dont les chefs étaient disponibles. Cette technique nous a permis d'interroger, dans les huit (08) villages et neuf (09) campements visités, cent cinq (105) ménages.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés en fonction des localités visitées

Localités	Nombre de ménages enquêtés	Proportion dans l'échantillon (%)
Domangbeu	8	7,62
Litobly	11	10,48
Bahibly	14	13,33
Kakakro	2	1,90
Zilakro	3	2,86
Monoko Zohi	8	7,62
Tanokro	6	5,71
Dania	6	5,71
Kouakoukro	4	3,81
Pélézi	7	6,67
Loukoukro	4	3,81
Gbeubly	10	9,52
Ziambly	3	2,86
Gbeulibly 2	3	2,86
Vaou	10	9,52
Vaou 2	3	2,86
Django	3	2,86
Total	105	100

Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

1.2. Techniques de collecte des données

Les données mobilisées dans cette étude sont essentiellement primaires. Elles ont été, comme mentionné plus haut, dans le cadre de nos enquêtes dans les localités villageoises situées à la périphérie de la FCHS. Ces données résultent donc des analyses statistique et de contenu, respectivement des résultats du questionnaire et du guide d'entretien. Il s'agit ainsi d'informations concernant les pratiques adoptées par les agriculteurs dans les exploitations agricoles pour faire face à la situation de saturation foncière à laquelle ils sont confrontés et les logiques qui sous-tendent le choix de ces pratiques.

1.3. Outils de collecte des données

Pour comprendre l'impact des ajustements mis en œuvre dans les exploitations agricoles sur la situation alimentaire des ménages, nous avons privilégié une approche mixte, c'est-à-dire une démarche à la fois quantitative et qualitative. Ainsi, les données collectées sur le terrain l'ont été aux moyens d'un questionnaire unique adressé à tous les ménages enquêtés et d'un guide d'entretien semi-directif. Il s'agissait principalement pour nous, à travers ces outils de collecte de données, d'expliquer les pratiques adaptatives de sécurisation alimentaire à l'œuvre dans les exploitations agricoles ainsi que les logiques qui les sous-tendent.

⇒ Enquête par questionnaire

En termes de contenu, le questionnaire était subdivisé en plusieurs parties ou rubriques :

- *Caractéristiques sociodémographiques du ménage.* Cette rubrique consistait à déterminer la structure des ménages enquêtés. Concrètement, nous voulions connaître le sexe, le niveau d'instruction, l'ethnie et le statut matrimonial du chef de ménage. Aussi voulions-nous déterminer la composition des ménages (taille du ménage, nombre d'actifs, etc.). En somme, à travers cette rubrique nous voulions déceler d'éventuels rapports entre la structure des ménages et le choix des pratiques dans les exploitations agricoles.
- *Consommation alimentaire du ménage.* Dans cette rubrique, il était principalement question de la situation alimentaire des ménages enquêtés. De ce fait, les questions posées visaient à déterminer la fréquence de consommation et la qualité des aliments, afin de déterminer le score de consommation alimentaire (SCA)⁷ des ménages.
- *Dynamique du système de culture.* Il s'agissait ici d'analyser l'étendu, la qualité et le mode de gestion du patrimoine foncier des ménages enquêtés. Concrètement, nous avons voulu connaître les types (les différentes spéculations agricoles) et les superficies des parcelles dont ils disposaient, ainsi que la façon dont ces parcelles étaient mises en valeur. En fait, il s'agissait plus globalement à ce niveau de rendre compte des ajustements apportés au niveau du système de culture, de documenter l'évolution des pratiques culturelles ainsi que les logiques qui sous-tendent cette évolution.

⁷ Il sera plus développé dans la partie « Analyse des données ».

- *Dynamique d'exploitation des parcelles agricoles.* A ce stade, l'objectif était de comprendre le système d'exploitation des parcelles agricoles. Pour ce faire, les ménages ont été interrogés sur les différents modes de faire-valoir pratiqués dans les exploitations agricoles et les coûts d'exploitation des parcelles agricoles.
- *Dynamique de la production agricole.* L'objectif visé à travers cette rubrique, était d'analyser l'évolution dans le temps, des superficies des parcelles agricoles, de la disponibilité et de l'utilisation des productions agricoles au sein des ménages. Pour ce faire, trois périodes importantes ont été retenues : (i) avant la crise de 2002, (ii) pendant la décennie de crise (2002-2011) et (iii) après cette décennie de crise (campagne agricole 2014/2015). Il s'agissait en fait, à travers ce choix chronologique, d'apprécier l'impact de la crise armée sur les productions et les disponibilités agricoles au sein des différents ménages.

⇒ Enquête par guide d'entretien semi-directif

Comme mentionné ci-dessus, parallèlement à l'administration du questionnaire, des entretiens individuels et focus group ont été organisés avec des chefs d'exploitation. En termes de contenu, le guide d'entretien était subdivisé en deux parties : une partie portant sur le système de culture et une autre portant sur l'exploitation des parcelles agricoles. Comme usuellement dans les démarches de recherche qualitative, nous avons eu pour objectif de produire une connaissance non pas *représentative* en termes statistiques ou géographiques, mais *significative* de situations et de pratiques foncières (Denzin et Lincoln, 2005 ; cité par Trédan et Colin, 2016). Concrètement, les échanges ont porté sur les logiques qui sous-tendent le choix des ménages ou plutôt des chefs de ménages pour telles ou telles pratiques foncières. Ainsi, au cours des enquêtes de terrain, nous avons eu à nous entretenir avec 32 chefs de ménages répartis comme suit :

Tableau 2 : Nombre de chefs de ménages enquêtés par guide d'entretien selon les localités

Localités ⁸	Nombre de ménages	Proportion %
Dania	4	12,5
Domangbeu	7	21,88
Gbeubly	8	25
Monoko Zohi	4	12,5
Pélézi	5	15,62
Vaou	4	12,5
Total	32	100

Source : Données de terrain (septembre-octobre, 20016)

1.4. Durée de la collecte des données

Les données contenues dans cette étude ont été collectées sur une période de deux (02) ans. Elles ont été collectées en deux phases. La première phase s'est déroulée de la mi-Juillet au début Août 2015. Au cours de cette première phase de terrain, il s'est agi de collecter des données traitant d'une façon générale de la problématique du projet duquel découle cette étude. La seconde phase des enquêtes s'est quant à elle tenue de Septembre à Octobre 2016. Il s'est agi, au cours de cette phase, de collecter des informations non seulement complémentaires à celles de la première phase, mais également et surtout spécifiques à la présente étude. Concrètement, durant cette seconde phase, nous nous sommes attardés sur les données concernant les ajustements au niveau des systèmes de culture et d'exploitation des parcelles agricoles.

2. Méthodes

2.1. Analyse des données

L'analyse des données quantitatives s'est faite avec le logiciel Sphinx Plus² et Excel. Avec Sphinx, il s'est agi de faire des analyses uni-variées et bi-variées et d'en sortir des tableaux explicatifs de la réalité sociale. Avec Excel, il s'est principalement agi de réaliser les figures

⁸ Chaque campement dans lequel a eu lieu un entretien a été rattaché au village dont il dépend.

contenues dans la présente étude. Concrètement, pour la réalisation des figures, nous avons d'abord généré des tableaux à partir de Sphinx que nous avons par la suite exportés vers Excel.

L'analyse de la situation alimentaire des ménages s'est quant à elle faite sur la base du cadre conceptuel d'analyse de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité adopté par le PAM. Ce cadre utilise le score de consommation alimentaire (SCA) – qui s'obtient par calcul de la consommation alimentaire des ménages durant les sept (07) jours précédant l'enquête - comme indicateur *proxy* de l'insécurité alimentaire. Les ménages sont ainsi répartis en trois classes : (i) les ménages en insécurité alimentaire sévère ($SCA \leq 21$) ; (ii) les ménages en insécurité alimentaire modérée (SCA est compris entre 21,5 et 35) ; (iii) les ménages en sécurité alimentaire ($SCA \geq 35,5$).

Figure 1 : Méthode de calcul du score de consommation alimentaire.

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}} \times x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmnse}} \times x_{\text{legmnse}} + a_{\text{leg}} \times x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}} \times x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}} \times x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}} \times x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}} \times x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}} \times x_{\text{huile}}$$

Avec : a_i = Poids attribué au groupe d'aliments.

x_i = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours).

Source : MINAGRI et al, 2012.

Pour ce qui est des données qualitatives, elles ont été analysées manuellement. L'analyse a consisté à retranscrire les entretiens réalisés et par la suite, de procéder à un tri thématique, en fonction des objectifs assignés à la présente étude. Les données ont donc été, après retranscription, regroupées sous deux thèmes : (i) logique de changement de système de culture dans les exploitations agricoles et (ii) logiques socio-économiques de la diversification des faire-valoir des exploitations agricoles.

2.2. Cadre théorique de la recherche

2.2.1 Théorie du changement social

La saturation des terres agricoles a engendré dans les milieux paysans du Haut-Sassandra une « nouvelle » façon de pratiquer l'agriculture. Des modes traditionnels de culture sont aujourd'hui remis en cause. D'un système de culture basé jadis sur la monoculture extensive,

on passe à un système de culture basé aujourd'hui sur la polyculture. De plus, les systèmes d'exploitation des parcelles agricoles évoluent eux aussi. De plus en plus, les ménages associent plusieurs modes de faire-valoir sur leurs exploitations agricoles ou diversifient les modes d'exploitation de leur capital foncier.

Sur la base de ce constat, la présente étude se propose d'analyser les stratégies de sécurisation alimentaire des ménages ruraux sous l'angle du changement social. En effet, le changement social est « toutes transformations observables et vérifiables dans le temps qui affectent d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire » (Rocher, 2011). De cette définition, il ressort que le changement social est un phénomène :

- Collectif et qui affecte les modes de vie d'une population donnée ;
- Observable au niveau de la modification de l'organisation sociale ;
- Identifiable dans le temps, c'est-à-dire à quel moment ce changement a commencé ;
- Qui s'inscrit dans la durée.

Les pratiques « nouvelles » adoptées par les paysans s'inscrivent dans ce cadre. Premièrement, les changements à l'œuvre dans les exploitations agricoles ne sont pas qu'une affaire de quelques individus ; ils concernent la plupart des paysans confrontés à une situation de saturation foncière. Ensuite, ces changements sont observables, puisqu'il s'agit de pratiques entendues comme « leurs manières concrètes d'agir » (Chauveau, 1997 ; cité par Tano, 2012). Aussi, ces changements de pratiques datent pour la plupart des années 1990 marquées par la chute des cours des matières premières agricoles sur le marché international et la fin du cycle pionnier de l'économie de plantation dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Enfin, les changements à l'œuvre dans les exploitations agricoles sont permanents dans la mesure où les terres agricoles ne peuvent plus être renouvelées et que l'agriculture constitue la principale activité pour la plupart des ménages.

2.2.2. Théorie du choix rationnel (TCR)

La théorie du choix rationnel est un modèle d'explication utilisé par les théoriciens des sciences sociales afin d'interpréter le comportement. Elle attribue aux agents un comportement rationnel, qui en raison d'un certain nombre de préférences, adoptent un comportement en

visant le plus grand profit, ou le moindre mal (Doire St-Louis, 2009). La TCR repose sur cinq (05) postulats :

- (i) Tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles.
- (ii) Toute action sociale doit être comprise par l'observateur. Il s'agit de comprendre le pourquoi des actions, croyances et attitudes individuelles responsable du phénomène à expliquer : reconstruire le sens qu'elles ont pour l'acteur. L'observateur en prenant en compte les raisons pour lesquelles l'acteur agit, il peut comprendre pourquoi il le fait.
- (iii) Les acteurs agissent en fonction de raison, cela peut être un calcul ou par le fait qu'on croit que tel action aboutit à tel résultat. Les acteurs n'agissent pas de manières instinctives, déterminées. Ils agissent en pleine conscience et en pleine connaissance.
- (iv) Le sens de l'action pour l'acteur réside dans les conséquences de cette action ; c'est par rapport à un résultat. L'acteur fait quelque chose car il escompte un avantage. Il fait quelque chose car il veut maximiser son utilité. L'acteur agit en fonction de la recherche de la maximisation de son utilité même si les conséquences peuvent être autres que ce que l'acteur recherche.
- (v) L'acteur fait des choses pour augmenter ses bénéfices. Il pèse les intérêts, il veut minimiser les coûts pour augmenter les bénéfices (Dafflon, 2008).

De ce qui précède, il ressort que la TCR stipule que les acteurs⁹ agissent parce qu'ils ont une bonne raison de le faire ; ils posent un acte en fonction de leurs intérêts. Cette théorie explique en fait que les comportements des individus sont guidés par la recherche du meilleur profit, de ce qui est bon pour eux.

Dans le cadre de cette étude, la théorie du choix rationnel a été mobilisée pour expliquer les pratiques nouvelles qui ont cours dans les exploitations agricoles du Haut-Sassandra. Dans les milieux paysans de cette région, la saturation foncière a conduit à un changement de « comportement agricole ». Les pratiques agricoles qui jadis régulaient le milieu paysan sont en train d'être abandonnées. Les paysans adoptent de nouvelles pratiques qui ont pour but d'optimiser les productions agricoles (changement de pratiques culturelles) et d'anticiper et de

⁹ Par acteurs, nous faisons référence à un ou ensemble d'individus.

gérer les risques éventuels auxquels ils pourraient faire face (diversification des modes de faire-valoir).

A l'analyse, ces changements de pratiques résultent d'une rationalité. En effet, les paysans cherchent dans ce changement, la réalisation d'un but : celui de retrouver le niveau de vie qui était le leur avant la raréfaction des ressources foncières. De ce fait, le choix de telle ou telle pratique se fait en tenant compte de cette réalité mais aussi en fonction des moyens dont ils disposent. En somme, les paysans calculent les coûts/bénéfices de leurs actes avant de les adopter, le but étant de bénéficier le plus d'avantages.

2.3. Limites méthodologiques de l'étude

L'approche mixte choisie pour rendre compte des ajustements effectués dans les exploitations agricoles a nécessité l'utilisation d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Cependant, dans la pratique, quelques limites ont été observées. L'enquête par questionnaire a concerné au total 105 ménages ruraux, alors qu'elle avait pour objectif de saisir l'ampleur des ajustements en cours dans les exploitations agricoles du Haut-Sassandra. En outre, les localités enquêtées ne se concentrent qu'autour de la FCHS. Cette situation pose donc le problème de l'extrapolation des résultats à l'ensemble du milieu paysan de la région. Néanmoins, les données collectées dans ces différentes localités nous ont permis d'avoir des informations fort intéressantes concernant notre zone d'étude.

Par ailleurs, dans le souci d'avoir le plus d'informations possibles sur les stratégies alimentaires des paysans, nous avons consigné dans notre questionnaire de nombreuses questions, le rendant du coup long et « consistant ». Cette réalité nous a desservi à des moments au cours de l'administration du questionnaire. En effet, après une (01) heure d'entretien, nous sentions chez nos enquêtés, un sentiment de lassitude que nous percevions dans les réponses parfois « désintéressées ». De plus, certains enquêtés, après le questionnaire, étaient soumis à des entretiens semi-structurés. Pour pallier ce problème, il nous a fallu procéder souvent à des poses au cours de l'administration du questionnaire et alloué un jour supplémentaire aux entretiens semi-directifs.

Résultats

CHAPITRE 1 : CHANGEMENT DE SYSTÈME DE CULTURE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LOGIQUES PAYSANNES

Introduction

La pratique de l'agriculture en milieu rural de la région du Haut-Sassandra, jusqu'à une date relativement récente¹⁰, était basée sur l'extension des parcelles agricoles. Bénéficiant d'une disponibilité foncière importante, les paysans de la région, tout comme ceux des autres régions forestières ivoiriennes, basaient leurs pratiques culturelles sur le défrichage, chaque année, d'une nouvelle parcelle pour y cultiver, en association avec les cultures vivrières, les cultures d'exportation telles que le café et le cacao. Dans la pratique, ce système cultural consistait à mettre en culture, sur la même parcelle, les cultures vivrières et les cultures d'exportation en attendant que ces dernières arrivent à maturité. Ainsi, au bout de trois à quatre années de « mariage », les cultures vivrières disparaissaient de la parcelle pour laisser place aux cacaoyers ou caféiers désormais en production.

Aujourd'hui cependant, ce système extensif des parcelles agricoles qui permettait au planteur de disposer de suffisamment de nourriture et d'étendre son domaine foncier est mis à mal. En effet, comme « *il n'y a plus de terre maintenant* », les paysans n'ont plus la possibilité de créer de nouvelles plantations, ni même d'étendre celles qui existent. Dans ces conditions, c'est la survie même du paysan et des siens qui s'en trouve menacée. Face à cette nouvelle donne, les paysans n'ont d'autre choix que d'ajuster leurs manières de pratiquer l'agriculture en adoptant un système de culture qui tienne compte de la « terre qui est finie ». Comment cet ajustement au niveau du système de culture est-il perceptible ? Quelle est la logique qui le porte ?

Ce premier chapitre du mémoire se propose donc, en se basant sur les données quantitatives du questionnaire et des entretiens réalisés auprès des ménages agricoles, dans un premier temps, de montrer les éléments qui rendent compte du changement de système de culture dans les exploitations agricoles et dans un second temps, de comprendre la logique qui, au-delà de la

¹⁰ Du point de vue de notre zone d'étude.

simple « terre qui est finie », explique ce changement dans la façon de cultiver les parcelles agricoles.

1. Changement de système de culture dans les exploitations agricoles

Dans les exploitations agricoles de la zone d'étude, le changement de système de culture se perçoit à travers trois éléments. D'abord, il y a le système de culture que les paysans adoptaient au moment de la création de leurs différentes parcelles. Ensuite, il y a le système de culture actuel adopté sur les exploitations agricoles. Enfin, il y a la période à laquelle est intervenue l'adoption de « nouvelles » pratiques culturelles.

1.1. Système de culture au moment de la mise en culture des parcelles agricoles

1.1.1. Au niveau des parcelles de cultures pérennes

Au moment de la mise en culture de leurs parcelles de cultures pérennes, les producteurs, pour la plupart, adoptaient un système basé sur la polyculture. Les parcelles cultivées étaient en association avec les cultures vivrières, du moins pour un certain temps. En effet, comme expliqué plus haut, les cultures vivrières mises en association avec les cultures de rente servaient et d'ombrage pour ces dernières et de « garantie alimentaire » pour les paysans.

« ...Cacao-là, lui il n'aime pas soleil. Donc quand tu mets ça en bas de bananier, les feuilles-là protègent les pieds de cacao-là. Comme ça, il peut bien grandir. »

« Bon, quand on fait plantation de cacao et puis café-là, avant même de commencer hein, on met d'abord banane, igname, taro, tout ça là. Quand tu fais ça maintenant, tu prends les pépinières-là, tu mets ça dedans et puis ça donne¹¹ maintenant. »

« Bon, je t'explique hein. Avant de commencer, on met d'abord les ignames, bananes, gombo, manioc, tout ce qu'on peut manger (...) c'est avec ça on se nourrit. Parce que si tu ne fais pas ça tu ne vas pas manger ; cacao-là est encore petit petit. »

¹¹ Ça donne signifie que les vergers rentrent en production.

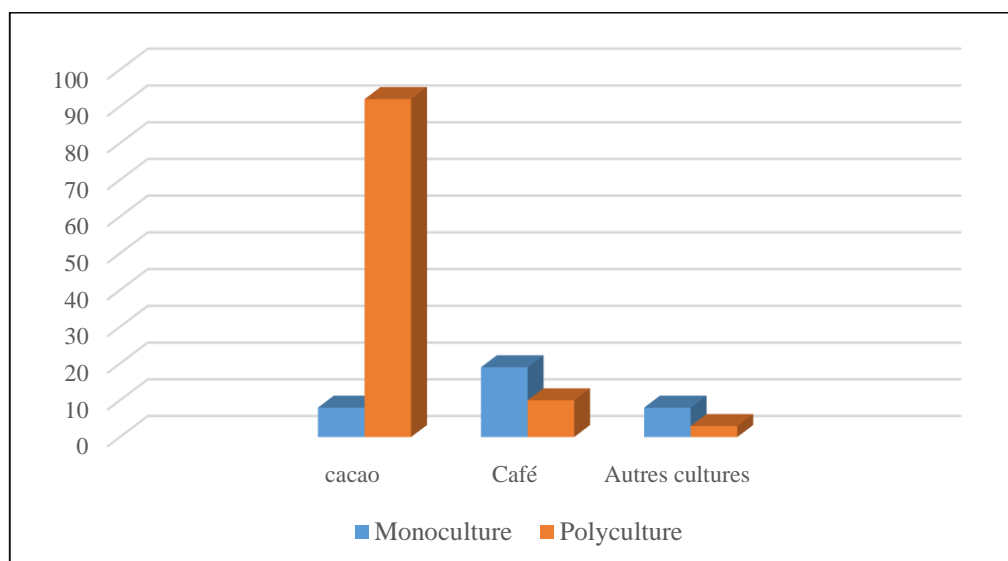
Avec cette association, les paysans assuraient donc leurs besoins alimentaires en attendant que les caféières et cacaoyères entrent en production. Mais, les cultures pérennes, interdisant (en principe) à leur maturité toute association avec d'autres cultures, les cultures vivrières étaient cultivées sur d'autres parcelles.

« Mais après aussi tu dois enlever mangés-là pour faire à part. Parce que si ça reste, ça donne plus comme avant. Surtout café-là, à cause de ses racines, on peut rien mettre à côté après, quand ça grandit. »

« ...C'est toujours comme ça. On mélange les cultures qu'on mange-là avec les cacao, tout ça là. Ça c'est pour aider les jeunes pieds à bien grandir. Mais après...non, pendant ce temps-là, tu commences à préparer un autre terrain. Comme ça dès que les pieds-là commencent à se développer, tu fais un autre champ de vivriers dessus. Parce que ces cultures-là (cultures pérennes) aiment rester seules. »

Globalement, la mise en culture des parcelles de cultures pérennes se faisait en association avec les cultures vivrières. Dans la pratique cependant, certains producteurs enquêtés ont affirmé avoir adopté un système de monoculture sur leurs parcelles. Il s'agit notamment des caféières mais également des plantations d'anacardier et d'hévéa qui, au contraire des cacaoyers, « ne s'entendent pas trop bien » avec les cultures vivrières.

Figure 2 : Système de culture adopté au moment de la mise en valeur des parcelles de cultures pérennes



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016).

L'analyse de la figure ci-dessus montre que 92% des ménages disposant d'une parcelle de cacaoyers ont adopté, au moment de la mise en culture desdites parcelles, la polyculture comme système de départ contre seulement 8% d'entre eux cultivaient leurs cacaoyères en monoculture. Concernant la culture du café, sur l'ensemble des ménages enquêtés qui en cultivent, 65% ont adopté la monoculture comme système de culture initial contre 10 (35%) dont la polyculture était le système de culture adopté au début de la mise en culture des caféières. cela s'explique par le fait que, au contraire des cacaoyers, « *les caféiers sont plus résistants* » et peuvent donc être cultivés en monoculture. Enfin, il ressort que sur les autres parcelles (anacarde et hévéa), (75%) ont choisi la monoculture comme système de culture initial, tandis que 25% pratiquaient la polyculture sur leurs parcelles.

L'analyse de la figure ci-dessus dénote aussi la prépondérance du binôme café-cacao parmi les cultures pérennes cultivées par les paysans. Sur les 105 ménages agricoles enquêtés, c'est presque la totalité (95%) qui s'adonnent à la pratique du cacao ou du café. A contrario, seulement 19% cultivent autre chose que le café et le cacao. Mais les cultures pérennes ne constituent pas les seules pratiques agricoles auxquelles s'adonnaient les paysans. A côté d'elles, les cultures vivrières et les bas-fonds rizicoles étaient aussi cultivés.

1.1.2. Au niveau des parcelles de vivriers et bas-fonds rizicoles

Dans l'ensemble, les données de terrain montrent que les parcelles de vivriers et les bas-fonds rizicoles étaient cultivés en monoculture. Les paysans, disposant à l'époque de plusieurs hectares de terres arables, cultivaient les vivriers, hormis ceux qui étaient associés aux cacaoyers ou caféiers, sur différentes parcelles.

« Avant, moi-même j'avais un champ spécial de igname et puis maïs. En ce moment-là, je faisais maïs pour vendre un peu un peu. Mes deux femmes aussi, chacune avait sa parcelle où elles faisaient gombo pour vendre.(...) là y avait pas problème de place ici ; tu peux trouver des gens même ils ont plus que ça. »

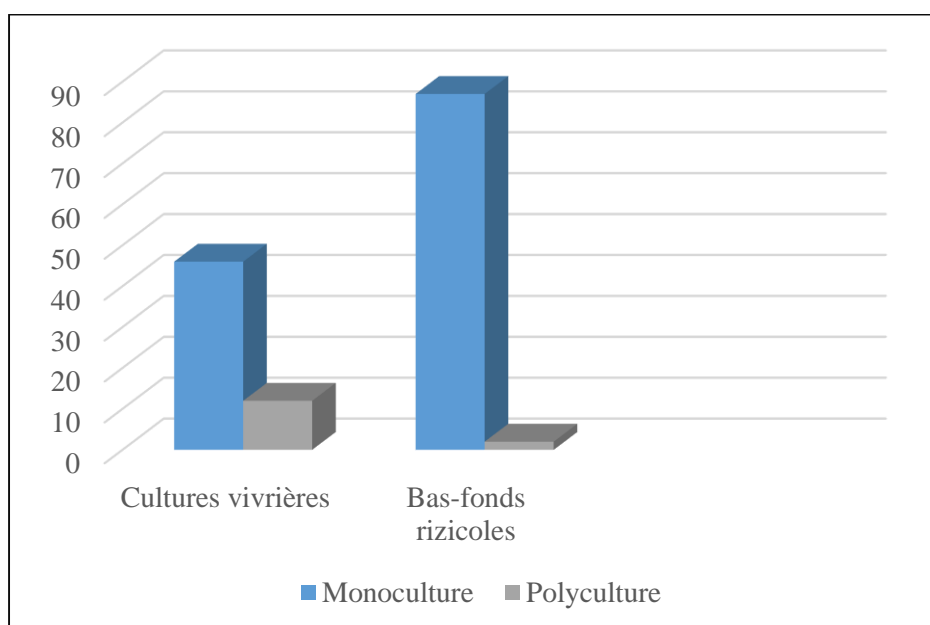
« C'est vrai, on mettait ensemble avec cacao. Mais ça c'est au début. Après, forcément tu vas enlever quand cacao-là va commencer à donner. Donc comme y a beaucoup place avant, on profitait pour cultiver beaucoup aussi. Quand tu viens ici avant...bon, c'est parce que le temps n'est plus trop ça hein, sinon y avait de grands champs d'igname et manioc... »

Les cultures vivrières étaient donc pratiquées sur des parcelles « spéciales », c'est-à-dire réservées uniquement à chaque spéculation agricole. Pour certains planteurs, la pratique en monoculture des vivriers relevait à la fois du bon sens et d'une aubaine que leur offrait la disponibilité de terres cultivables.

« Oui, mais de toutes les façons, tu es obligé. Sinon quand les cacaoyers vont pousser (grandir) tu vas faire comment ? Donc c'est obligé que tu vas faire place de nourriture aussi ailleurs. Les places aussi y en avait beaucoup, ça seulement je peux pas mentir ; ça fait que nous aussi on faisait beaucoup de culture, chacun a son coin spécial. C'était comme ça ici avant. »

Pour ce qui est des bas-fonds rizicoles, la grande majorité des chefs de ménages agricoles enquêtés ont affirmé qu'au début de la mise en culture de ces endroits, la seule culture pratiquée était le riz. Les enquêtés expliquent que « y a trop d'eau dans bas-fond là », ce qui fait que « si tu faisais autre chose que le riz, ça ne donnait pas », donc « en tout cas c'est riz seulement on faisait ici au commencement... ».

Figure 3 : Système de culture au moment de la mise en valeur des parcelles de vivriers et de bas-fonds rizicoles.



Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016).

On retiendra premièrement que 79% des ménages disposant de parcelles de vivriers pratiquaient la monoculture au moment de leur mise en valeur, alors que les 21% restants

associaient différentes cultures vivrières sur un même espace. Dans un second temps, il ressort que la quasi-totalité (98%) des bas-fonds rizicoles – conformément aux propos tenus par les paysans – étaient cultivés en monoculture ; seulement 2% de ménages disposant de bas-fonds rizicoles ont déclaré avoir y adopté la polyculture au moment de sa mise en valeur dans les premières années.

En somme, à part les parcelles de cacaoyers qui étaient, pour beaucoup d’entre elles, cultivées en polyculture, les autres parcelles de cultures pérennes, mais aussi les parcelles de vivriers et les bas-fonds rizicoles, étaient pour la plupart cultivées en monoculture au moment de leur mise en culture, du temps de l’abondance de terres cultivables. Mais qu’en est-il actuellement ? La monoculture continue-t-elle d’être prépondérante sur les exploitations agricoles ? Ou bien au contraire, les paysans ont-ils adapté leurs manières de cultiver aux difficultés qu’ils rencontrent aujourd’hui ?

1.2. Système de culture actuel sur les parcelles agricoles

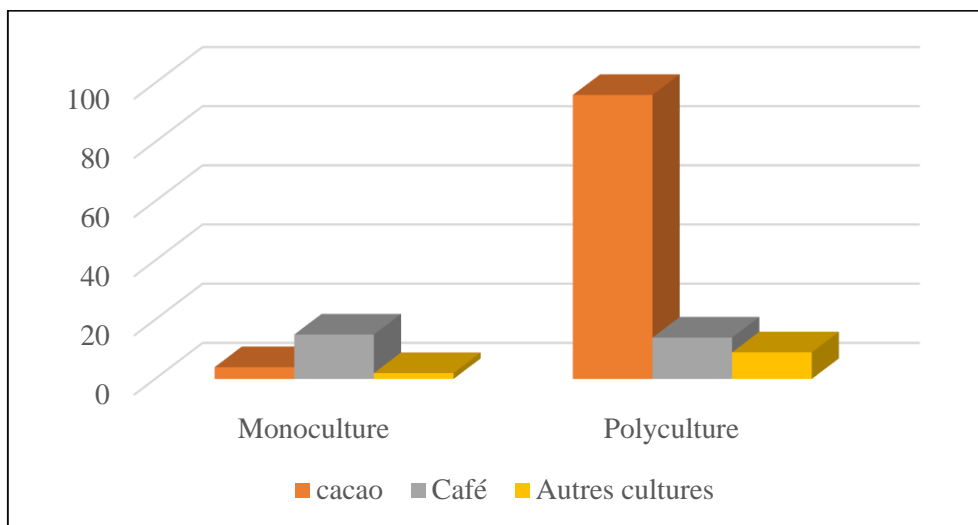
1.2.1. Au niveau des parcelles de cultures pérennes

La manière de pratiquer l’agriculture sur les parcelles de culture pérennes a évolué. Les producteurs enquêtés ont affirmé, dans leur grande majorité, pratiquer désormais la polyculture sur leurs parcelles. Il ressort en effet de nos données de terrain que les paysans cultivent de plus en plus les parcelles en mettant en association plusieurs cultures pérennes entre elles ou en associant ces cultures pérennes (arrivées à maturité) avec les cultures vivrières. Les cacaoyères ou caféières qui, après trois ou quatre ans de mise en culture, se retrouvaient en culture pure, sont aujourd’hui associées à nouveau avec d’autres spéculations agricoles. Cette association ne se pratique plus seulement en début de création des parcelles, mais elle se pratique aussi et surtout sur celles déjà en production. Pour les autres cultures pérennes, la donne a aussi changé ; la polyculture a pris le pas sur la monoculture sur ces parcelles.

L’analyse des données (Figure 4) révèle que le taux de ménages qui pratiquent actuellement la polyculture sur les cacaoyères connaît une hausse par rapport à celui qui adoptait ce système de culture dans les premières années de mise en culture des parcelles. Presque, la totalité des exploitants interrogés admettent « re-cultiver » d’autres spéculations autres que le cacao sur les cacaoyères. Dans le même temps, le nombre de parcelles de cacaoyers cultivées en monoculture s’amenuise de moitié. Concernant les caféières, alors que

35% des parcelles étaient cultivées en polyculture au cours des premières années de mise en culture, aujourd'hui, c'est presque la moitié (48%) des parcelles qui sont cultivées en polyculture, ce qui représente une augmentation de 13%. Pour ce qui est des autres cultures, l'analyse des données montre que 67% des ménages adoptent actuellement la polyculture comme système de culture contre 33% qui adoptent la monoculture.

Figure 4 : Système de culture actuel adopté sur les parcelles de cultures pérennes



Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016).

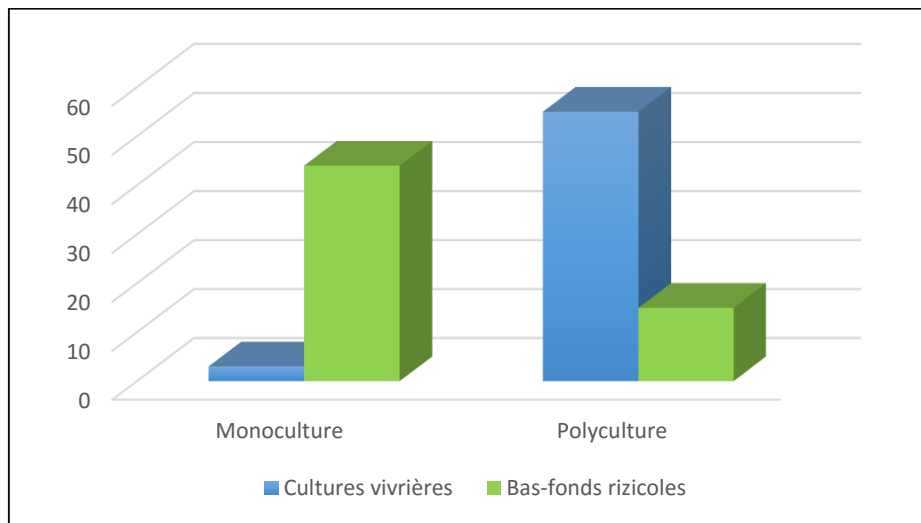
De l'analyse de la figure ci-dessus, il ressort que 7 parcelles de cultures pérennes sur 10 (70%) sont cultivées actuellement en polyculture. La polyculture est donc le principal système de culture que la plupart des ménages agricoles adoptent sur leurs parcelles de cultures pérennes.

1.2.2. Au niveau des parcelles de vivriers et bas-fonds rizicoles

Les parcelles de vivriers et bas-fonds rizicoles n'échappent pas aux mutations en cours dans les exploitations agricoles des milieux paysans du Haut-Sassandra. Les systèmes de culture de départ connaissent des mutations. Concernant les parcelles de vivriers, l'association de plusieurs spéculations agricoles est adoptée sur 95% des parcelles, alors que seulement 5% sont encore cultivées en mode « spécial ». Au niveau des bas-fonds rizicoles, les résultats des enquêtes montrent que, pour une bonne part, les ménages continuent de pratiquer la monoculture. Cependant, comparativement au taux d'adoption de la polyculture au début de la

mise en culture des bas-fonds, le taux actuel d'adoption de la polyculture connaît une augmentation exponentielle. En effet, de 2% au cours des premières années de pratique agricole dans ces milieux, le système de polyculture concerne aujourd'hui 25% des bas-fonds mis en culture.

Figure 5 : Système de culture actuel adopté sur les parcelles de vivriers et de bas-fonds rizicoles.



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016).

Cette figure montre que les parcelles de vivriers sont quasiment toutes cultivées en polyculture. Celles qui sont encore cultivées en monoculture sont le fait de ménages qui disposent encore de plusieurs parcelles de vivriers. Dans ce cas, les ménages continuent de pratiquer de « grandes » plantations d'igname et de manioc. Concernant les bas-fonds rizicoles, ils sont certes toujours cultivés en grande majorité en monoculture, mais de plus en plus les ménages commencent à y cultiver, outre le riz, d'autres spéculations telles que le maïs et les maraîchers.

1.3. Période d'adoption de « nouvelles » pratiques culturelles

L'élément fondamental qui rend compte le mieux du changement de système de culture dans les exploitations agricoles est la période à laquelle les ménages agricoles ont, pour certains, recommencé et pour d'autres, commencé à associer plusieurs spéculations sur un même espace. Pour beaucoup de producteurs interrogés, cette période est relativement récente ; c'est la

période de crise (2000-2011) qu'a connue la Côte d'Ivoire. Cette période pendant laquelle de nombreux ménages ont abandonné leurs parcelles agricoles a occasionné l'amenuisement desdites parcelles, contraignant les paysans à « *faire avec ce qui est là* ».

« Oh ! Y a pas trop longtemps hein ; ça peut faire au moins cinq ans comme ça hein. Parce que quand la guerre a commencé, on a fui pour partir, on a fait trois ans là-bas. C'est quand on est revenu qu'on a commencé à mélanger. En ce temps y a plus de place ; tout champs-là, est gâté. Donc on a débrouillé avec le peu qui est là. »

« Non, avant mon papa faisait champ de café et cacao à part. Comme la guerre est venue et puis on est parti, donc le coin-là est gâté. Donc petit qui reste-là, à notre retour en 2004, c'est là que j'ai commencé à mettre tout ensemble. »

Pour certains, cette période est beaucoup plus récente. Pour ces chefs d'exploitations, la polyculture a commencé à la fin de la décennie de crise. Ils expliquent en effet être longtemps restés en « exil », du fait de la guerre. Ce n'est qu'après la crise post-électorale qu'ils sont revenus dans leurs différentes localités respectives.

« Café qu'on a mélangé avec cacao-là, là c'est en 2012 qu'on a commencé. Mais hévéa-là c'est en 2013. Comme le champ a duré, donc y a des pieds de cacao qui commencent à mourir. Donc on mélange ça avec café ou bien hévéa. En temps normal, on doit faire ça ailleurs, sur autre place. Mais vous-même quand vous êtes venus vous avez vu, y a plus de forêt. Tout ce qui restait-là est fini bôkô bôkô¹². C'est ça qui fait qu'on a mélangé. »

« ...Par exemple, moi mon champ qui est là actuellement-là, où y a nourritures-là, avant c'était igname seulement je faisais là-bas. C'est l'année passée que j'ai mis maïs et puis arachides dedans. »

Certains chefs d'exploitations ont par contre, dès les années 1990, commencé à adopter un système de polyculture sur leurs parcelles agricoles. Pour ces producteurs, la raréfaction des terres cultivables s'est beaucoup plus vite ressentie.

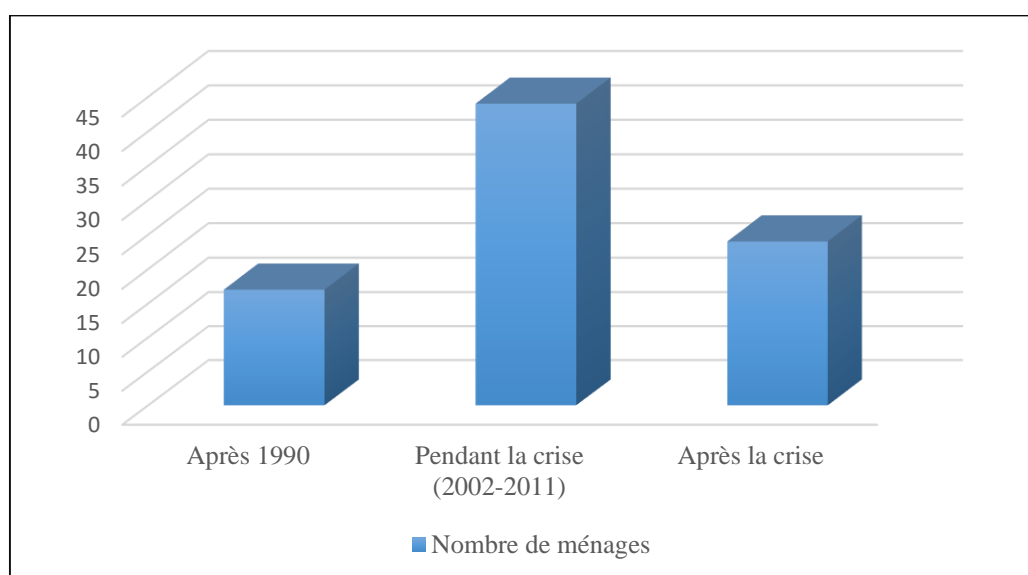
¹² Ce mot signifie littéralement « complètement ». L'expression « ce qui restait-là est fini bôkô bôkô » signifie donc littéralement « ce qui restait est complètement fini »

« Hum, y a longtemps un peu hein ; je me rappelle pas trop, mais si ma mémoire est exacte, c'est dans la période où...bon, ce qui est sûr, ça n'a pas duré et puis Houphouët est mort. »

« ...déjà même en ce moment-là, la terre a commencé à finir un peu un peu, donc j'ai vu que si je mets pas ensemble, ça ne pourra pas aller.»

Trois périodes illustrent donc l'adoption du système de polyculture sur les exploitations agricoles. La figure ci-dessous présente l'ampleur de chacune de ces périodes.

Figure 6 : Périodes d'adoption de la polyculture sur les parcelles agricoles.



Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016).

Il ressort de la figure ci-dessus que l'adoption de la polyculture sur les parcelles agricoles est globalement récente. Pour 80% des ménages pratiquant effectivement la polyculture, la période d'adoption va de pendant la décennie de crise à après la fin de cette crise. Pour les 20% restants, la polyculture s'est imposée plus tôt, après les années 1990.

On retiendra que jusqu'à une période relativement récente, la plupart des parcelles agricoles (mises à part les cacaoyères) étaient cultivées en monoculture. Chaque spéculation avait son espace « spécial ». Aujourd'hui cependant, l'association sur un même espace de plusieurs spéculations est (re) devenue courante. Dès lors, la question se pose de savoir, qu'est-ce qui explique cette façon « nouvelle » de mettre en culture les parcelles agricoles ? Autrement dit,

quelle est la logique qui sous-tend l'adoption relativement récente de la polyculture dans les exploitations agricoles ?

2. Changement de système de culture dans les exploitations agricoles, une manière de « produire beaucoup comme avant »

Pour comprendre la logique qui sous-tend le changement de système de culture, trois éléments ont été analysés. Il s'agit du nombre de spéculations agricoles associées sur les parcelles agricoles, de l'utilisation d'engrais chimiques et de la mise en culture des parcelles de jachère.

2.1. Nombre de spéculations agricoles associées sur les parcelles agricoles, une perception paysanne de ce qu'est « produire beaucoup »

2.1.1. Au niveau des parcelles de cultures pérennes

Sur les parcelles de cultures de rente, les paysans cultivent une pluralité de spéculations agricoles. Il s'agit soit de cultures vivrières, soit de cultures de rentes différentes de celle cultivée initialement.

« Bon, actuellement dans mon champ de cacao-là, j'ai mélangé café, anacarde et puis hévéa dedans. Mais y a banane, igname, taro et puis manioc aussi que j'ai complété. »

« ...Cette année j'ai mis anacarde dedans. Mais avant c'est café seulement que je faisais. »

Le nombre de spéculations agricoles cultivées sur ces parcelles varie selon les types de parcelles. Ainsi, sur les cacaoyères par exemple, les paysans ont tendance à cultiver plus de trois spéculations agricoles, alors que sur les caféières et les autres cultures de rente, ce sont respectivement deux et trois spéculations qui y sont le plus cultivées.

L'analyse des données contenues dans le tableau ci-dessous (tableau 3) révèle qu'à part les caféières dont 52% sont cultivées avec une seule spéculation, les cacaoyères et les autres parcelles de cultures pérennes sont cultivées, à au moins 80%, avec au moins deux spéculations agricoles. De façon détaillée, il ressort que les cacaoyères constituent pour la plupart des ménages agricoles, des espaces privilégiés pour l'association de plusieurs spéculations

agricoles. Au moins trois spéculations agricoles sont cultivées sur 80% des cacaoyères concernées par la polyculture et 20% sont cultivées avec deux spéculations agricoles. Les caféières cultivées en polyculture quant à elles sont pour 43% cultivées avec au moins trois spéculations agricoles, tandis que 57% sont cultivées avec deux spéculations agricoles. Pour ce qui est des autres parcelles de cultures pérennes, il ressort qu'à plus de 80%, elles sont cultivées avec au moins trois spéculations contre moins de 20% cultivées avec deux spéculations.

Tableau 3 : Nombre de spéculations agricoles cultivées selon le type de cultures pérennes

Nombre de spéculations agricoles	Cacao	Café	Autres cultures
Une spéculations	4	15	4
Deux spéculations	16	8	3
Trois spéculations	18	4	7
Plus de trois spéculations	60	2	6

Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016)

Le nombre important de spéculations associées sur les différentes parcelles de cultures pérennes est sous-tendue par l'idée selon laquelle cela permet de régénérer les plantations devenues improductives, de sorte qu'« après on ne reconnaît plus plantation-là ; on dirait que c'est pas même champ qui était en train de mourir-là ». Ce « retour à la vie » des plantations que permettrait l'association des cultures conduit donc à une bonne productivité desdites plantations.

« Bon, au début quand j'ai commencé à faire champ premier premier-là, c'est cacao seulement je faisais. Maintenant, j'ai commencé à mettre café et puis anacarde dans coin de cacao-là. Parce que cacao-là a commencé à déconner, c'est en train de mourir. Donc quand tu mets café ou bien anacarde à côté, ça fait que ça ne meurt plus et ça donne beaucoup même. En tout cas c'est ce qu'on a remarqué, c'est pour ça tout le monde fait comme ça maintenant. »

« C'est ce que j'ai dit là. C'est à cause de la terre qui est finie-là. Avant quand place était versée ici-là, on faisait cacao à

part café aussi à part. (...). Mais actuellement, tu peux plus faire comme ça. Donc on est obligé on va mélanger pour que tu vas gagner un peu beaucoup. Parce que si tu veux faire un un-là, ça peut peut pas aller hein, mon fils. »

En somme, l'association de plusieurs spéculations agricoles sur les parcelles de cultures pérennes est motivée l'idée que cela permet une bonne productivité des parcelles agricoles surtout de celles qui étaient en train de « mourir ».

2.1.2. Au niveau des parcelles de vivriers et bas-fonds rizicoles

A l'instar des parcelles de cultures pérennes, sur les parcelles de vivriers et les bas-fonds rizicoles, les paysans procèdent également à une association de diverses spéculations agricoles. L'idée, là aussi, est d'augmenter la production agricole. De ce fait, sur les parcelles de vivriers, les paysans cultivent en grande partie plus de trois spéculations agricoles sur un même espace. Quant aux bas-fonds rizicoles, malgré le fait qu' « on peut pas faire autre chose là-bas » et que « si tu fais autre chose que le riz, ça va pas bien donner », les paysans y cultivent, en association avec le riz, d'autres spéculations agricoles.

Tableau 4 : Nombre de spéculations agricoles cultivées sur les parcelles de vivriers et de bas-fonds rizicoles.

Nombre de spéculations cultivées	Cultures vivrières	Bas-fonds rizicoles
Une spéculation	3	47
Deux spéculations	11	12
Trois spéculations	7	2
Plus de trois spéculations	34	1

Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016)

L'analyse des données issues du tableau ci-dessus indique que les parcelles de vivriers sont globalement mises en culture en associant au minimum une spéculation agricole, tandis que la grande majorité (76%) des bas-fonds rizicoles est mise en culture avec une seule spéculation. Il ressort aussi de cette analyse que les ménages agricoles ont le plus recours aux parcelles de vivriers pour pratiquer une agriculture intensive. De fait, environ 79% de ces espaces cultivés en polyculture renferment au minimum trois spéculations agricoles. Pour ce qui est des bas-fonds rizicoles, 80% des parcelles en polyculture comporte au moins deux spéculations agricoles. Ces spéculations sont pour la plupart le riz et les cultures maraîchères.

2.2. Utilisation d'intrants agricoles sur les parcelles, une pratique récente

Pour saisir l'ampleur de l'utilisation des intrants agricoles sur les parcelles agricoles, deux périodes ont été choisies. La première période est celle qui concerne l'avant crise de 2002 et la seconde se réfère à la « période actuelle », c'est-à-dire la période allant de 2012 au moment où nous enquêtons. Concernant la première période, les paysans ont affirmé pour la plupart ne s'être jamais servis d'intrants pour leurs pratiques agricoles. Pour certains, la question ne s'était jamais posée, les sols étant en parfaite « santé ».

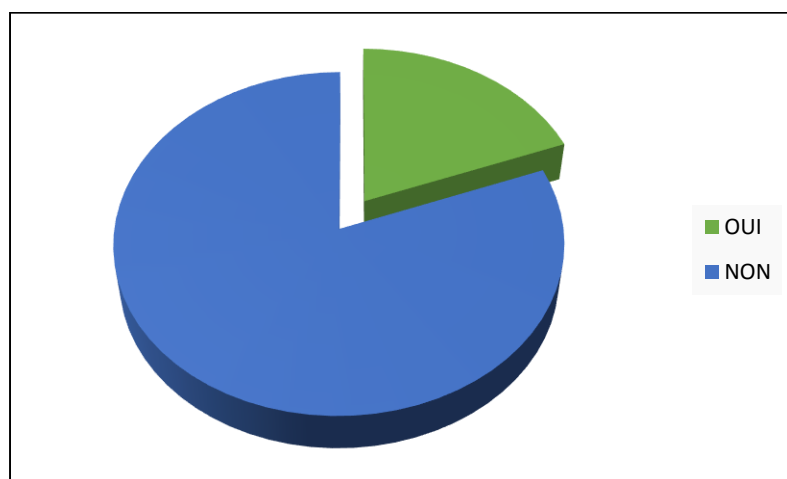
« Non, avant la guerre-là je ne prenais pas de produits (intrants agricoles). On n'a pas besoin de ça même. En ce moment-là la terre est encore bonne. Donc quand tu plantes quelque chose, ça réussit bien. C'est pas comme maintenant-là. »

« Non. Mais de toutes les façons on n'en avait pas besoin. Parce que la terre-là était bonne ; ça produisait bien. C'est en ce moment qu'on pouvait dire la terre nourrit son homme. »

« On va faire quoi avec ça ?! Non, en tout cas moi je ne prenais pas aussi. Avant même on ne vendait pas ça ici comme ça oh. Parce que la terre-là était bonne. Quand tu plante quelque chose ça réussit... »

Statistiquement, il ressort que 81% des chefs d'exploitation enquêtés ne recouraient pas aux intrants agricoles, tandis que 19% en avaient recours pendant cette période.

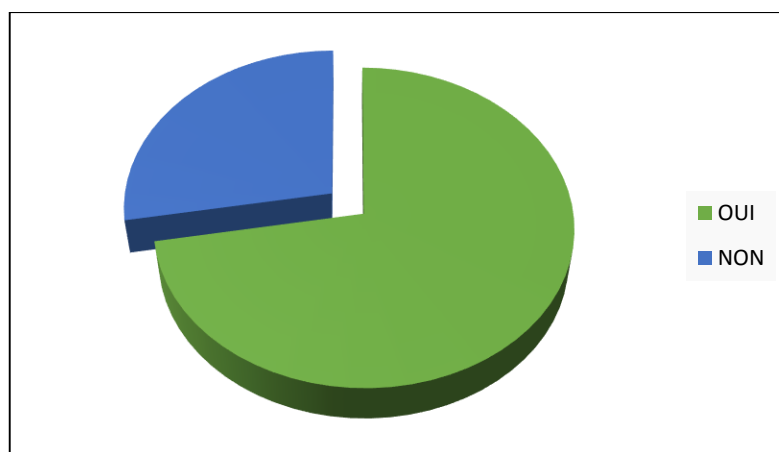
Figure 7 : Réponses des paysans à propos de l'utilisation d'intrants avant 2002



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016).

Pour la seconde période, la situation est tout autre. Dans leur grande majorité, les paysans ont affirmé utiliser actuellement des intrants sur leurs parcelles agricoles. Plus 7 ménages sur 10 (72%) ont recours aujourd'hui aux intrants sur leurs parcelles agricoles, alors que pendant la période d'avant crise, l'utilisation d'intrants ne concernait que 2 ménage sur 10.

Figure 8: Réponses des paysans à propos de l'utilisation actuelle d'intrants



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

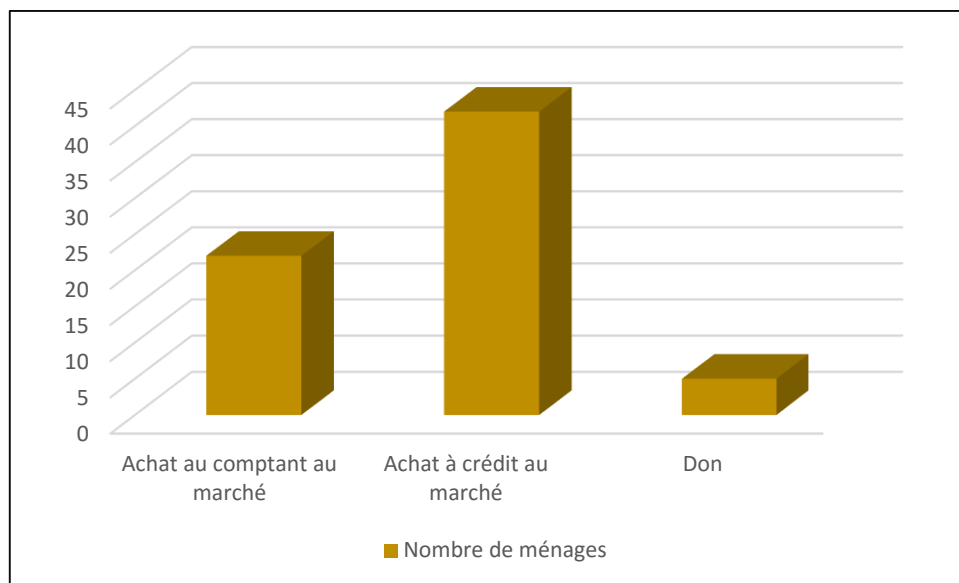
Cette hausse du nombre d'utilisateurs d'intrants agricoles montre que les paysans ne les considèrent plus comme « *pas nécessaires* », mais plutôt comme « *bon pour la production agricole* ». Pour ceux-ci, l'utilisation d'intrants aujourd'hui répond à un souci de « *produire* ».

beaucoup, comme la terre n'est plus trop ça maintenant ». Pour certains, les intrants sont devenus même obligatoire, du moins pour qui veut maintenir le niveau de sa production élevé.

« Aujourd'hui, si tu n'as pas utilisé produits pour pomper dans les champs, ça peut pas donner. C'est pas comme si c'est un truc...c'est la vérité. Parce que la terre n'est plus comme avant où c'était bien même. Aujourd'hui-là, c'est produits qui peut faire quelque chose. »

Les intrants agricoles apparaissent donc aujourd'hui comme une nécessité pour les ménages agricoles. Les modes d'acquisition de ces intrants sont illustratifs de ce fait. En effet, deux modes d'acquisition des intrants agricoles ont été recensés au cours des enquêtes. D'une part, les ménages achètent au comptant sur le marché local et d'autre part, ils l'obtiennent à crédit soit sur le marché local soit auprès des acheteurs des produits agricoles.

Figure 9 : Modes d'acquisition des intrants agricoles



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Les données montrent que 61% des ménages acquièrent les intrants agricoles à crédit, 32% par achat au comptant et 7% les reçoivent par don soit de la coopérative à laquelle ils appartiennent soit par le biais de structures d'encadrement telles que l'ANADER ou le Conseil Café-Cacao.

2.3. Mise en culture des jachères

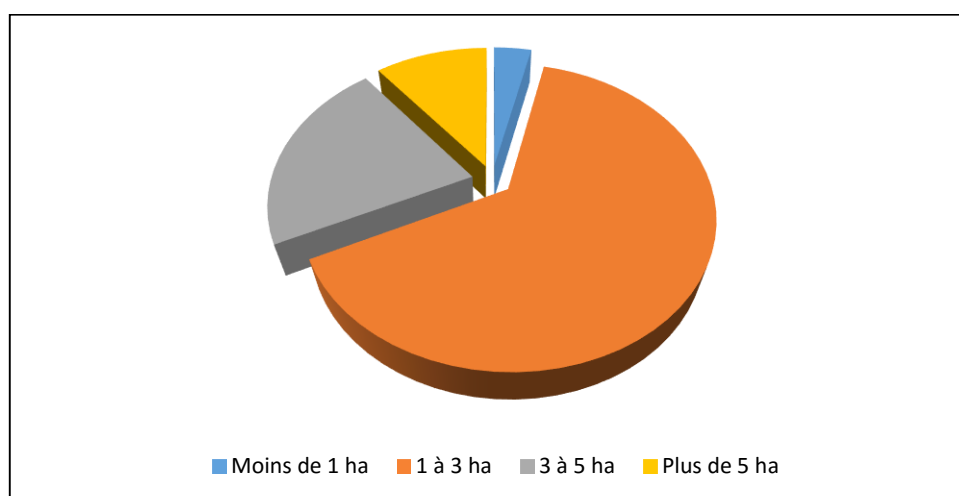
Les jachères sont des parcelles qui, après avoir été mises en culture, sont, au bout de quelques années, laissées au repos pour qu'elles retrouvent leur fertilité d'antan. Pour ce faire, les paysans « abandonnaient », pendant plusieurs années, les parcelles qu'elles avaient utilisées et jugées « fatiguées », pour en défricher de nouvelles.

« Ce qu'on appelle poupou¹³ ici, c'est des parcelles que nous on laisse au repos pour qu'elles redeviennent comme avant. On touche pas à ça hein. On pouvait laisser ça pendant longtemps, souvent dix ans même. Après tu viens et puis tu utilises ça, quand tu vois que tout est occupé. C'est comme un secours quoi. »

« ...Quand c'est comme ça tu enlèves ta tête dessus même. Parce que si tu ne laisses pas ça longtemps, ça peut pas bien donner après. »

La plupart des jachères n'étaient donc pas, avant le début de la crise de 2002, des espaces soumis à la pratique agricole. De nombreux ménages disposaient alors d'au moins une parcelle de jachère. La taille des jachères était relativement élevée. Selon les données statistiques, 85% des ménages disposaient de jachères dont la superficie était comprise entre 1 et 5 ha. Pour 11% des ménages, les superficies des jachères étaient de plus de 5 ha. Enfin, seulement 4% des ménages disposaient d'une parcelle de jachère inférieure à 1 ha.

Figure 10 : Proportion des superficies des jachères avant la crise de 2002



Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016).

¹³ Jachère en langue Niamboua et Niédéboua

Aujourd'hui cependant, ces espaces qu'« on ne touchait pas » sont de plus en plus mis en culture. Ils sont utilisés pour la culture du vivrier, mais aussi pour les cultures pérennes telles que l'anacarde et l'hévéa qui elles, « poussent sur n'importe quel sol ».

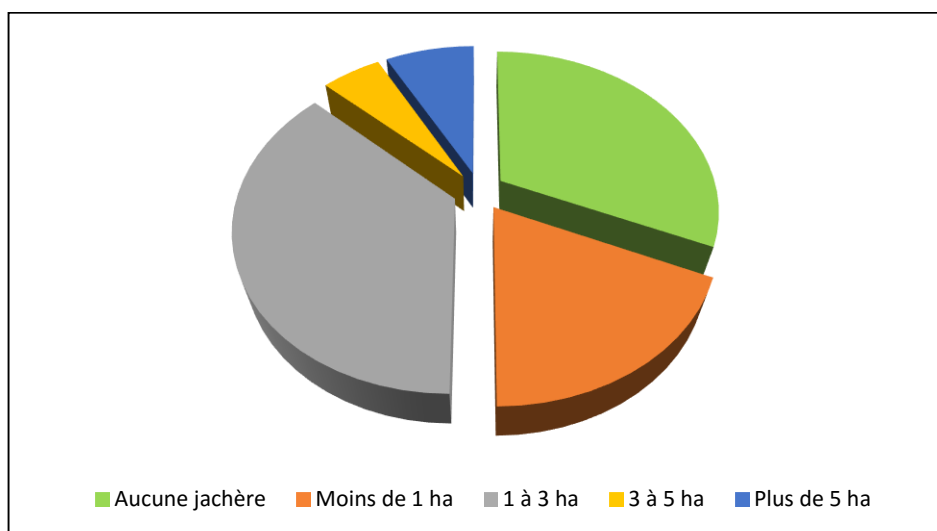
« Actuellement, c'est dessus j'ai mis igname, banane et puis manioc-là. J'ai divisé même ; y a un côté où y a tous les mangés-là et l'autre côté, c'est anacarde mélangé hévéa. Mais j'ai mis mangé un peu aussi là-bas... »

« Non, poupou-là y a n'en plus. C'est avant que j'avais aussi. Y a pas trop longtemps que j'ai commencé à utiliser même, voilà. Cultures vivrières-là c'est là-bas que ça se trouve. »

« Comme y a manque de place donc j'ai dû prendre ça pour donner à ma femme. C'est sur ça qu'elle fait son arachide et puis gombo sec-là. Sinon en temps normal, c'est pas encore arrivé que on va utiliser. Mais la réalité est là hein, y a plus de terres disponibles ici. »

Le nombre de ménages qui disposaient d'une parcelle de jachère s'est considérablement amenuisé. Désormais, de nombreux ménages se retrouvent sans « secours ». Dans le même temps, les superficies des jachères elles aussi sont en nette régression, dénotant ainsi de l'intensité des activités agricoles qui s'y pratiquent.

Figure 11 : Proportion des superficies actuelles des jachères



Source : Données de terrain (septembre-octobre 2016)

On retiendra des données ci-dessus (Figure 11) que sur l'ensemble des ménages qui disposaient d'une jachère, 32% n'en disposent plus actuellement. Aussi, les jachères dont les superficies étaient comprises entre 1 et 5 hectares ont-elles été réduites de moitié, puisque de 85% avant la crise de 2002, elles ne représentent plus que 42% de la superficie des jachères disponibles. Dans le même temps, illustratif de l'intensité de l'activité agricole qui s'y pratique, le taux des jachères ayant une superficie de moins de 1 hectare connaît une augmentation, en ce sens que de 4% avant 2002, il est aujourd'hui à 18%.

Conclusion

La raréfaction des terres agricoles a contraint les ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra à « revoir » leur façon de pratiquer l'agriculture. Ainsi, d'un système de culture basé sur l'extension des parcelles agricoles – sans recours quasiment aux intrants agricoles – et sur la mise en jachère des parcelles agricoles, on est passé à un système basé sur l'association, sur un même espace, de plusieurs spéculations agricoles, sur l'utilisation d'intrants agricoles et sur la mise en culture des jachères. Il ressort aussi que ce changement de système de culture date, dans la plupart des cas, de la période 2002-2011. Ces pratiques « nouvelles » de productions sont en fait portées par une logique d'intensification agricole.

Cette logique d'intensification agricole est caractérisée d'abord par le nombre de spéculations agricoles mises en association sur les parcelles qui, à l'analyse, est liée à la perception des paysans de ce qu'est « produire beaucoup », ensuite par l'utilisation récente d'intrants agricoles par les paysans et enfin par la mise en culture des jachères. Dans le premier cas, il ressort que la plupart des parcelles cultivées en polycultures comportent au moins trois spéculations agricoles. Pour certaines parcelles comme les cacaoyères et les parcelles de vivriers, le nombre de spéculations cultivées est au-delà de trois. Ensuite, l'analyse des données a montré que l'utilisation des intrants sur les parcelles agricoles date d'il n'y a pas longtemps et a pour but l'augmentation de la production agricole. Enfin, autrefois mises au repos pendant de nombreuses années de sorte à leur permettre de se régénérer, les jachères font l'objet aujourd'hui d'intenses activités agricoles. De nombreux ménages qui en disposaient avant 2002, n'en disposent plus. Pour ceux qui en disposent encore aujourd'hui, les superficies sont en nette régression.

Mais, les ménages agricoles de la zone ne font pas que face à la rareté des terres cultivables, ils sont aussi confrontés à un manque de main-d'œuvre permanente, tant familiale qu'extra-familiale, pour l'exploitation des parcelles agricoles. Dans ces conditions, des ajustements au niveau du système d'exploitation des parcelles agricoles s'imposent aussi.

CHAPITRE 2 : PRATIQUE DE DIVERSIFICATION DES MODES D'EXPLOITATION DES PARCELLES AGRICOLES ET LOGIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Introduction

Deux modes d'exploitation des parcelles agricoles ont toujours caractérisé l'agriculture en milieu forestier ivoirien en général et plus particulièrement, en milieu paysan de la région du Haut-Sassandra. Ce sont le mode d'exploitation direct ou faire-valoir direct (FVD) et le mode d'exploitation indirect ou faire-valoir indirect (FVI). Dans la pratique, les paysans, avec l'aide de la main-d'œuvre familiale ou extra-familiale qu'ils rémunéraient, exploitaient eux-mêmes leurs parcelles agricoles ou bien les cédaient en métayage de sorte à bénéficier, à la fin de la saison agricole, d'une partie de la récolte. En clair, c'était soit la cellule familiale qui avait en charge la gestion de la parcelle, soit un métayer qui, après la récolte était tenu d'en verser une partie à son « patron ».

Cependant, depuis le début de la crise de 2002 et son corollaire de pauvreté, les ménages ruraux n'ayant plus la capacité financière de rémunérer une main-d'œuvre externe devenue rare, procèdent à une diversification des modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles. De plus en plus, de nombreux propriétaires fonciers adoptent plusieurs modes d'exploitation sur leurs parcelles agricoles. En effet, du « FVD ou FVI » sur les parcelles agricoles, il est devenu maintenant courant de voir sur une même parcelle agricole un système de « FVD et FVI ». Ce changement dans la façon d'exploiter les parcelles agricoles posent un certain nombre d'interrogations : Comment les ménages agricoles mettent-ils en pratique la diversification des faire-valoir des exploitations agricoles ? Quelles sont les logiques socio-économiques qui sous-tendent cette diversification ?

Ce deuxième chapitre du mémoire a pour objectif donc de montrer, dans un premier temps, comment cette diversification des faire-valoir des parcelles agricoles se met en pratique et dans un second temps, de comprendre les logiques socio-économiques qui la sous-tendent.

1. Pratique de diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles

1.1. Sur une même parcelle agricole

La diversification des modes d'exploitation sur une même parcelle agricole consiste à y associer plusieurs faire-valoir. Il peut s'agir d'une association entre le FVD et le métayage ou d'une association entre FVD et location. Mais la plupart des cas rencontrés au cours de nos entretiens concerne le cas où le propriétaire de la parcelle exploite une partie de celle-ci et cède l'autre partie à un métayer, la plus grande partie de la parcelle étant généralement cédée au métayer. Pour les paysans cela est dû à plusieurs raisons. D'abord, le manque de moyens financiers est évoqué par certains ménages comme un handicap qui les contraint à n'exploiter qu'une infime partie de leurs parcelles.

« Bon, tu sais c'est un problème d'argent, voilà. C'est un problème d'argent. Parce que si tu n'as pas les moyens, c'est très dur. Sinon, c'est moi-même qui m'occupais de mon champ, moi et mes enfants. En ce moment...bon, j'avais un peu quand même, donc je pouvais bien m'occuper de ça. Mais actuellement leur affaire de produits, il faut pomper tout ça-là, c'est compliqué. Les temps sont devenus durs actuellement. Donc c'est ça, c'est par manque de moyen que j'ai donné grande partie-là à aboussan. »

« Oui, je vois. La question est bien posée. En principe, tu dois donner un peu et puis toi-même tu prends la grande partie. Mais si tu n'as pas les moyens, tu fais comment ?! Tu es obligé tu vas donner ce qui est beaucoup-là, ou bien ? C'est avant le planteur avait l'argent, mais actuellement on a plus rien. Les champs sont devenus morts. On peut plus faire champs aussi, y a plus place. Donc le peu qui est là, tu donnes à aboussan, là comme ça pour que lui au moins il peut t'aider à payer les produits pour pomper. »

Ensuite, pour certains exploitants agricoles, c'est la pénibilité même des tâches agricoles qui les a contraints à céder la grande partie de leur parcelle agricole.

« Attends ! Est-ce que ce que Mossi fait-là toi tu peux faire ça ? Toi-même là si tu es Baoulé tu peux le faire ? Tu le sais, ça c'est des questions à ne pas poser. C'est les gens courageux-là qui le font. Travail de champ-là, c'est pas facile hein. Il faut que tu donnes une partie, sinon c'est pas évident. (...) c'est pourquoi j'ai donné à burkinabé, lui il travaille bien. »

« J'ai fait mon champ, c'est devenu grand, c'est pour ça que j'ai mis aboussan là-bas pour que je me repose. Pour cinq hectares de cacao, la cueillette de cinq hectares c'est pas facile. Tu vas cueillir, tu vas finir de cueillir toi seul cinq hectares de cacao et puis transporter ça pour venir mettre ça à un seul lieu, sur un seul lieu, mais, hum c'est pas facile. L'argent-là c'est bon hein, mais la santé est mieux aussi. Parce que cinq hectares en production, qui produit-là, tu pourras pas toi seul. (...) C'est pourquoi on donne. Ce serait mieux que l'aboussan ait au moins une part. »

« Travail de bas-fond là est trop difficile. Quand tu es là-bas, tu peux pas faire autre chose, ça prend tout ton temps. C'est mieux de mettre une grande partie en location... »

Il ressort donc des propos des exploitants agricoles que sur une parcelle agricole, la diversification des faire-valoir se pratique le plus souvent sur les cacaoyères et les bas-fonds rizicoles. Elle concerne généralement les ménages qui ne disposent que d'une seule parcelle. Qu'en est-il alors des ménages qui disposent de plusieurs parcelles agricoles ? Comment pratiquent-ils la diversification des modes d'exploitation de leur patrimoine foncier ?

1.2. Sur plusieurs parcelles agricoles

Pour les ménages disposant de plusieurs parcelles agricoles, la diversification des faire-valoir consiste à affecter à chaque parcelle, un faire-valoir particulier. Dans ces conditions, le patrimoine foncier est exploité et par le propriétaire et par un métayer ou un fermier.

« Bon, pour le café et puis cacao-là, j'ai divisé. Y a un côté j'ai coupé pour mettre en aboussan et puis l'autre je travaille dessus moi-même. Les deux, cacao comme café. Où y a igname et puis manioc-là, les produits pour manger-là, là c'est pour moi. Maintenant bas-fond là, là ça y est en location. C'est pas tout, mais c'est beaucoup quand même ; le reste là on a pas encore touché. »

« Bon, le cacao c'est aboussan qui est là-bas, il travaille et puis on partage après. Champ d'anacarde et puis hévéa là c'est moi qui m'occupe de ça, comme c'est encore jeune donc je m'occupe moi-même. Bas-fond là, y a un côté en location et l'autre côté j'ai donné ça à un aboussan aussi. »

« ...Donc si tu veux gérer tout ça toi-seul, c'est pas bon. Donc j'ai divisé le travail. La plantation où c'est mélangé café-

cacao, c'est mes enfants qui travaillent dedans. Hévéa, ça c'est aboussan mais on partage en deux et puis bas-fond aussi ça y est en location depuis l'année dernière. Donc voilà ça un peu, comment je fais pour m'en sortir. »

Le constat est donc que la pratique de diversification des modes d'exploitation sur plusieurs parcelles agricoles donne lieu à une association de tous les types de faire-valoir. De façon explicite, il ressort des propos ci-dessus que le FVD et le métayage concernent plus particulièrement les parcelles des cultures de rente, tandis que la location est exclusivement réservée aux bas-fonds rizicoles. L'association de ces modes d'exploitation n'exclut pas cependant le fait que chacun est utilisé en fonction de ses spécificités, notamment le métayage et la mise en location des bas-fonds rizicoles.

1.3. Spécificité des faire-valoir

1.3.1. Spécificités du métayage

Le métayage, aussi appelé « *gblénansoûn ou gblénantan* », chez les Niamboua et Niédéboua ou encore, « *aboussan ou abougnon* » en pays Akan, est un faire-valoir qui consiste, pour le propriétaire de la parcelle agricole, à céder un droit d'usage temporaire à un métayer qui, après chaque récolte, est tenu de lui reverser une partie. Deux cas de figure se présentent. D'un côté, le partage se fait en trois parties, les deux tiers de la récolte revenant au propriétaire de la parcelle (*gblénantan ou aboussan*) et de l'autre côté, la récolte est partagée en deux parties, chacun des acteurs ayant droit à une partie (*gblénansoûn ou abougnon*).

« Celui qui prend le champ, il travaille toute l'année. Saison pluvieuse là, il travaille jusqu'à ce moment comme ça, là cacao sort un peu un peu. S'il a eu dix kilos vous partagez en trois... »

« (...) Si tu as un travail qui t'empêche là, si tu as au moins un grand champ, y a des travaux qui t'empêchent, tu viens, ah jeune homme vient tu vas prendre mon champ. Aboussan-là, ça se partage que trois fois, la vente se partage que trois fois. (...). C'est toi le propriétaire du champ, c'est toi qui prends la grande partie. Mais l'aboussantier, c'est lui qui travaille dans le champ. C'est lui qui nettoie, il fait tout. »

« Voilà ! Il y a deux manières. Parce que ça peut être en trois comme en deux. Si le champ n'est pas trop propre, que ça donne pas beaucoup et c'est grand, faut que vous partagez en deux pour qu'il (le métayer) gagne un peu, sinon il va perdre. Parce que le travail qu'il va faire dedans là, c'est tout ça là il calcule. Donc souvent, on fait en trois ou en deux. »

Le métayage est donc un système de partage en trois ou en deux parties de la récolte. Dans la pratique, le « partage en trois » est pratiqué sur les parcelles où les travaux ne sont pas pénibles, les parcelles « où y a rien à faire dedans », mais également sur les parcelles qui sont le plus génératrices de revenus. « Le partage en deux » quant à lui, est pratiqué sur les « parcelles à problème ». Ainsi, dans la plupart des cas, le *gblénantan* est pratiqué sur les cacaoyères, les parcelles d'anacardières et d'hévéa, tandis que le *gblénansoûn* est pratiqué sur les caféières et les bas-fonds rizicoles.

« C'est dans champ de cacao qu'on partage en trois. Mais café-là, c'est deux fois. Cacao-là, tu travailles pas beaucoup dedans, ça tuer tous les herbes. L'arbre même a tué tous les herbes-là, toi tu fais quoi, tu ne fais que récolter, c'est tout. Le café-là, c'est la brousse on te montre. Tu vas nettoyer en bas pour que ça soit propre, tu vas cueillir. Il faut voir les fourmis rouges là, donc on partage deux fois ; tu as un sac lui aussi il a un sac. Sinon, y a rien à faire dans cacao »

« Le café son travail est très difficile. Quand tu dis à quelqu'un café-là on va diviser en trois, y a même pas quelqu'un qui va travailler dans le champ, parce que c'est très difficile. Et puis ça produit une fois dans l'année. Donc une fois dans l'année, si c'est pour partager comme cacao, il va pas accepter. Or cacao-là, on peut vendre dans l'année-là six fois, six bonne fois. Et puis maintenant y a les petits petits-là. Donc dans les six bonne fois-là, aboussantier¹⁴ il peut gagner beaucoup. »

Après donc avoir récolté, les deux parties procèdent au partage soit en deux soit en trois. Mais, le partage ne se fait pas systématiquement. Il passe par une étape ultime : l'étape de la vente. Dans toutes les localités enquêtées, il est ressorti que le partage de la récolte qui caractérise le métayage ne concerne en fait que le revenu tiré de la vente des produits agricoles.

¹⁴ Métayer

Les ménages, mais aussi les métayers, préfèrent partager le revenu tiré de la vente des produits plutôt que les produits eux-mêmes.

« Non, c'est le produit du champ hein ! Donc il doit travailler trois fois dans le champ, et la récolte si c'est dix sacs, on vend le kilogramme des dix sacs-là devant lui-même, maintenant on partage en trois. »

« ...Mais vous vendez d'abord et puis vous partagez l'argent. Le propriétaire du champ a deux parties et toi tu as une partie. »

Le métayage est caractérisé ainsi par trois éléments. Premièrement, par deux modes de partage différents de la récolte. Deuxièmement, par la différence entre les types de parcelles sur lesquelles il est pratiqué. Enfin, par le fait que c'est plutôt le revenu issu de la vente de la production et non la récolte elle-même qui est partagé par les différents acteurs.

1.3.2. Spécificités de la pratique de location

La mise en location des parcelles agricoles est une pratique courante dans les différentes localités qui ont fait l'objet d'enquêtes. Bon nombre d'exploitants agricoles ont recours à cette pratique qui consiste à céder temporairement toute ou partie de la parcelle à un autre exploitant qui, en contrepartie et selon les termes du bail, verse un droit au propriétaire de ladite parcelle. Dans les localités d'enquête, les modalités de paiement de ce droit sont, à certains égards, novateurs. En effet, le droit d'usage temporaire de la parcelle mise en location dépend du nombre de récoltes par saison agricole. Le locataire est non seulement tenu de payer le prix fixé en fonction du nombre de récolte, mais également et surtout, il doit le faire avant de prendre possession de la parcelle.

« Avant de prendre, vous vous entendez. Il paye les dix mille francs et il commence à travailler. S'il a fini, tu reprends ta parcelle. Maintenant, si le gars il veut faire encore, vous vous entendez encore, il paye la même chose et puis il continue, c'est comme ça ici. Là maintenant ça dépend de lui. »

Hormis le fait que le fermier soit tenu de « payer à l'avance » et en fonction du nombre de récoltes qu'il compte faire, dans la plupart des cas, cette somme est suivie d'une partie de la récolte. En clair, après avoir payé de l'argent pour l'exploitation de la parcelle, le fermier se doit aussi de donner une partie de sa récolte au propriétaire de la parcelle.

« Bon, voilà comment ça se passe. Quand tu viens pendre la parcelle en location, tu payes d'abord l'argent-là, et puis tu peux commencer maintenant. Maintenant, quand tu as fini la récolte, tu donnes un peu au propriétaire. Ça peut être un sac ou deux sacs. Tout dépend en tout cas de la récolte ; si ça réussit là tu peux donner beaucoup. Mais si ça ne réussit pas trop aussi, là tu peux pas donner beaucoup »

« Moi ma parcelle que je mets en location, toujours y a sac de riz derrière. Bon, c'est pas moi seul même. Tu vas trouver que tout le monde fait comme ça. Celui qui vient prendre, quand il a fini de récolter, il doit donner un peu au propriétaire qui lui a donné la place. C'est le contrat qui est là. Celui qui ne respecte pas, on ne lui donne pas. Vous vous mettez d'accord d'abord. »

Cependant, Il arrive des fois où la rétribution financière et/ou agricole ne soit pas une exigence. En ce cas, la « location » devient une forme d'entraide ou de solidarité en contrepartie d'une part symbolique de la récolte.

2. Logiques socio-économiques de la diversification des modes d'exploitation

La pratique de la diversification des faire-valoir des exploitations agricoles est portée par une multiplicité de logiques. Sur la base des entretiens que nous avons réalisés, il ressort trois principales logiques qui, en fait, correspondent aux risques auxquels les ménages pourraient faire face.

2.1. Logique de « sécurisation » de la main-d'œuvre extra-familiale

Trouver une main-d'œuvre extra-familiale semble aujourd'hui difficile pour les ménages ruraux du Haut-Sassandra. La plupart des populations qui étaient commises à cette tâche sont aujourd'hui difficile d'accès. De nombreux ménages qui disposaient d'au moins un manœuvre sur leur exploitation agricole ont affirmé ne plus en posséder depuis le début de la crise de 2002.

« Avant il n'y avait pas de problème pour avoir les travailleurs (manœuvres) ici. Mais c'est la guerre-là qui tout gâté. Aujourd'hui, on les gagne plus. Eux tous ils eu champ maintenant... »

« Avant, y avait beaucoup de manœuvres dans mes champs, je les payais par an. Ils travaillaient sur champs de cacao et puis café. Quand la guerre est venue qu'on est parti, à notre retour ils n'étaient plus là. Bon, jusqu'à présent aussi je n'ai pas encore pris aussi. Parce que tu peux pas trouver comme ça, c'est très difficile. Pour dire que tu vas avoir quelqu'un qui va être là en permanence, c'est plus possible même... »

« Moi pour moi-là c'est dans la crise qu'il est parti. Quand je suis revenu...parce que je suis parti en 2002 et c'est en 2006 que je suis revenu. Donc quand je venais, le gars était déjà parti. »

Pour ceux qui disposaient de beaucoup plus de manœuvres, le nombre a considérablement diminué.

« Au début, ils étaient 7. C'étaient tous des Burkinabé ; ils dormaient tous au campement là-bas. Mais actuellement où je te parle-là, il me reste 2. Les autres-là sont partis. »

La rareté d'une force de travail permanente extérieure à la cellule familiale est donc avérée. Cette situation conduit les ménages à reconsidérer les modes « traditionnels » d'exploitation de leurs parcelles agricoles. Ne pouvant compter sur une main-d'œuvre familiale qui, pour la plupart, ne réside pas en permanence dans la localité, les ménages font donc appel soit à des métayers soit à des locataires pour l'exploitation de leurs parcelles.

Tableau 5 : Proportion du statut de la main-d'œuvre familiale au sein des ménages

Statut de la main-d'œuvre familiale	Nombre de ménages	Proportion %
Permanente	39	37,14
Temporaire	66	62,86
Total	105	100

Source : Nos enquête de terrain (septembre-octobre 2016)

Ce recours aux métayers et/ou fermiers permet en fait aux ménages qui le pratiquent de pérenniser une activité agricole sur leurs plantations. Pour certains des chefs d'exploitation enquêtés, cela est une impérative. Sans cette diversification des faire-valoir de leurs parcelles, l'activité agricole ne se résumerait qu'à cultiver de petites parcelles de vivriers.

« Avant, on était nombreux ici, et puis moi-même je me sentais bien. Mais aujourd'hui eux tous ils sont mariés, ils ont chez eux maintenant et puis moi-même je suis malade tout le temps. Donc ça m'aide un peu, puisque comme ça je sais que (qu'il) y a quelqu'un qui s'occupe bien de mon champ de cacao. Moi et ma femme on peut nous même s'occuper de vivriers-là. »

« Mais, je vais faire comment ?! Aujourd'hui je suis seul, si je n'ai pas donné un peu un peu aux gens-là, je vais faire comment ?! Ah, c'est ça. Pour ce qu'on mange-là, là comme c'est un carré¹⁵, je peux m'occuper. Mais et les autres, café, cacao tout ça-là, qui va s'occuper ?! Tu vois, c'est le problème que je vis actuellement ici. »

En outre, du fait aussi de leur « liberté »¹⁶ de mouvement, ce recours fait peser un risque sur la pratique agricole des ménages. Il faut donc pour ces ménages œuvrer à ce qu'ils restent le plus longtemps sur les parcelles qui leur ont été confiées.

« Bon, il faut dire qu'aujourd'hui pour trouver un manœuvre à plein temps comme ça c'est un parcours du combattant. Surtout depuis que la crise est venue-là, c'est devenu comme c... de chat ; on trouve plus. C'est aboussan ils font maintenant. Mais eux-aussi, on les moins pas¹⁷. Donc quand tu as eu un, ah, il faut bien l'attraper pour que la saison prochaine tu puisses compter encore sur lui. Parce qu'à tout moment il peut partir ; s'il a eu mieux ailleurs, il s'en va hein. C'est comme ça.»

On retiendra donc que derrière le manque de force de travail, la pratique de la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est portée par une logique de sécuriser une main-d'œuvre extra-familiale qui se fait de plus en plus rare.

¹⁵ Dans le « langage agricole », un carré désigne une parcelle de 0,5 ha.

¹⁶ Le métayer ou le fermier n'est en principe contraint par aucun contrat qui l'obligerait à exploiter une parcelle agricole pour un temps déterminé. Il peut donc à tout moment, s'il trouve mieux ailleurs, arrêter l'exploitation de ladite parcelle.

¹⁷ Dans le langage familier ivoirien, l'expression « on les moins pas » signifie, entre autres, « ils sont difficiles à manœuvrer ».

2.2. Logique de « réduction » des charges d'exploitation des parcelles agricoles

Depuis la crise de 2002, il ne fait aucun doute que le coût de l'exploitation des parcelles agricoles a augmenté de façon significative. Les plantations ont longtemps été laissées sans entretien, contraignant les ménages à y injecter des sommes conséquentes. Mais la décennie de crise qu'ils ont traversée a laissé des séquelles, surtout au niveau économique. La plupart des ménages agricoles ne sont plus en mesure de supporter tous seuls les frais d'entretien des parcelles. Dans ces conditions, les ménages cèdent une partie de leur parcelle soit en métayage soit en location, les métayers et fermiers devant prendre en charge les frais d'entretien des parcelles qu'ils ont en charge. Le recours à ces « nouveaux investisseurs » « permet » ainsi aux ménages de se « libérer » du poids de l'entretien des parcelles agricoles.

« J'ai mis en location parce que travail de bas-fond là y a trop de dépenses dedans. Tu dois payer les produits pour pomper dedans avant de nettoyer. Après quand tu finis de semer le riz, pour le désherbage, si tu n'as personne pour t'aider, tu payes encore produits pour pomper. Or ça aussi ça coûte cher. Donc je préfère donner en location aux gens, comme ça moi je m'occupe pas de ça. Seulement que chaque année j'ai un peu d'argent. »

« Bon, moi j'ai jusqu'à quatre champs. Y a cacao, café, igname et puis bas-fond. Pour que tout ça n'a qu'à bien donner, il faut produits, sinon ça peut pas aller. Donc cacao tu vas payer produits, café tu vas payer produits, bas-fond là même c'est pas la peine. Mais mon fils est-ce que ça peut aller ?! Je peux pas faire tout ça, je n'ai pas les moyens. Donc c'est mieux que je vais donner aux gens ils n'ont qu'à travailler dedans. Si c'est un seul champ, là je peux débrouiller pour prendre crédit... »

« Je fais ça pour me reposer un peu. Depuis que je suis revenu après la crise, j'ai beaucoup dépensé dans mes plantations, je suis à bout de souffle. Donc quand j'ai donné une partie en métayage et l'autre partie en location, ça me permet de me concentrer seulement sur un seul coin que j'ai pris moi-même. Pour les autres, on travail dedans, et puis on m'envoie mon argent, c'est tout. »

Comme on le voit, en diversifiant les modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles, les ménages recherchent en fait un soutien financier, une aide pour alléger leurs dépenses. Lesquelles dépenses sont devenues conséquentes du fait du vieillissement des plantations. Les

raisons qui poussent donc ces ménages à pratiquer cette diversification des modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles vont bien au-delà du manque de main-d'œuvre.

« Non, c'est pas ça seulement. C'est vrai que si y a pas quelqu'un on peut pas travailler dans les champs hein, mais ça on peut toujours trouver une solution. Mais le véritable problème qui est là, est que pour avoir un bon champ aujourd'hui qui donne bien-là, il faut que tu vas dépenser beaucoup dedans. C'est le problème qui est là. Mais si tu n'as pas d'argent, c'est obligé que tu vas donner à quelqu'un qui peut le faire. »

De ce qui précède, on retiendra donc qu'au-delà de la sécurisation de la main-d'œuvre pour l'exploitation des parcelles agricoles, la diversification des faire-valoir est pratiquée par les paysans pour une raison de « survie économique ».

2.3. Logique de « maximisation » de la production agricole

Dans le domaine de l'agriculture, le niveau la production est lié à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, mais aussi suffisante. Or cette dernière, une main-d'œuvre suffisante, fait défaut à de nombreux ménages. Le risque de produire moins est donc présent. Face à cela, la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est pratiquée par les ménages. Pour ces derniers, cela est moins fatigant, surtout pour des ménages dont la main-d'œuvre familiale fait défaut.

« C'est par rapport au travail, c'est fatigant. Et une seule personne ne peut pas travailler dans tous champs-là. Aujourd'hui voilà moi je suis dans riz, riz là est cassé¹⁸. Si je suis dans champ d'anacarde et puis je suis dans champ de cacao, tout ça là, je peux pas faire ce qui est là-bas. Donc il faut détacher un peu un peu pour que tout réussisse bien. Parce que c'est difficile hein, si tu n'as pas de gens à la maison pour t'aider.»

« Actuellement je suis seul. Bon, pas seul vraiment, mais mes enfants sont encore petits et ils vont à l'école. Si je veux faire ça moi seul avec madame, ça ne pourra pas aller, je pourrai pas faire moi seul. C'est pourquoi j'ai divisé un peu un peu.

¹⁸ Le riz est cassé veut dire que le temps de la récolte du riz est proche.

J'ai donné une partie en aboussan et bas-fond là aussi, j'ai mis une partie en location »

Pour d'autres, diversifier les modes d'exploitation des parcelles agricoles est caractéristique d'un « bon planteur ». En substance, pour les enquêtés, les charges étant nombreuses, un planteur qui veut une production élevée, se doit de « partager » ces charges-là.

« Disons la vérité hein. Pour un bon planteur même-là, il faut forcément des gens. Parce que quand tu veux beaucoup-là, toi-seul tu peux pas subvenir. Il faut des gens forcé. Tu peux avoir trois champs, quatre champs, toi-seul tu peux pas les nettoyer et puis les cueillir. La cueillette là même c'est un travail aussi hein. Il faut cueillir, il faut faire ceci, ramasser. Or en temps de pluie, y a du travail dedans. Donc quelqu'un qui veut produire beaucoup là même là, il faut forcément des gens. Faut pas faire ça seul, sinon ça peut pas réussir. Surtout la plantation-là, quand tu fais seul-là, tu peux pas dépasser celui qui lui-même travail un peu et puis il a quelqu'un qui fait là-bas, ça devient plus beaucoup ! Donc c'est très important. Un hectare de cacao seulement, si tu veux tout ramasser tous les grains pour mettre ça en tas, mais tu vas avoir plaie ici (montrant son épaule). Il faut des gens ; tu vois ???!!! »

En somme, la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est pratiquée par les ménages dans le souci aussi d'augmenter leur production agricole. Il faut pour cela « *donner un peu un peu aux gens* ».

Conclusion

Il ressort de ce deuxième chapitre que la pratique de diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles diffère selon que cela s'applique sur une parcelle agricole ou sur plusieurs parcelles. Sur une seule parcelle agricole, il s'agit pour le paysan de confier une partie de la parcelle soit à un métayer soit à un fermier et de n'exploiter que l'autre partie. Dans la plupart des cas rencontrés, les paysans cèdent la plus grande partie de leur parcelle, évoquant le manque de moyens financiers et la pénibilité des travaux champêtres. Sur plusieurs parcelles, les paysans attribuent à chaque parcelle, un faire-valoir particulier. Dans la pratique, le métayage et le FVD sont le plus souvent pratiqués sur les parcelles de cultures de rente, alors que la mise en location des parcelles ne concerne que les bas-fonds rizicoles.

Il ressort également que la pratique de diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est sous-tendue par trois logiques. D'abord, pour les paysans, il s'agit de sécuriser une main-d'œuvre extra-familiale de plus en plus rare depuis le début de la crise de 2002. Ensuite, il s'agit pour les paysans de réduire les charges d'exploitation des parcelles agricoles devenues élevées du fait de leur non-entretien pendant de nombreuses années. Enfin, il s'agit pour les paysans d'augmenter leurs productions agricoles. A l'analyse, ces différentes logiques correspondent aux risques de plus en plus présents dans le domaine agricole de la zone d'étude. Ces risques dont pourraient faire face les paysans et qui justifient le fait qu'ils procèdent à la diversification des modes d'exploitations des parcelles agricoles sont le risque de manquer de main-d'œuvre pour l'exploitation des parcelles, le risque d'être confronté à un coût élevé pour l'exploitation des parcelles et le risque d'une baisse de la production.

En procédant donc à cette diversification des faire-valoir des exploitations agricoles, les paysans cherchent à anticiper et à gérer ces risques. Lesquels risques pourraient, s'ils venaient à se concrétiser, causer des dommages à nombreux ménages, notamment en affectant leur situation alimentaire.

CHAPITRE 3 : STRATÉGIES D'ADAPTATION ET SITUATION ALIMENTAIRE DES MÉNAGES RURAUX

Introduction

La décennie de crise qu'a connue la Côte d'Ivoire a particulièrement affecté les populations rurales de la région du Haut-Sassandra. Durant cette période, le taux de pauvreté a connu une hausse significative, détériorant ainsi davantage les conditions de vie de nombreux ménages. Au plan alimentaire, l'abandon des plantations dû à la situation sécuritaire instable et la destruction et le pillage de celles-ci qui s'en sont suivis a conduit de nombreux ménages en situation d'insécurité alimentaire.

Pour faire face à cette situation, les ménages ruraux ont mis en place des stratégies d'adaptation diverses telles que l'emprunt, l'achat de nourriture à crédit, l'achat de consommation d'aliments moins préférés, etc. Outre ces stratégies, les ménages ruraux ont aussi procédé à des ajustements au sein des exploitations agricoles, notamment au niveau des façons de les cultiver et de les exploiter. Cependant, malgré ces efforts pour améliorer leur situation alimentaire, de nombreux ménages continuent d'être en situation d'insécurité alimentaire. Pour ces ménages, subvenir à leurs besoins alimentaires devient de plus en plus difficile. Qu'est-ce qui explique alors cette persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux ?

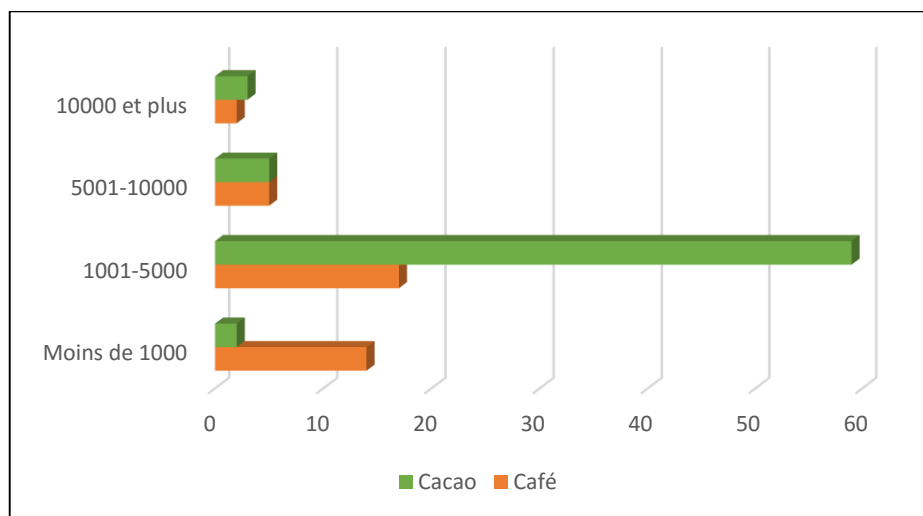
Cette troisième partie du mémoire sera donc l'occasion de répondre à cette interrogation. En s'appuyant sur des données statistiques et l'analyse des discours des chefs des ménages agricoles, elle sera consacrée à expliquer la persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux. Autrement dit, il s'agira de déterminer les facteurs explicatifs de la situation alimentaire des ménages. La sécurité alimentaire se caractérisant par la disponibilité et l'accessibilité alimentaires, la détermination de ces facteurs s'appuiera davantage sur les productions agricoles et les revenus que rapporte leur commercialisation.

1. Dynamique de la production agricole

1.1. Productions agricole avant 2002

Avant le début de la crise militaro-politique de 2002¹⁹, les ménages produisaient des quantités relativement élevées. Les productions agricoles se situaient globalement entre 1 000 et 10 000 kg pour les cultures pérennes et entre 500 et plus de 2 500 kg pour les cultures vivrières (y compris le riz de bas-fond). De façon plus détaillée, en ce qui concerne les cultures pérennes²⁰, la production cacaoyère était la plus élevée. En effet, 93% des ménages produisaient entre 1000 et 10 000 kg, 4% produisaient de 10 000 kg et seulement 3% produisaient moins de 1000 kg. Au niveau de la production caféière, 58% des ménages produisaient entre 1000 kg et 10 000 kg par an, 5% produisaient plus de 10 000 kg et 37% produisaient moins d'une tonne par an.

Figure 12 : Production (kg) des cultures pérennes avant 2002



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

En somme, avant 2002, la production des cultures pérennes était à un niveau élevé. En moyenne, les ménages produisaient, pour le cacao, 3 500 kg (avec un minimum de 640 kg et

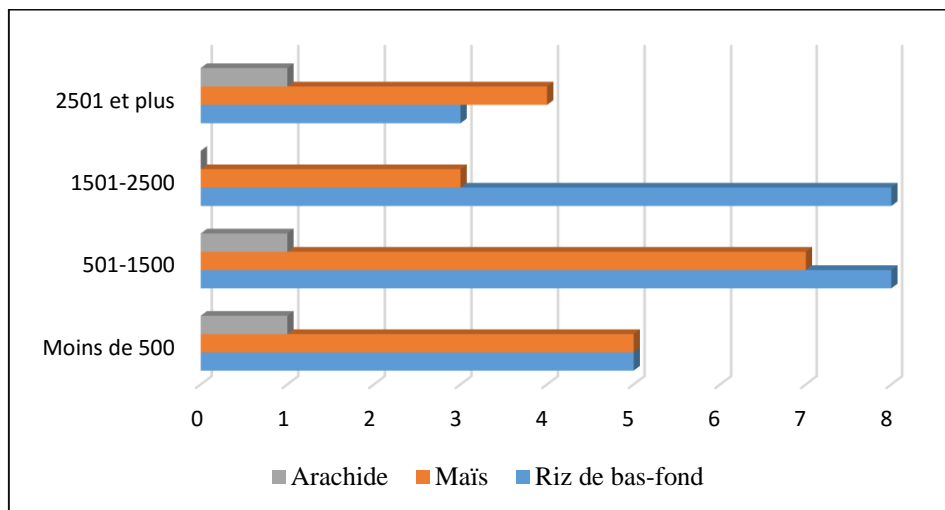
¹⁹ Pour cette étude et compte tenu du fait qu'il est difficile pour les paysans de se souvenir de toutes les quantités des productions, nous avons décidé de nous référer à la production agricole de l'année 2001.

²⁰ Les cultures pérennes retenues pour cette période sont le café et le cacao. Cela s'explique par le fait qu'avant 2002, seules ces deux spéculations étaient pratiquées par la plupart des ménages que nous avons enquêtés.

un maximum de 36 000 kg) et 2 200 kg, pour le café (avec un minimum de 70 kg et un maximum de 11 200 kg).

Pour ce qui est des cultures vivrières²¹, les parcelles étaient dans l'ensemble productives. Les productions agricoles étaient situées pour la plupart, entre 500 et 2 500 kg. Spécifiquement, la production de riz en moyenne était de 1 450 kg (avec un minimum de 100 kg et un maximum de 4 000 kg). La production du maïs était quant à elle en moyenne de 1 300 kg (avec un minimum de 200 kg et un maximum de 3 500 kg). Enfin, pour l'arachide, la production moyenne était de 1 500 kg (avec un minimum de 600 kg et un maximum de 3 000 kg).

Figure 13 : Production (kg) des cultures vivrières avant 2002



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

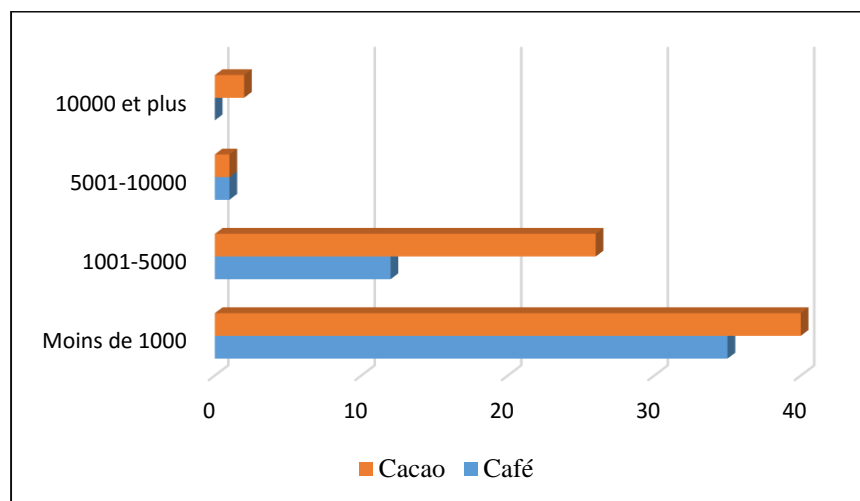
On retiendra pour finir qu'avant la crise de 2002, les productions agricoles, qu'elles proviennent des cultures pérennes ou vivrières, étaient quantitativement élevées. Qu'en était-il au moment de cette crise ?

²¹ Pour ce qui est des cultures vivrières, ce sont le riz de bas-fond, le maïs et l'arachide qui ont été pris en compte. En effet, ces spéculations sont à la fois autoconsommées et commercialisées par les ménages de sorte que la quantification a été plus aisée.

1.2. Productions agricoles de 2002-2011

Pendant la période de la crise²², les productions agricoles ont commencé à connaître une baisse dans l'ensemble. De façon générale, les ménages produisaient tout au plus 5 000 kg pour les cultures pérennes et 1 500 kg pour les cultures vivrières. Concernant les cultures de rente, 58% des ménages qui ont pratiqué la cacaoculture produisaient moins de 1000 kg, tandis que 38% produisaient entre 1000 et 5 000 kg et seulement 4% produisaient plus de 5 000 kg. Pour le café, 73% des ménages agricoles produisaient moins de 1000 kg, tandis que 25% produisaient entre 1000 et 5 000 kg et 2% à peine produisaient plus de 5 000 kg.

Figure 14 : Production (kg) des cultures pérennes entre 2002 et 2011



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

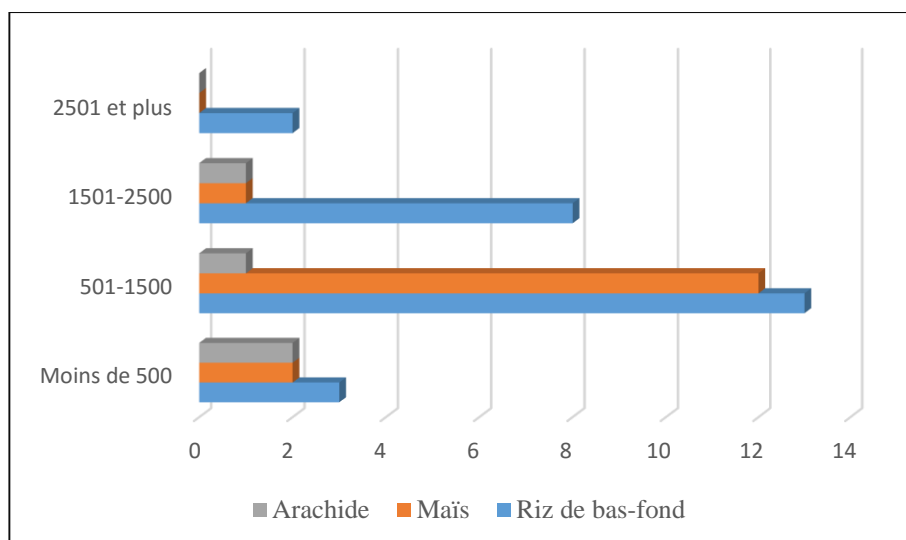
Finalement, il ressort que pendant la période 2002-2011, les productions des cultures pérennes étaient à un niveau moyen. En moyenne, la production cacaoyère était de 1 300 kg (avec un minimum de 160 kg et un maximum de 15 000 kg), alors que celle du café était de 740 kg (avec un minimum de 40 kg et un maximum de 7 000 kg).

Pour ce qui est des cultures vivrières, les parcelles étaient dans l'ensemble peu productives. Les productions agricoles étaient situées pour la plupart, entre moins de 500 et 1 500 kg. Spécifiquement, la production rizicole était en moyenne de 1 250 kg (avec un minimum de 300 kg et un maximum de 3 500 kg). La production du maïs était quant à elle en moyenne de 710 kg (avec un minimum de 300 kg et un maximum de 1 500 kg). Enfin, la production

²² Pour la période de la crise, c'est la campagne agricole 2009-2010 qui a été choisie comme point de référence. Cela se justifie par le fait que la plupart des ménages enquêtés ne se « rappelaient » que de leur production de 2010.

arachidière était en moyenne de 900 kg (avec un minimum de 150 kg et un maximum de 2 500 kg).

Figure 15 : Production (kg) des cultures vivrières entre 2002 et 2011



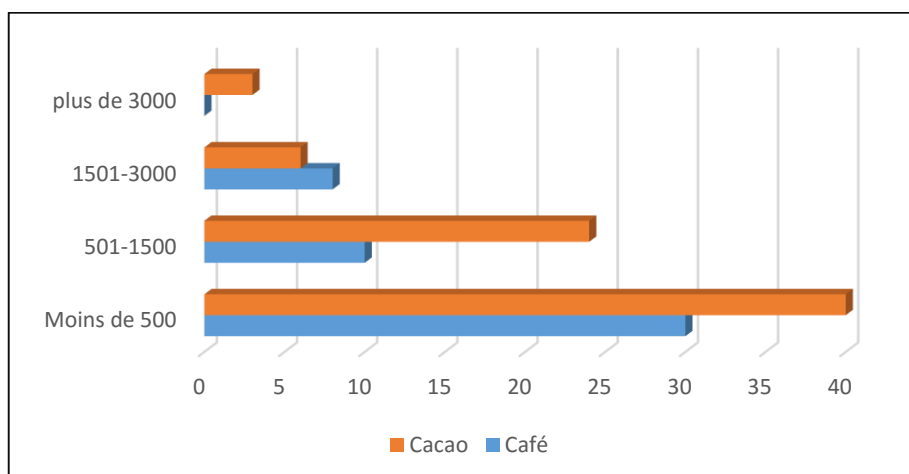
Source : Nos enquêtes de terrain (septembre-octobre, 2016)

Somme toute, on retiendra que pendant la période 2002-2011, les productions agricoles, qu'elles proviennent des cultures de rente ou vivrières, étaient dans l'ensemble inférieures à celles d'avant 2002. Comment la situation a-t-elle évolué après cette décennie ? Les productions agricoles ont-elles retrouvé leur niveau d'avant 2002 ou au contraire, ont-elles régressé ?

1.3. Productions agricoles de la campagne 2014/2015

Après la décennie de crise (2002-2011), les productions agricoles connaissent une baisse significative dans l'ensemble. De façon générale, les ménages produisaient tout au plus 3 000 kg pour les cultures de rente et 1 500 kg pour les cultures vivrières. Concernant les cultures de rente, environ 55% des ménages qui ont pratiqué la cacaoculture ont produit moins de 500 kg, tandis que 41% ont produit entre 500 et 3 000 kg et seulement 4% ont produit plus de 3 000 kg. Pour le café, 62,5% des ménages agricoles ont produit moins de 500 kg, tandis que 37,5% ont produit entre 500 et 3 000 kg et aucun ménage enquêté n'a produit plus de 3 000 kg. L'analyse des données montre également qu'après la période 2002-2011, les productions des cultures de rente connaissent une baisse significative. En moyenne, la production cacaoyère est de 700 kg (avec un minimum de 50 kg et un maximum de 9 000 kg). La production moyenne café est quant à elle de 560 kg (avec un minimum de 25 kg et un maximum de 2 870 kg).

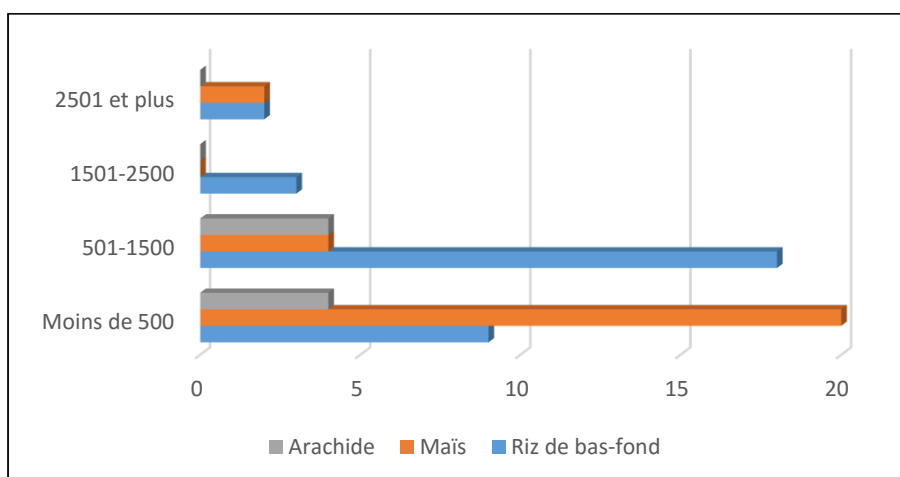
Figure 16 : Production (kg) des cultures pérenne de 2014/2015



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Pour ce qui est des cultures vivrières, les parcelles étaient dans l'ensemble peu productives. Les productions agricoles étaient situées pour la plupart, entre moins de 500 et 1 500 kg. De façon spécifique, il ressort de l'analyse des données que la production rizicole est en moyenne de 1000 kg (avec un minimum de 100 kg et un maximum de 10 200 kg). La production du maïs est quant à elle de 600 kg en moyenne (avec un minimum de 100 kg et un maximum de 3 500 kg). Enfin, la production d'arachide est en moyenne de 500 kg (avec un minimum de 150 kg et un maximum de 800 kg).

Figure 17 : Production (kg) des cultures vivrières de 2014/2015



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Pour conclure, on retiendra qu'après la période 2002-2011, les productions agricoles, qu'elles proviennent des cultures pérennes ou vivrières, sont aujourd'hui en baisse. Dans l'ensemble, les quantités produites sont inférieures à celles d'avant 2002 et de la période de crise. Il va donc de soi que la consommation alimentaire des ménages connaît elle-aussi une baisse. Mais, ces productions agricoles ne servent pas qu'à l'autoconsommation, elles sont aussi commercialisées. Dans ce cas, Comment la situation financière des ménages a-t-elle évolué dans le temps ? Le revenu des ménages connaît-il le même sort que les productions agricoles?

2. Dynamique du revenu²³ agricole

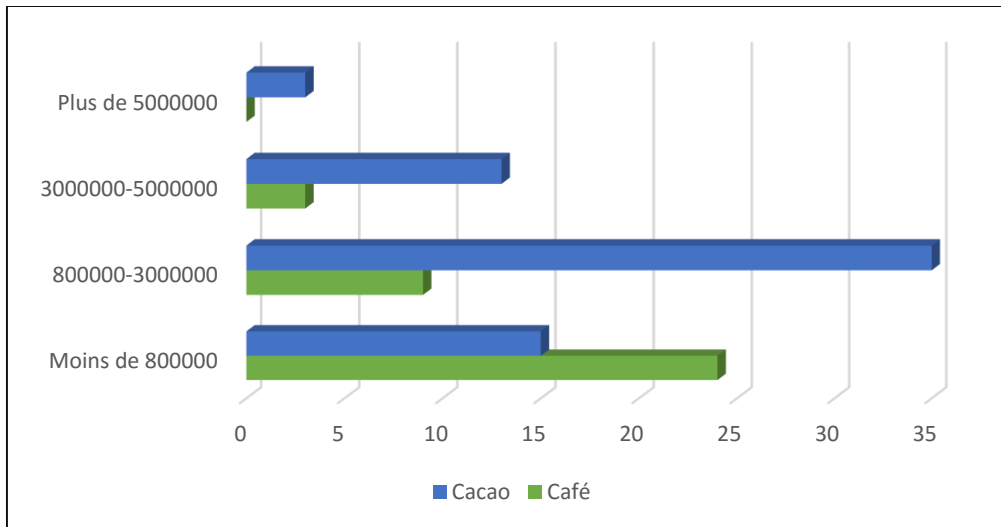
2.1. Revenus agricoles avant 2002

Avant 2002, les revenus des ménages tirés de la commercialisation des productions étaient élevés dans l'ensemble (surtout pour les cultures pérennes). Du fait d'une production élevée, les ménages percevaient en moyenne 1 798 500 francs pour la vente des cultures pérennes et 90 000 francs pour la vente des cultures vivrières. Analysées de façon détaillée, les données montrent, en ce qui concerne les cultures pérennes, que les revenus de cacao constituaient la part la plus importante du revenu des ménages agricoles. En moyenne, un ménage percevait la somme de 2 630 000 francs (avec un minimum de 150 000 francs et un maximum de 27 000 000 francs) après la vente de sa production cacaoyère, tandis que le café rapportait en moyenne 967 000 francs aux ménages (avec un minimum de 12 250 francs et un maximum de 5 040 000 francs).

L'analyse des données montre aussi que 73% des revenus de cacao se situaient entre 800 000 et 30 000 000 de francs. Pour ce qui est du café, il ressort que deux tiers (2/3) des ménages (soit 67%) percevaient moins de 800 000 francs et 33% restant percevaient entre 800 000 et 30 000 000 de francs.

²³ Les revenus agricoles ont été calculés non pas en fonction des prix officiels fixés, mais plutôt en fonction du prix d'achat aux producteurs sur le terrain.

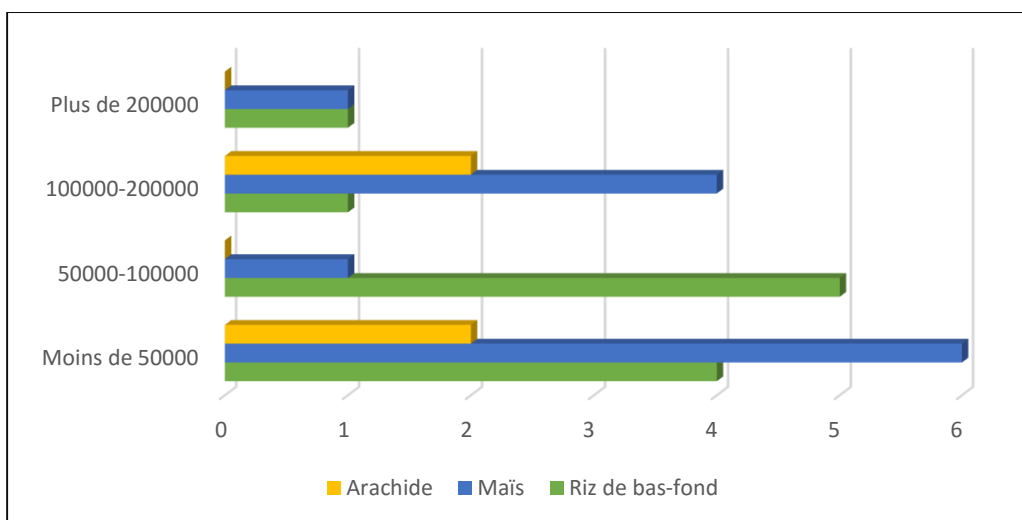
Figure 18 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures pérennes avant 2002



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

En ce qui concerne les cultures vivrières, le riz et le maïs constituaient les principales sources de revenus des ménages agricoles. En moyenne, après la commercialisation des productions, chaque ménage percevait 76 500 francs et 82 500 francs, respectivement pour le riz et pour le maïs. Par ailleurs, il ressort que 64% des revenus du riz étaient au-dessus de 50 000 francs, alors que 36% n’atteignaient pas cette somme. Dans le même temps, le maïs rapportait plus de 50 000 francs à la moitié (50%) des ménages qui le commercialisaient.

Figure 19 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures vivrières avant 2002



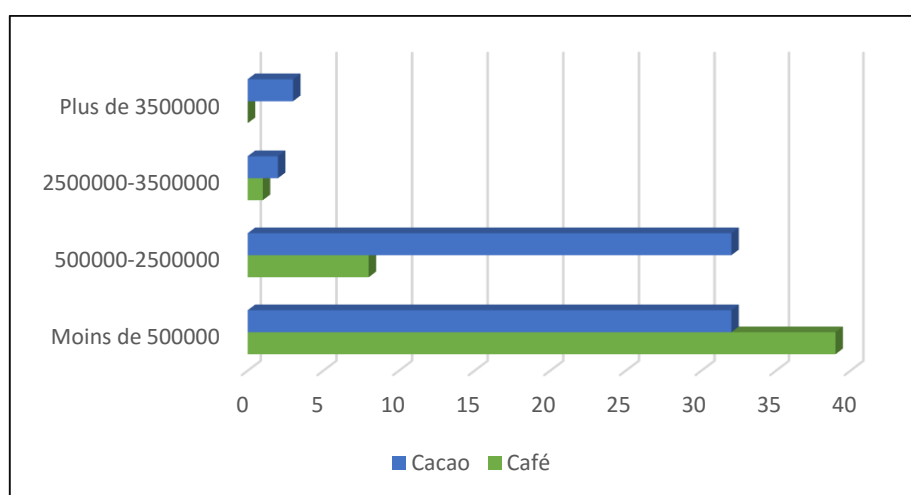
Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

On notera donc qu'avant 2002, les productions agricoles permettaient aux ménages de disposer de revenus conséquents, notamment grâce à la commercialisation des cultures pérennes. Les cultures vivrières constituaient elles-aussi, même si c'est dans une moindre mesure, une source de revenus importante pour les ménages.

2.2. Revenus agricoles de 2002-2011

Pendant la période 2002-2011, les revenus des ménages agricoles après commercialisation de leurs productions agricoles commençaient à montrer des signes de régression. Ce constat concerne plus particulièrement les cultures pérennes. De fait, les cultures pérennes rapportaient en moyenne 693 000 francs aux ménages agricoles. Pour ce qui est des cultures vivrières, elles rapportaient en moyenne 92 000 francs aux ménages agricoles. Spécifiquement, l'analyse des données montrent, en ce qui concerne les cultures pérennes, que les revenus de cacao – même s'ils étaient en baisse – constituaient toujours la plus grande part du revenu agricole des ménages. En moyenne, un ménage percevait la somme de 1 025 594 francs (avec un minimum de 96 000 francs et un maximum de 11 250 000 francs) après la vente de sa production cacaoyère, tandis que la production du café rapportait aux ménages agricoles, en moyenne 360 500 francs (avec un minimum de 8 000 francs et un maximum de 3 500 000 francs).

Figure 20 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures pérennes (2002-2011)

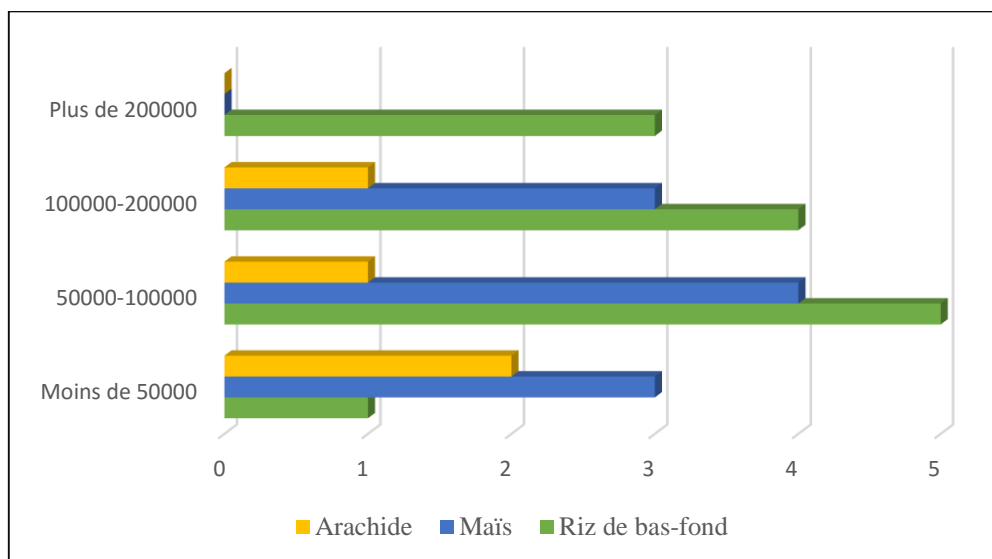


Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

L'analyse des données révèle également qu'à 46% des ménages, la commercialisation du cacao rapportait moins de 500 000 francs. Pour ce qui est du café, il ressort que 81% des ménages percevaient moins de 500 000 francs. Quant aux cultures vivrières, même si l'arachide

a commencé à être de plus en plus commercialisée, le riz et le maïs constituaient les principales sources de revenus des ménages. En moyenne, après leur commercialisation, le riz et le maïs rapportaient respectivement aux ménages 135 000 francs et 65 200 francs.

Figure 21 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures vivrières (2002-2011)



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

En outre, il ressort que le riz rapportait entre 50 000 francs et 200 000 francs à 69% des ménages qui en commercialisaient, alors que seuls 9% des ménages percevaient moins de 50 000 francs. Dans le même temps, le maïs rapportait aussi aux ménages entre 50 000 francs et 200 000 francs.

En définitive, il ressort des données ci-dessus analysées que les revenus agricoles des ménages, dans la période allant de 2002 à 2011, ont commencé à baisser. Cette baisse est portée surtout par les revenus des cultures pérennes qui ont connu une régression significative. A l’opposé, les revenus tirés de la vente des cultures vivrières, portés en grande partie par le riz, connaissent une légère hausse. Cela s’explique par le fait que les spéculations telles que le riz et le maïs ont commencé à être « bien vendues ».

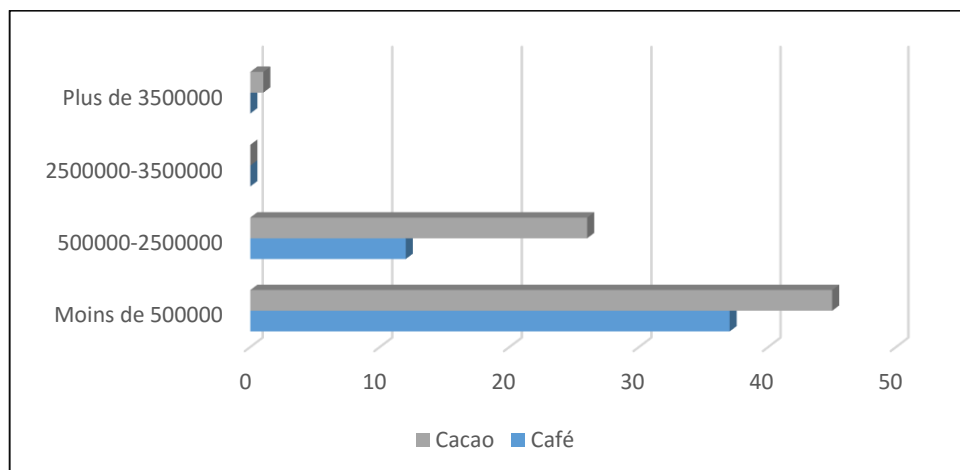
2.3. Revenus agricoles de la campagne 2014/2015

Pour la campagne agricole 2014/2015, les revenus agricoles des ménages ont chuté. Comme pour la période 2002-2011, Cette chute est portée essentiellement par les cultures pérennes. De fait, les cultures pérennes rapportaient en moyenne 378 800 francs aux ménages agricoles. Pour

ce qui est des cultures vivrières, elles rapportaient en moyenne 123 600 francs aux ménages agricoles. Spécifiquement, l'analyse des données montrent, en ce qui concerne les cultures pérennes, que les revenus de cacao – malgré le fait qu'ils aient chuté – constituaient toujours la plus grande part du revenu agricole des ménages. En moyenne, le cacao rapportait 602 400 francs (avec un minimum de 50 000 francs et un maximum de 9 000 000 francs) ; le café rapportait quant à lui en moyenne 288 000 francs (avec un minimum de 10 500 francs et un maximum de 1 638 000 francs).

L'analyse des données (figure 22) montre également que dans 62,5% des cas, la vente des fèves de cacao rapportait moins de 500 000 francs aux ménages agricoles. Quant au café, il ressort que 75% des ménages percevaient moins de 500 000 francs.

Figure 22 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures pérennes en 2015

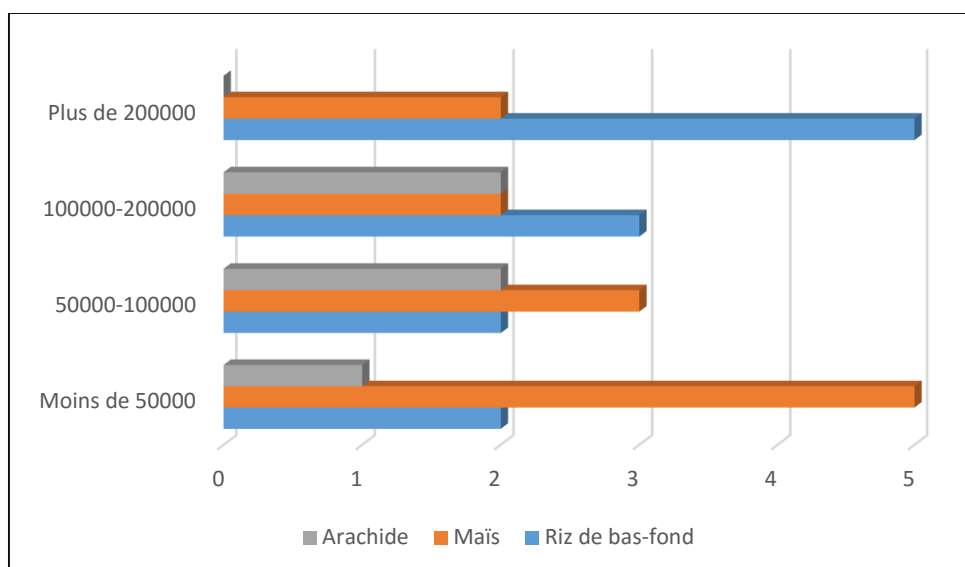


Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

En ce qui concerne les cultures vivrières, une fois de plus, le riz et le maïs constituent les principales sources de revenus des ménages. En moyenne, après leur commercialisation, le riz et le maïs ont rapporté aux ménages, pour la campagne agricole 2014/2015, respectivement 212 500 francs et 98 750 francs.

Aussi ressort-il que le riz a rapporté entre 50 000 francs et 200 000 francs à 42% des ménages qui en commercialisaient, plus de 200 000 francs à 42% aussi des ménages et seulement 16% des ménages ont perçu moins de 50 000 francs. Dans le même temps, le maïs rapportait, à 42% des ménages entre 50 000 francs et 200 000 francs, plus de 200 000 francs à 16% des ménages et moins de 50 000 francs à 42% des ménages qui en ont commercialisé.

Figure 23 : Revenus (f CFA) des ménages après la vente des cultures vivrières en 2015



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

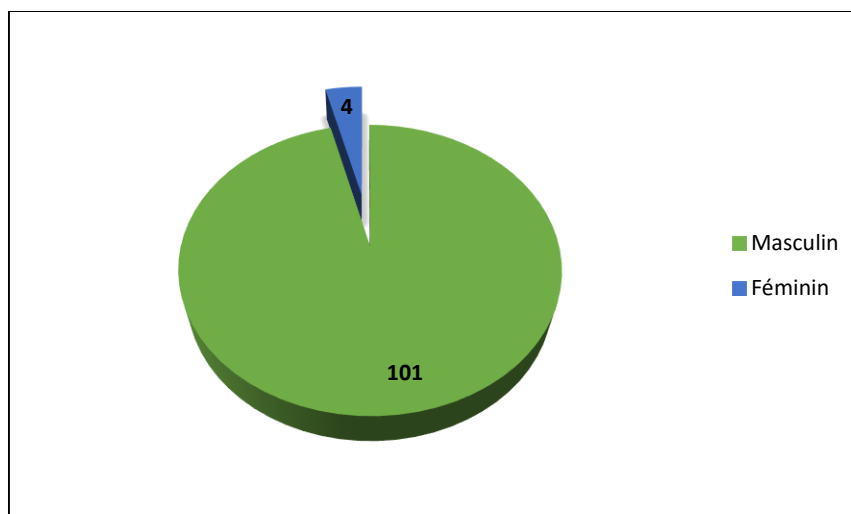
En définitive, on pourra retenir des données ci-dessus analysées que les revenus agricoles des ménages, pour la campagne agricole 2014/2015, ont connu une baisse significative au niveau des cultures pérennes. A l’opposé, les revenus tirés de la vente des cultures vivrières, portés en grande partie par le riz, connaissent une hausse significative. Cela s’explique par le fait que les prix d’achat aux producteurs des spéculations telles que le riz et le maïs ont connu une hausse. Cette hausse du revenu issu de la commercialisation des cultures vivrières permet-elle aux ménages d’être en sécurité alimentaire ?

3. Stratégies d’adaptation et insécurité alimentaire des ménages ruraux

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés

Comme l’indique la figure 24, La plupart des ménages enquêtés ont à leur tête des hommes. Sur l’ensemble des localités visitées et de notre échantillon, il ressort que 96, 19% des ménages sont dirigés par des hommes, contre seulement 3,81% dirigés par des femmes. Cela démontre de la faiblesse de la représentativité des femmes dans les exploitations agricoles. En effet, la plupart des chefs de ménages sont aussi les chefs d’exploitation.

Figure 24 : Sexe du chef de ménage



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Pour que ces femmes soient chefs d'exploitation, il faut, dans la majorité des cas, qu'elles héritent de leurs défunts maris. L'analyse du statut matrimonial des chefs de ménages montre à cet effet que, sur les 105 ménages agricoles enquêtés, 4 sont veuf/veuves (environ 4%) et 100 (environ 96%) sont soit mariés ou vivent maritalement soit célibataires.

Tableau 6 : Statut matrimonial du chef de ménage

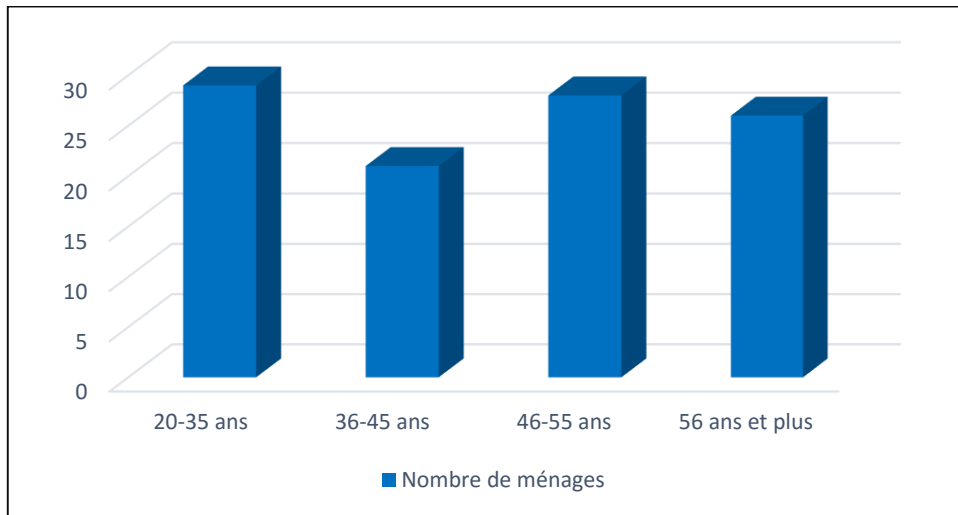
Statut matrimonial CM	Nombre de ménages	Proportion %
Marié(e) ou vivant maritalement	100	95,24
Veuf/Veuve	4	3,81
Célibataire	1	0,95
TOTAL	105	100

Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

A l'analyse, ces proportions du statut matrimonial des chefs de ménages correspondent aux proportions du sexe du chef de ménage, traduisant ainsi du lien – surtout au niveau des femmes – qui existe entre le statut matrimonial et le titre de chef d'exploitations agricoles.

L'analyse statistique des données montre aussi que ces chefs de ménages sont, dans l'ensemble, vieillissants. En effet, sur la base des données contenues dans la figure 25, 46,67% des chefs de ménages ont un âge compris en 36 et 45 ans ; 24,76 sont âgés de plus de 55 ans et 27,62% ont un âge compris entre 20 et 35 ans.

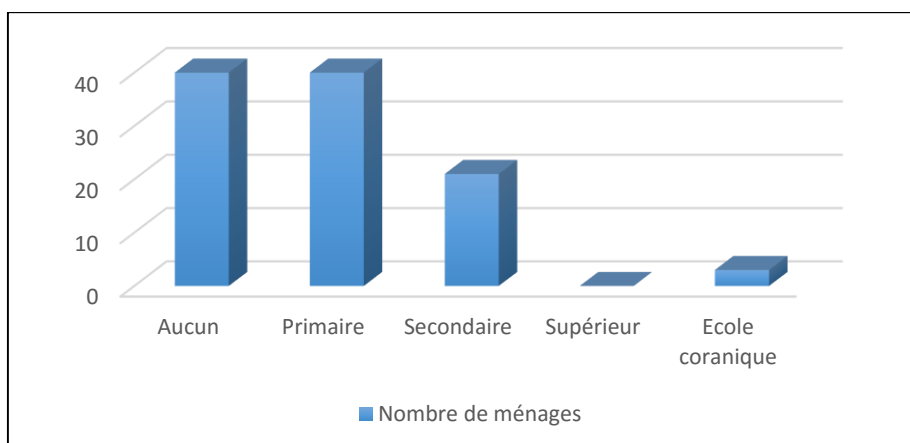
Figure 25 : Tranches d'âge des chefs de ménages



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Concernant le niveau d'instruction, la plupart des chefs de ménages que nous avons rencontrés ont un niveau moyen. A 38%, ces chefs n'ont aucun niveau d'étude. Ce taux est le même pour ceux ayant un niveau primaire et 20% ont un niveau secondaire. Pour les 4% restants, il s'agit de chefs ayant fait l'école coranique. Il est à noter qu'aucun des chefs de ménage n'a un niveau d'étude du supérieur.

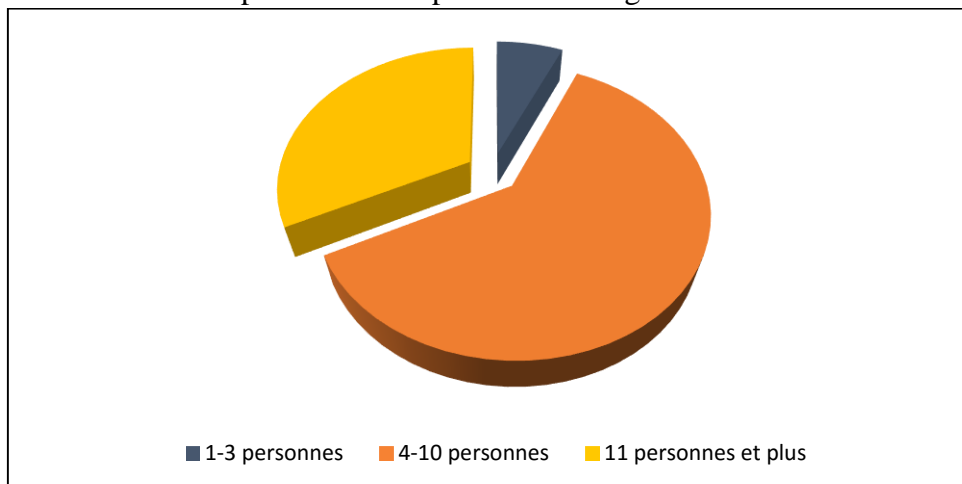
Figure 26 : Niveau d'instruction des chefs de ménages



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Ces chefs de ménages au niveau d'instruction moyen ont un grand nombre de personnes à leur charge. La figure ci-dessus montre que la taille des ménages est élevée. Il ressort en effet des données collectées que, 61% des ménages sont composés de 4 à 10 personnes, 32% autres sont composés de plus de 10 personnes et les 7% de ménages restants en sont composés de 1 à 3.

Figure 27 : Nombre de personnes composant le ménage



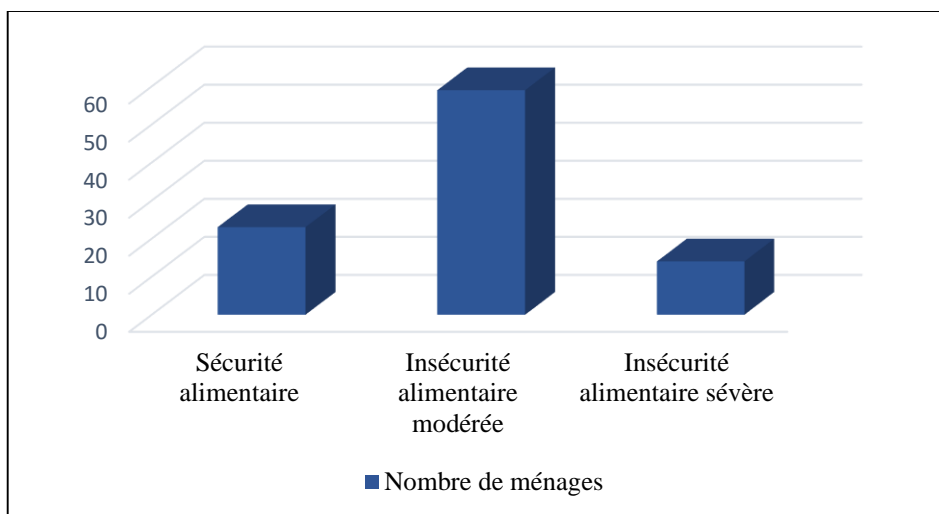
Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Cependant, la taille élevée de ces ménages ne présage pas forcément – comme cela pourrait le laisser croire – d'une disponibilité de main-d'œuvre familiale. En effet, la plupart de ces ménages sont composés en majorité d'enfants de 6 à 14 ans qui, en majorité, sont des élèves du primaire ou du lycée.

3.2. Etat global de la situation alimentaire des ménages ruraux

L'insécurité alimentaire semble « la chose la mieux partagée » dans les localités constituant notre zone d'étude. La grande majorité des ménages agricoles que nous avons enquêtés éprouvent en effet d'énormes difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires. Dans certains cas « extrêmes », les ménages n'ont qu'un seul repas quotidien. En termes de statistique, il ressort que 76% des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire (IA) contre 24% en situation de sécurité alimentaire (SA). Parmi les ménages en insécurité alimentaire, 61% sont en insécurité alimentaire modérée (IAM), tandis que 15% sont en insécurité alimentaire sévère (IAS).

Figure 28 : Situation alimentaire des ménages enquêtés



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Des disparités sont cependant à signaler. En effet, la situation alimentaire des ménages varie selon l'origine ethnique des chefs de ménage que nous avons enquêtés. Selon qu'ils soient autochtones²⁴, allochtones²⁵ ou allogènes²⁶, la situation alimentaire des ménages à leur charge diffère. Ainsi, les ménages autochtones et allochtones représentent le plus grand taux de ménages en IA, tandis que les ménages allogènes représentent le plus faible taux de ménages en IA.

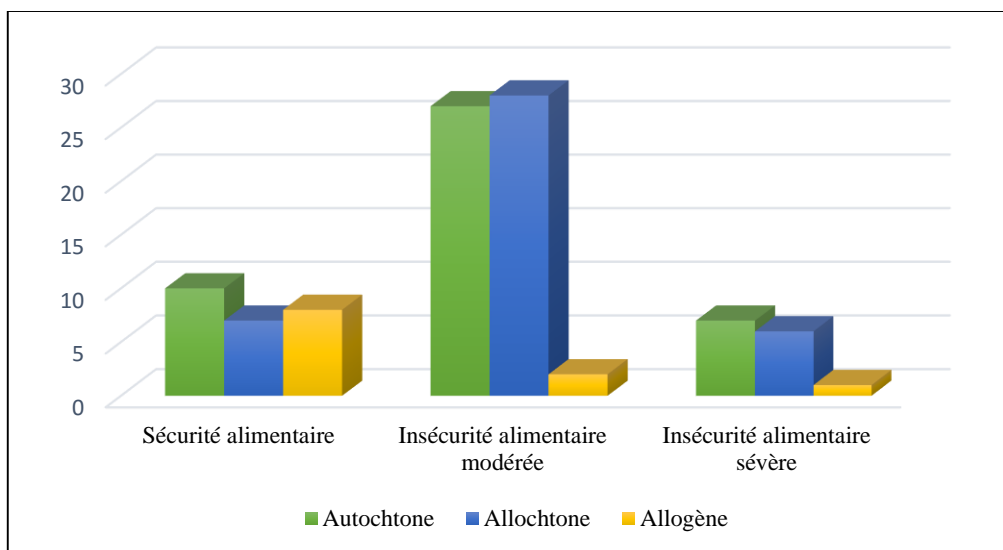
Concrètement, 96% des ménages enquêtés en IAM sont des ménages dont le chef est soit d'origine autochtone soit d'origine allochtone ; dans 4% seulement des cas, le chef de ménage est d'origine allogène. La quasi-totalité des ménages en IAS sont dirigés soit par un autochtone soit par un allochtone ; seulement 1 ménage allogène est concerné par cette situation alimentaire. Il ressort enfin que 73% des ménages à la tête desquels se trouve un allogène sont en SA, alors que ce taux est de 23% et de 17% respectivement chez les ménages autochtones et chez les ménages allochtones.

²⁴ Les autochtones font référence ici aux populations de l'ethnie Niamboua et Niédéboua appartenant au grand groupe Krou.

²⁵ Les allochtones sont constituées ici de Baoulé, de Gouro, de Lobi et de Sénoufo

²⁶ Les allogènes sont essentiellement des Burkinabé.

Figure 29 : Relation entre la situation alimentaire du ménage et l'origine ethnique de son chef



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

En définitive, les données sur la situation alimentaire des ménages révèlent que la plupart des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire. Cependant, comparativement aux ménages dirigés par un autochtone ou un allochtone, la situation alimentaire des ménages dirigés par un allogène est nettement meilleure. Cela trouve son explication dans le fait que les ménages allogènes ont une capacité de résilience plus forte. Ils bénéficient en effet d'une force de travail suffisante et d'une pluriactivité économique qui leur permettent d'améliorer leur situation alimentaire.

3.3. Diversification des faire-valoir et situation alimentaire des ménages ruraux

La pratique de la diversification des faire-valoir, comme expliquée supra, consiste en l'association sur une même exploitation agricole ou sur plusieurs parcelles, des différents types de faire-valoir. Portée par une logique de gestion et d'anticipation des risques inhérents à la pratique agricole dans un contexte de saturation foncière, cette pratique de diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est, dans les faits, source d'insécurité alimentaire pour les ménages qui la pratiquent. En effet, tenus de le partager avec le métayer, les ménages ne disposent plus de la totalité du revenu de la vente de leurs productions agricoles. Pour certains paysans, cette situation n'est pas de nature à les « arranger ». Ils auraient préféré être les seuls exploitants de leurs parcelles agricoles.

« Y a une différence. Le problème qui est là, si tu es seul-là même -là, tu gagnes ton argent, ton argent t'appartient, au lieu de diviser là c'est trop dur. Au moment où j'étais seul, en tout cas j'étais un peu content de ce que je gagnais. Mais comme par manque de moyens et puis je n'ai personne pour m'aider, raison pour laquelle depuis 2012 j'ai commencé à prendre aboussantier. Donc aujourd'hui, en tout cas quand on vend et puis on partage-là, je ne gagne pas comme avant. »

« C'est quand tu es seul sur ton champ ça t'arrange. Mais aboussan c'est une perte »

« ...Sinon, y a rien à faire dans cacao. Si tu as eu une tonne tout de suite, l'aboussan va avoir trois cent milles. Il a fait quoi et puis il va avoir trois cents mille ?! Quelqu'un qui vient aujourd'hui, une cueillette il a trois cent milles. Or l'argent ça-là, si j'étais seul, mais je pouvais faire quelque chose avec ! »

En ce qui concerne la mise en location des parcelles agricoles, les ménages n'en tirent pas grand-chose. Les prix de location des parcelles, fixés en tenant compte des rapports sociaux, ne permettent pas aux ménages qui en sont les propriétaires de s'en sortir toute l'année.

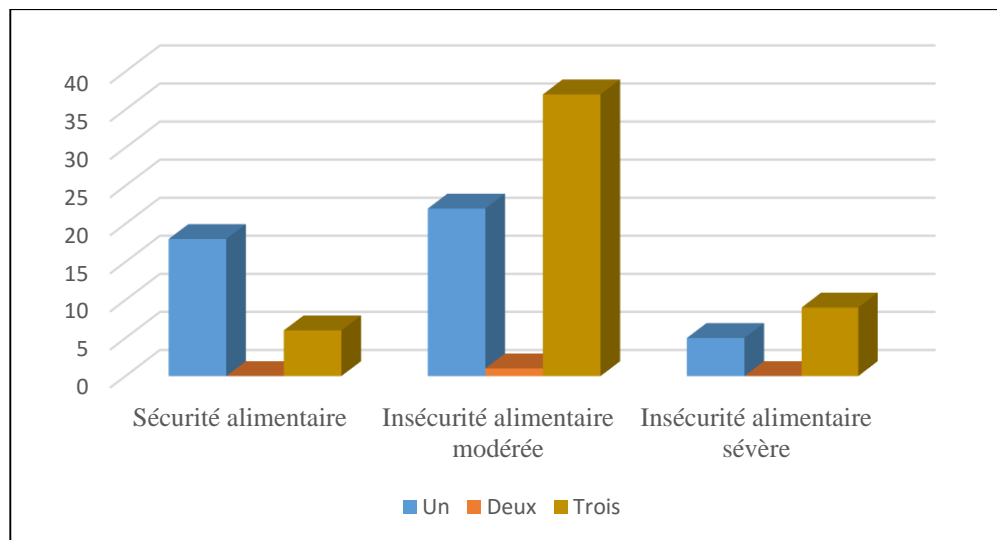
« La location ici c'est autour de 10 000 francs jusqu'à 20 000 francs, ça dépasse pas ça. Pour moi-là, comme c'est mon ancien manœuvre, donc c'est 10 000 francs que je lui ai donné et puis un sac de riz. Ça c'est pour un hectare. Quand il paye ça, c'est fini, maintenant c'est riz il me donne après. »

« Non. Ah toi aussi ! Ça-là ça peut faire quoi ? Ça peut rien faire. Toute l'année si je veux compter sur location, mais c'est que c'est pas la peine. Même si c'est 10 hectares de bas-fond que tu mets en location, avec les prix qu'on donne ici-là, tu peux pas faire quelque chose avec. Tu sais, bas-fond là c'est compliqué. Bon, tu peux pas faire trop cher aussi. Ton ami vient te voir de suite, de lui donner bas-fond il va faire un peu de riz, toi tu peux pas refuser. Mais pour que toi-même tu vas gagner un peu pour manger, tu es obligé de donner un prix comme ça. »

Les données statistiques montrent que les ménages qui sont le plus en IA sont ceux qui diversifient le plus les modes d'exploitations de leurs parcelles agricoles. En effet, il ressort que 63,5% des ménages en IA pratiquent au moins deux faire-valoir différents sur leurs parcelles.

A l'opposé, 75% des ménages en SA pratiquent un seul faire-valoir (en l'occurrence le FVD) sur leur parcelles agricoles.

Figure 30 : Relation entre la situation alimentaire du ménage et le nombre de faire-valoir pratiqué sur les exploitations agricoles



Source : Données de terrain (septembre-octobre, 2016)

Finalement, on retiendra que la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est un facteur d'insécurité alimentaire pour les ménages qui la pratiquent. Elle représente un manque à gagner pour ces ménages qui désormais ne disposent plus de la totalité du revenu de la vente des productions agricoles, puisque devant le partager avec le métayer.

Conclusion

On retiendra de ce troisième chapitre que la plupart des ménages agricoles enquêtés se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. Pour beaucoup de ces ménages, se nourrir est devenu un combat perpétuel. Cependant, des disparités existent. En effet, les ménages les plus en insécurité alimentaire sont ceux dont le chef est soit d'origine autochtone soit d'origine allochtone. Ces deux catégories de ménages concentrent la presque totalité des ménages pour lesquels la situation alimentaire reste fragile. Cette situation s'explique par plusieurs faits.

D'abord, par le défaut de disponibilité alimentaire. En effet, malgré les ajustements effectués dans les exploitations agricoles pour « produire plus comme avant », les quantités des productions agricoles connaissent une baisse significative. Qu'elles soient pérennes ou vivrières, les productions actuelles sont inférieures à celles d'avant le début de la crise de 2002. Ensuite, par un défaut de moyens financiers. En effet, tout comme les productions agricoles, les revenus des paysans sont eux-aussi en baisse par rapport à la période d'avant 2002. Les quantités commercialisées étant en baisse, les revenus qu'en tirent désormais les paysans ne leur permettent plus de subvenir à leurs besoins alimentaires.

En outre, du fait qu'ils procèdent à une diversification des modes d'exploitations de leurs parcelles agricoles, ces revenus « insuffisants » doivent être, dans de nombreux cas, partagés. Ce partage avec un métayer est soit en deux parties égales, soit en trois parties.

Discussion

1. Logique paysanne du changement de système de culture dans les exploitations agricoles

Face à la raréfaction des terres cultivables, les enquêtes socio-économiques dans les localités villageoises de la région du Haut-Sassandra ont montré que les paysans procèdent à des ajustements au niveau du système de culture. Sur des espaces désormais réduits, les paysans augmentent, aussi bien sur les parcelles de cultures pérennes que sur les parcelles de vivriers, le nombre de spéculations agricoles cultivées. Sur les parcelles de cultures pérennes, cette association résulte de l'idée selon laquelle cela permet de régénérer des plantations qui étaient en mauvais état. Concernant les parcelles de vivriers, cette association se pratique aussi sur les bas-fonds rizicoles qui en principe, du fait de leur trop grande *hydromorphie*, n'étaient consacrée qu'à la pratique rizicole. A l'analyse, ces ajustements procèdent d'une logique d'intensification agricole. En associant plusieurs spéculations sur un même espace agricole, les agriculteurs « espèrent » en effet maximiser la production agricole.

Sur ce point, la présente étude rejoint celles menées par Lounang et al. (2014) et Diomandé et al. (2013) respectivement au Cameroun et dans l'écotone forêt-savane de la Côte d'Ivoire. Dans le premier cas, les auteurs montrent que l'association des cultures est pratiquée dans les bas-fonds qui étaient des espaces marginalisés. Les paysans camerounais, pour faire face à la crise dans le secteur du café, espèrent avec le système de polyculture adopté dans ces espaces, maximiser leur production. Dans le second cas, c'est plutôt sous l'effet des changements climatiques actuels que les agriculteurs ont adopté l'association de cultures sur leurs parcelles agricoles. L'étude montre à cet effet qu'environ 93% des agriculteurs de la zone de forêt pratiquent ce système de culture contre 56% des cultivateurs de la zone de savane. En outre, la logique paysanne de maximisation de la production est caractérisée par le taux élevé (76% dans la zone nord et 92% dans la zone forêt) des agriculteurs pratiquant plus de deux spéculations agricoles sur leurs parcelles.

Pour Codjo et al. (2015) cependant, la pratique de la polyculture sur les parcelles agricoles est plutôt sous-tendue par une logique d'« espoir ». En fait, les agriculteurs de la commune d'Adjohun au Bénin pratiquent l'association de cultures dans l'espoir que les conditions climatiques locales répondraient aux exigences de l'une au moins des cultures associées. De ce fait, les agriculteurs associent, au cours de la première saison agricole, le maïs et le manioc et le maïs et le gombo, au cours de la seconde saison agricole.

2. Logiques socio-économiques de la diversification des faire-valoir

Les données de terrain ont montré que les ménages agricoles de la région du Haut-Sassandra procèdent à une diversification des modes d'exploitations de leurs parcelles agricoles. Cette diversification est pratiquée de deux manières : d'un côté, sur une même parcelle et de l'autre, sur plusieurs parcelles. La diversification pratiquée sur une même parcelle consiste pour le propriétaire à exploiter lui-même une partie de ladite parcelle et d'en confier une autre soit à un métayer soit à un fermier. Cette pratique est le plus souvent l'apanage des ménages disposant d'une seule parcelle agricole. Sur plusieurs parcelles, la pratique consiste à allouer à chaque parcelle un faire-valoir particulier. Cette façon « nouvelle » d'exploiter les parcelles agricoles répond à un triple enjeu. Premièrement, pour les paysans, cela permet de faire face au déficit de main-d'œuvre familiale, mais au-delà, de préserver, pour les saisons agricoles prochaines, une main-d'œuvre extra-familiale de plus en plus rare. Ensuite, il s'agit pour les paysans de « partager » les charges financières liées à l'exploitation des parcelles agricoles. En effet, à la faveur de la crise militaro-politique de 2002 et l'abandon des plantations qui s'en est suivi, le coût d'exploitation des parcelles agricoles est devenu élevé. Il s'agit donc pour les propriétaires des parcelles de ne plus y faire face seuls. Enfin, en procédant à la diversification des faire-valoir des exploitations agricoles, les agriculteurs visent l'augmentation de la production agricole.

Sur la base de ces résultats, l'étude se rapproche de celle menée au Madagascar par Andriamanalina et al. (2013). En effet, les résultats ont montré que les propriétaires fonciers de Madagascar qui confient une partie de leurs parcelles à un métayer et/ou à un fermier cherchent dans un premier temps, à maintenir une valorisation de leurs parcelles agricoles. Pour ces propriétaires fonciers qui, pour la plupart, ne sont pas résidants, cela leur permet de rester en contact avec le patrimoine familial. Dans un second temps, pour les agriculteurs disposant de plusieurs parcelles et dont la main-d'œuvre familiale est insuffisante, mais aussi dont les capacités financières ne leur permettent pas de s'attacher les services d'une main-d'œuvre extérieure et de faire face aux dépenses d'entretien desdites parcelles, la diversification des faire-valoir est une véritable panacée.

3. Impact des stratégies d'adaptation sur la situation alimentaire des ménages

Les résultats de la présente étude ont montré que la plupart des ménages agricoles enquêtés sont en situation d'insécurité alimentaire. En dépit des ajustements effectués dans les exploitations agricoles pour parvenir à une situation alimentaire meilleure, les ménages agricoles ont toujours du mal à subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens. Les raisons de cet état de fait sont diverses. Premièrement, la production agricole connaît depuis le début de la crise de 2002, une baisse continue. Les plantations laissées à l'abandon pendant de nombreuses années et dont les superficies elles-mêmes ont été réduites, n'ont plus la capacité de produire suffisamment de sorte à permettre aux ménages d'en tirer un revenu conséquent. Ensuite, ce revenu non conséquent doit être, dans beaucoup de cas, partagé avec les métayers, réduisant encore davantage le revenu du ménage. En outre, les parcelles mises en location ne rapportent pas suffisamment de ressources financières, les prix étant souvent fixés « *comme ça* ». A l'analyse, les ajustements effectués dans les exploitations agricoles étaient, dès le départ, voués à l'échec. En procédant à ces ajustements sur des parcelles vieillissantes et « rétrécies », il va de soi que les résultats escomptés (produire beaucoup comme avant) seraient difficiles à atteindre.

Pour Aloko et al. (2014) et Tujague-Gibourg (2004), les stratégies d'adaptation mises en place par les populations rurales du Centre-est de la Côte d'Ivoire leur ont, au contraire, permis d'améliorer leurs conditions de vie. Dans le premier cas, l'étude révèle que pour répondre à la crise qui touche les secteurs du café et du cacao, les agriculteurs du département de Daoukro ont procédé à la pratique de nouvelles cultures pérennes et la pratique de la riziculture par les femmes et les jeunes. Avec les revenus de la commercialisation de leurs productions, les femmes, tout comme les jeunes, ont pu améliorer leurs conditions de vie, mais au-delà, leur statut social. Désormais, ces « assistés » d'autres fois sont devenus les principaux « bailleurs de fonds » de leurs familles. Pour le second, l'étude montre en fait que c'est plutôt la reconversion vers la pratique de la culture de la tomate dans les bas-fonds qui est à l'origine de ce changement de statut de cette catégorie de populations d'Abengourou.

Conclusion générale

Se basant sur une disponibilité foncière importante et une politique agricole particulièrement incitative mise en œuvre par les pouvoirs publics au lendemain de l'indépendance, les agriculteurs de la région du Haut-Sassandra – tout comme ceux des autres régions forestières ivoiriennes – ont longtemps adopté un système de culture basé sur l'extension des parcelles agricoles. Il s'agissait pour ceux-ci, de défricher chaque année de nouvelles parcelles agricoles pour y pratiquer, en association avec le vivrier, les cultures pérennes. Cependant, cette façon de pratiquer l'agriculture – surtout pérenne – a conduit à une situation de saturation foncière dans les milieux paysans de cette région. La plupart des terres cultivables sont en effet déjà mises en culture et occupées essentiellement par les spéculations café et cacao. Ainsi, n'ayant plus la possibilité de créer de nouvelles plantations pour leurs subsistances, de nombreux ménages se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire, incapables de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens. Face à cette situation, les ménages ont entrepris des ajustements au niveau de leurs exploitations agricoles.

Ces ajustements qui tiennent désormais compte de la raréfaction des terres cultivables concernent les systèmes de culture et d'exploitation des parcelles agricoles. Il s'agit du changement de système de culture et de la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles. Cependant, malgré ces ajustements pour améliorer leur situation alimentaire, de nombreux ménages continuent d'être en situation d'insécurité alimentaire. La présente étude s'est donc proposé de comprendre les logiques qui sous-tendent ces ajustements et leur impact sur la situation alimentaire des ménages. Pour y parvenir, nous avons opté pour une démarche méthodologique basée sur l'utilisation d'outils quantitatifs et qualitatifs de collecte des données.

Ainsi, pour la collecte des données quantitatives, un questionnaire unique a été adressé à un échantillon total de 105 chefs de ménages agricoles, l'objectif étant de saisir l'ampleur des ajustements à l'œuvre dans les exploitations agricoles de la région. Pour les données qualitatives, un guide d'entretien a été nécessaire. Avec les 32 chefs de ménage, le but des entretiens était de comprendre ces ajustements. En d'autres termes, il s'agissait de comprendre ce qui, au-delà de la saturation des terres et du manque de main-d'œuvre, explique la mise en œuvre de ces ajustements, ce qui passe nécessairement par l'analyse des données « brutes » du terrain.

Le traitement et l'analyse des données se sont faits de deux manières. Concernant les données quantitatives, le logiciel Sphinx Plus² et Excel ont été mobilisés. Le premier a servi pour les croisements d'indicateurs pour en dégager des tableaux et le second a permis de réaliser, à partir des tableaux générés sous Sphinx Plus², les figures contenues dans la présente étude. Pour ce qui est des données qualitatives, elles ont été analysées manuellement. Les entretiens ont été retranscrits par nos soins et regroupés sous deux thèmes, conformément aux objectifs que nous voulions atteindre. Ces différentes analyses ont donné des résultats que nous regroupons en trois parties.

Premièrement, il ressort que les ménages agricoles ont effectivement changé de système de culture dans les exploitations agricoles. Ce changement, intervenu globalement pendant la période de crise (2002-2011), se caractérise par l'association de plusieurs spéculations agricoles sur une même parcelle, l'utilisation « récente » d'intrants agricoles et la mise en culture « précoce » des jachères. L'association de plusieurs spéculations agricoles sur une même parcelle est pratiquée aussi bien sur les parcelles de cultures pérennes que sur les parcelles de vivriers. Sur les parcelles de cultures pérennes, l'association des spéculations est faite entre les cultures pérennes elles-mêmes et entre cultures pérennes et cultures vivrières. Concernant les parcelles de vivriers, les ménages n'y associent que les cultures vivrières entre elles. Pour ce qui est des intrants agricoles, leur utilisation est relativement récente. Pour la plupart des ménages, le recours aux intrants est survenu après la crise militaro-politique de 2002. Les parcelles de jachères quant à elles sont désormais mises en culture avant même qu'elles n'atteignent leur cycle « normal » de repos. Elles sont utilisées pour les cultures vivrières et les nouvelles cultures pérennes (anacardier et hévéa) que pratiquent les agriculteurs.

Deuxièmement, les résultats des enquêtes de terrain révèlent que les ménages procèdent à une diversification des modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles. Les ménages confient de plus en plus une partie de leurs parcelles ou de leur capital foncier à des tiers pour son exploitation. Pour ceux qui ne disposent que d'une seule parcelle, il s'agit de confier une partie de la parcelle à un métayer et/ou un fermier. Pour ceux qui disposent de plusieurs parcelles, un mode de faire-valoir est affecté à chacune de ces parcelles. En procédant de la sorte, les ménages agricoles tentent en fait de se prémunir des risques inhérents à la pratique de l'agriculture. Ces risques, identifiés à trois niveaux, concernent le risque de manquer de main-d'œuvre, le risque d'être confrontés à des coûts élevés de l'exploitation des parcelles agricoles et le risque d'une baisse de la production agricole.

Enfin, il ressort que les productions agricoles et les revenus des ménages s'inscrivent dans une tendance baissière. Qu'elles soient des cultures pérennes ou vivrières, les quantités des productions agricoles actuelles sont inférieures à celles qui étaient produites pendant la période 2002-2011 qui elles-mêmes, sont inférieures à celles d'avant 2002. Cette tendance à la baisse des productions a un impact sur le revenu des ménages dont l'agriculture représente la principale activité économique. En outre, les données montrent que la grande majorité de ces ménages sont en situation d'insécurité alimentaire. Cette situation est liée à la baisse des productions et des revenus agricoles, mais aussi au fait que ces productions et revenus en baisse doivent faire l'objet de partage avec les métayers et fermiers.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que les hypothèses que nous avons émises ont été vérifiées.

D'abord, notre première hypothèse était que « la logique d'intensification agricole explique le changement de système de culture dans les exploitations agricoles ». Le premier chapitre de la présente étude montre que les ménages agricoles avaient pour but d'augmenter les rendements de leurs parcelles. L'association de plusieurs spéculations agricoles sur des espaces réduits, l'utilisation d'intrants agricoles et la mise en culture des jachères sont illustratifs de ce fait. En effet, dans le discours des chefs de ménage avec qui les entretiens ont eu lieu, il ressort que ces pratiques agricoles sont mises en œuvre pour « produire beaucoup ». Ils espéraient, en agissant ainsi, retrouver leur niveau de production d'avant 2002. De ce fait, ils associent, dans la plupart des cas, plus de trois spéculations agricoles sur les parcelles, s'endettent pour l'acquisition des intrants agricoles, et écourtent la durée du cycle de régénération des parcelles mises en jachères.

La deuxième hypothèse stipulait que « la diversification des modes d'exploitation des parcelles agricoles est portée par une logique d'anticipation et de gestion des risques ». Dans le deuxième chapitre du mémoire, il est ressorti qu'en diversifiant les modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles, les ménages ont pour but d'y garantir une activité agricole, de se libérer des charges d'exploitation de ces parcelles et d'élever le niveau de leurs productions agricoles. En effet, l'analyse des propos des chefs de ménages montre que, faute de moyens financiers et d'une force de travail familiale permanente, la pratique de l'agriculture est devenue difficile pour beaucoup de ménages. Dans ces conditions, « *donner un peu un peu aux gens* » représente pour ces ménages la seule alternative qui s'offre à eux.

Enfin, la troisième hypothèse affirmait que « la persistance de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux est due aux ajustements à l'œuvre dans les exploitations agricoles ». Le troisième et dernier chapitre de cette étude a mis en exergue le lien entre les ajustements dans les exploitations agricoles et le fait que la plupart des ménages soient toujours en insécurité alimentaire. En effet, l'association de plusieurs spéculations agricoles sur les parcelles agricoles, l'utilisation d'intrants agricoles et la mise en culture des jachères n'ont pas produits les résultats escomptés. L'explication vient d'abord du fait que les parcelles sur lesquelles sont mises en œuvres ces pratiques agricoles se sont « rétrécies » au fil des années. Ensuite, cela s'explique par le fait que le mode d'acquisition des intrants agricoles conduit les ménages à consacrer une bonne part de leurs revenus agricoles insuffisants à y faire face. Enfin, l'explication vient du fait que les jachères étant « précoces », leur mise en culture « précipitée » ne permet pas d'avoir une bonne production agricole. En outre, la diversification des faire-valoir des parcelles agricoles qui devait permettre aux ménages de faire face aux difficultés rencontrées pendant l'exploitation desdites parcelles s'avère être une cause d'insécurité alimentaire. Il se trouve en effet que plus de la moitié des ménages en insécurité alimentaire sont ceux qui pratiquent au moins deux faire-valoir sur leurs parcelles agricoles. Autrement dit, plus les ménages diversifient les modes d'exploitation de leurs parcelles agricoles plus ils sont en situation d'insécurité alimentaire.

En définitive, on pourra retenir qu'en réponse aux différentes contraintes auxquelles ils sont confrontés et qui affectent la pratique de l'agriculture, les ménages ruraux de la région du Haut-Sassandra mettent en œuvre des stratégies d'adaptation diverses en vue d'améliorer leur situation alimentaire. Seulement, au lieu qu'elles y parviennent, ces stratégies semblent produire l'effet contraire de sorte que beaucoup de ménages se retrouvent toujours en situation d'insécurité alimentaire. Cette situation pose ainsi le problème des stratégies paysannes d'adaptation aux contraintes et des conditions de leur mise en œuvre. Des mesures d'accompagnement doivent donc être prises pour plus d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en milieu rural.

Ces mesures pourraient être de permettre aux ménages ruraux, plutôt que de se contenter des prêts informels qui s'accompagnent d'intérêts exorbitants, de bénéficier de prêts agricoles avec des taux d'intérêt bas de sorte qu'ils puissent les rembourser et d'en tirer profit. Aussi serait-il opportun de mener une campagne de distribution d'intrants agricoles à ces paysans qui consacrent une bonne partie de leurs revenus « insuffisants » à les acquérir.

Bibliographie

Ouvrages généraux

DENZIN N. et LINCOLN Y. (2005). *The sage handbook of qualitative research*. Thousand Oaks: sage.

FENÉLON, P. 1991. *Dictionnaire d'histoire et de géographie agraires*. PUF. Paris.

NEPAD. 2013. *Les agriculteurs africains. Transformations et perspectives*.

ROCHER, G. 2011. *Introduction à la sociologie générale*. Editions Hurtubise. Canada, 721p.

Thèses et mémoires

AGOSSOU, D. 2008. « Adaptation aux changements climatiques: perceptions, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs des communes de Glazoué et de Savalou au centre du Bénin ». Thèse pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, Bénin: Université d'Abomey-Calavi, 197p.

DOIRE-St-LOUIS A. 2009. « Théories du choix rationnel: perspectives et implications en design institutionnel ». Mémoire en vue de l'obtention du grade de M.A en philosophie, Canada: Université de Montréal, 89p.

OSWALD, J. 2005. « Dynamiques des formations agroforestières en Côte d'Ivoire (des années 1980 aux années 2000). Suivi par télédétection et développement d'une approche cartographique ». Thèse de Doctorat de Géographie, Lille: Université des Sciences et Technologiques de Lille, 304p.

SHALLER, N. 2011. « Modélisation des décisions d'assolement des agriculteurs et de l'organisation spatiale des cultures dans les territoires de polyculture-élevage ». Thèse de doctorat, France: AgroParisTech, 385p.

TANO, M. 2012. « Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au sud-ouest ivoirien ». Thèse de doctorat, France: Université de Toulouse le Mirail, 263p.

ZAMBLE, C. 2015. « Impact du changement de politique agricole dans la filière cacao en Côte d'Ivoire: analyse de son évolution ». Mémoire en études internationales, Québec, Canada: Université Laval, 92p.

Rapports

- CHETAILLE A. et al. 2011. « Gestion des risques agricoles par les petits producteurs. Focus sur l'assurance récolte indicielle et le Warrantage ». France: AFD.
- COGNEAU, D. et MESPLE-SOMPS, S. 1999. « La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent ? ». Paris: OCDE.
- DAFFLON, A. 2008. « Science politique : Théories et Concepts A ». Paris.
- DESAC. 2002. « Note méthodologiques sur les système de production et les filières (WP2) ». Paris.
- FAO. 2010. « Plan d'action pour la Côte d'Ivoire 2010-2014 ». Rome, Italie : Organisation des Nation Unies pour l'agriculture et l'alimentation. www.fao.org/fileadmin/user_upload/emregencies/docs/cotedivoire_PoA.pdf. Consulté le 28/09/2015.
- FAO et PAM. 2004. « Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires en Côte d'Ivoire. Rapport spécial ». Rome, Italie. <http://www.fao.org/gIEWS>. Consulté le 28/09/2015.
- GAOULI BI, A. 2012. « Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'ouest ivoirien. Le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duékoué ». N°16. Dakar : CODESRIA.
- INS. 2008. « Enquête sur le Niveau de Vie des ménages (ENV). Rapport définitif. Version 1 » Abidjan: Institut National de la Statistique.
- INS. 2014. « Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Résultats globaux ». Abidjan : Institut National de la Statistique, 22p.
- MINAGRI. 2010. « Annuaire des statistiques agricoles ». Abidjan: Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique.
- MINAGRI et al. 2004. « Recensement National de l'Agriculture : Région du Haut-Sassandra ». Abidjan: Ministère de l'agriculture (Côte d'Ivoire).
- MINAGRI et al. 2009. « Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire ». Rome, Italie: Programme Alimentaire Mondial.
- MINAGRI et al. 2012. « Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence ». Abidjan: Ministère de l'agriculture (Côte d'Ivoire).
- PAM. 2006. « Côte d'Ivoire: Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire. Tome 1: principaux résultats. » Genève, Suisse: Programme Alimentaire Mondial.

Articles

- ADRIAMANIALA S. et al. 2013. « Métayage et fermage: quels logiques et enjeux au niveau local ? ». *Les Notes de l'Observatoire du Foncier à Madagascar*, n°009.
- ALLOKO J. et al. 2014. « Crise de l'économie de plantation et modification du paysage agraire dans l'ancienne boucle du cacao: l'exemple de Daoukro ». *European Scientific Journal*, vol. 10, n°5.
- BAMBARA D. et al. 2013. « Perceptions paysannes des changements climatiques et leurs conséquences socio environnementales à Tougou et Dansin, climats sahélien et sahélo-soudanien du Burkina Faso ». *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB)*, n°74: pp.7–16.
- BROU Y T, et al. 2005. « Risques de déforestation dans le domaine permanent de l'Etat en Côte d'Ivoire : quel avenir pour ces derniers massifs forestiers ? ». *Revue de télédétection de l'AUF*, vol. 5, n°1-2-3 : pp. 17–33.
- BROU Y T. et CHALEARD J-L. 2007. « Visions paysannes et changements environnementaux en Côte d'Ivoire ». *Annales de Géographie*, vol.1, n°653 : pp. 65–87.
- CHAUVEAU, J-P. 1997. « Des stratégies des agriculteurs africains au “Raisonnement Stratégique ” : Histoire, usages et remise en question d'un concept pluridisciplinaire ». Blanc-Pamard et Bautrais (coord.), Thème et variation, *Nouvelles recherches au Sud*, Dynamiques des systèmes agraires, pp. 179–217.
- CHAUVEAU J-P. et BOBO S. 2005. « Crise foncière, crise de la ruralité et relation entre autochtones et migrants en Côte d'Ivoire forestière ». *Outre-Terre*, vol. 2, n°11 : pp. 247–64.
- CLAVEL D. et al. 2008. « Changements techniques et dynamique d'innovation agricole en Afrique Sahélienne : le cas du Zaï mécanisé au Burkina Faso et l'introduction d'une cactée en Ethiopie ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 8, n°3. <http://vertigo.revues.org/7442>. Consulté le 15/03/2016.
- CODJO T. et al. 2015. « Stratégies paysannes d'adaptation aux changements climatiques dans la commune d'Adjohun ». *XXVIIIème Colloque de l'Association Internationale de Climatologie*.
- DESAC. 2002. « Etude des systèmes de production : note méthodologique sur les systèmes de production et les filières (WP2) ». <http://ecocité.gret.org/>. Consulté le 13/08/2016.
- DIOMANDE M. et al. 2013. « Vers un changement du calendrier cultural dans l'écotone forêt-savane de la Côte d'Ivoire ». *Agriculture Africaine*, vol. 25, n° 2 : pp. 133–47.

- FOLFAK D et TENIKUE M. 2015. « Choix de stratégies adaptatives des producteurs face à la crise cotonnière : une analyse *Logit* multinominal au nord Cameroun ». *International Journal of Innovation and Applied studies*, vol. 11, n°1 : pp. 77–89.
- KAUDJHIS, A. 2008. « Crise agricole et reconversion des bas-fonds par la rizipisciculture dans le Centre Ouest de la Côte d’Ivoire: enjeux de l’implication des femmes ». *Revue de Géographie Tropicale et d’Environnement*, n° 2 : pp. 20–36.
- KAUDJUIS, A. 2011. « Sécurité alimentaire à travers la valorisation des bas-fonds: un enjeu majeur pour les paysans du Centre-Ouest de la Côte d’Ivoire ». *Les Lignes de Bouaké-La-Neuve*, n°2 : pp. 24–43.
- KOFFIE-BIKPO, Y. et KRA, S. 2013. « La région du Haut-Sassandra dans la distribution des produits vivriers agricoles en Côte d’Ivoire ». *Revue de Géographie Tropicale et d’Environnement*, n°2 : pp. 95–103.
- KOUADIO H et DESDOIGTS. 2012. « Déforestation, migration, saturation et réformes foncières : la Côte d’Ivoire entre résilience rurale et litiges fonciers ». *ENSEA*, Paris Est. <http://mpr.ub.uni-muenchen.de/49938>. Consulté le 30/05/2015.
- LOUNANG F. et al. 2014. « Expansion des cultures de contre-saison, changements d’utilisation du sol et les implications environnementales dans les paysanneries de l’ouest Cameroun ». *Scientific Annals of University of IASI*, vol. LX, n°2 : pp. 41–57.
- NIANG, I. 2009. « Le changement climatique et ses impacts : les prévisions au niveau mondial ». *Liaison Energie-Francophonie*, Adaptation au changement climatique, n°85 : pp. 13–19.
- OUÉDRAOGO M. et al. 2010. « Perceptions et stratégies d’adaptation aux changements des précipitations : cas des paysans du Burkina Faso ». *Sécheresse*, vol. 21, n°2 : pp. 87–96.
- PAPY, F. 2013. « Système de culture ». *Les mots de l’agronomie*. <http://mots-agronomie.inra.fr/mots-agronomie.fr/index.php/syst%/C3%A8medeculture>. Consulté le 26/08/2016.
- SAWADOGO, A. 1974. « La stratégie du développement de l’agriculture en Côte d’Ivoire ». *Bulletin de l’Association de Géographes Français*, n°415-416 : pp. 87–103.
- SEBILLOTTE, M. 1990a. « Système de culture, un concept opératoire pour les agronomes ». L. Combe, Picard, D. (Ed), *Les Systèmes de Culture*, INRA (Paris): pp.165–96.
- TRÉDAN R. et COLIN J.P. 2016. « Logiques d’acteurs et marchés fonciers: une lecture transylvanienne (Roumanie) ». *Cahiers Agricultures*, n°25.

- TUJAGUE-GIBOURG, L. 2004. « Le maraîchage en économie de plantation : une alternative à la crise sociale et économique? Le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire ». *Afrique Contemporaine* vol. 2, n°210 : pp. 171–90.
- UWIZEYIMANA, L. 2009. « Après le café, le maraîchage? Mutation des pratiques agricoles dans les hautes terres de l'ouest Cameroun ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°247 : pp. 332–44.
- VISSOH P. et al. 2012. « Perceptions et stratégies d'adaptation aux changements climatiques: le cas des communes d'Adjohun et de Dangbo au Sud-Est Du Bénin ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°260 : pp. 479–92.

1. A compléter par le chercheur

A remplir avant l'entretien

0.1	Nom et code du chercheur - _____ _ _	
0.2	Date: _ _ / _ _ / 2016 - Jour Mois	
0.3	Nom et code sous-préfecture _____ _ - _	
0.4	Nom du village _____ _ _	
	Nom du campement _____ _____ _ _	
0.4	Nom du chef de ménage - _____ _ _	
0.5	Numéro de téléphone de l'enquête - _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
	Nom de la personne interviewée _____ _ _	
0.6	Lien de parenté avec le Chef de ménage - _____ _ _	
0.9	Durée de l'entretien	Heure de début _ _ : _
		Heure : minutes _ _
-		Heure de fin _ _ : _
		Heure : minutes _ _

Signature du chercheur:

2. A compléter par le superviseur:

0.0- Numéro du questionnaire: |_|_|_|_|

3. A compléter par l'agent de saisie

Rubrique 1 : Caractéristiques sociodémographiques du ménage		Code
1.1 Sexe du chef de ménage	1. Masculin 2. Féminin	/ _ _
1.2 Age ou année de naissance	/ _ _ _ _ / _ _ ans	/ _ _
1.3 Groupe ethnique	1. Autochtone (krou) 2. Allochtone (ivoiriens) 3. Allogène (non ivoiriens) 4. Autre nationalité (Préciser :.....)	/ _ _
1.4 Statut matrimonial	1. Marié ou vivant maritalement 2. Divorcé /séparé 3. Veuf (ve) 4. Célibataire	/ _ _
1.5 Si le chef de ménage est un homme et s'il est marié ou vit maritalement, est-il polygame ?	1. oui 2. Non	/ _ _
1.6 Si le Chef de ménage est un homme, marié et polygame, combien de conjointes ?	/.../.../	/ _ _
1.7 Si le chef de ménages a plusieurs conjointes, vivent-ils tous dans le même ménage ?	1. Oui 2. Non	/ _ _
1.8 Niveau d'instruction du chef de ménage (Se référer à la dernière classe achevée)	1. Aucun 2. Primaire	/ _ _

	3. Secondaire 4. Supérieur 5. Ecole coranique	
1.9 Combien de personnes vivent avec vous en permanence dans votre ménage ?		/...../
1.10 Quel est le nombre de personnes de 6-14 ans		/...../
1.11 Quel est le nombre d'adultes (plus de 15 ans) de sexe masculin ?		/...../
1.12 Quel est le nombre d'adultes (plus de 15 ans) de sexe féminin ?		/...../
1.13 Quel est le nombre d'actifs (ceux qui travaillent avec vous dans les plantations) dans votre ménage ?		
1.14 Quel est le nombre d'actifs rémunérés ?		
1.15 Quelle est l'origine de la main-d'œuvre rémunérée ?	1. Autochtone ; 2. Allochtone ; 3. Allogène	
1.16 Quel est le mode de rémunération de la main-d'œuvre ?	1. Espèce ; Précisez.....CFA/..... 2. Nature ; Précisez.....	
1.17 Quel est le statut de votre main-d'œuvre non rémunérée ?	1. Permanente 2. Temporaire	
1.18 Appartenez-vous à une coopérative agricole ?	1. Oui 2. Non	
1.19 Si oui, laquelle ?		
1.20 A part l'agriculture, exercez-vous une autre activité économique ?	1. Oui 2. Non	/...../
1.21 Si oui, quelle(s) est (sont) cette (ces) activité(s) ?	1. Commerce 2. Elevage 3. Autre (précisez).....	/...../ /...../
1.22 Si oui, depuis quand exercez-vous cette (ces) activité(s) ?		
1.23 Combien cette activité vous rapporte-t-elle par semaine ou par mois ?CFA	
1.24 Le chef de ménage est-il né dans le village ou campement d'habitation ?	1. Oui 2. Non	/___/
1.25 Si non, date de l'installation dans le village ou dans le campement ?	/...../	/___/
1.26 Si installation dans le campement ou le village, lieu de provenance :	1. Hors de la Côte d'Ivoire 2. Autre localité en Côte d'Ivoire	/___/

Rubrique 2 : Consommation alimentaire du ménage								
Groupes d'aliments	Types d'aliments	Source principale				Pondération (A)	Nombre de jours de consommation durant les 7 derniers jours (B)	Note (AxB)
		Prod bas-fond	Prod haute terre	Achat	Don			
Céréales et tubercules (G1)	Mais, riz, sorgho, mil, pain et autres céréales					2		
	Manioc, igname, pomme de terre, patate douce							
Légumes secs (G2)	Haricots, pois, arachides, noix de cajou					3		
Légumes (G3)	Choux, tomate, carotte, oignon, poireau, aubergine					1		
Fruits (G4)	Ananas, avocat, citron, orange, mangue, autre fruits					1		
Protéines animales (G5)	Viande, poisson, œuf					4		
Produits laitiers (G6)	Lait et autres produits laitiers					4		
Sucre (G7)	Sucre					0,5		
Matières grasses (G8)	Huile, beurre					0,5		
Score de Consommation Alimentaire								

2.10 Quels sont les types d'aliments que vous avez mangés hier ?

2.11 Combien dépensez-vous par jour pour l'achat de la nourriture ?

2.12 Etes-vous endetté ? 1. Oui ; 2. Non

2.13 Si oui, à combien pouvez-vous estimer cette dette ?

Rubrique 3 : Dynamique du système de culture (entourer le chiffre qui précède la réponse)

3.1 Combien de parcelles agricoles (**cultivées**) possédez-vous ?

1. Une parcelle 2. Deux parcelles 3. Trois parcelles 4. Plus de trois parcelles

3.2 Quels sont les types de parcelles dont vous disposez ?

1. Cacaoyère 2. Cafetière 3. Bas-fond 4. Hévéa. 5. Cultures vivrières 6. Autre.....

3.3 Quelles sont les superficies de ces parcelles (ha) ?

1. Cacaoyère..... 2. Cafetière..... 3. Bas-fond..... 4. Hévéa..... 5. Cultures vivrières..... 6. Autre.....

3.4 Comment avez-vous acquis votre cacaoyère ?

1. Héritage ; 2. Don ; 3. Achat.....CFA/ha ; 4. Premier propriétaire ; 5. Autre.....

3.4.1 En quelle année l'avez-vous mise en valeur ?.....

3.4.2 Quel était, au moment de sa mise en valeur, le système de culture qui y était pratiqué ?

1. Monoculture ; 2. Polyculture

3.4.3 Quel est actuellement le système de culture que vous adoptez sur votre cacaoyère ?

1. Monoculture 2. Polyculture

3.4.4. Si polyculture, quelles sont les autres cultures ?

1. Cultures vivrières ; 2. Café ; 3. Hévéa ; 4. Autre (préciser).....

3.4.5 Si cultures vivrières, quels sont les types de cultures ?

1. banane plantain ; 2. Igname ; 3. Taro ; 4. Autre (préciser).....

3.4.6 Si cultures vivrières, comment sont-elles mises en culture sur la parcelle ?

1. Rotation ou succession culturale ; 2. Association de cultures

3.4.7. Si succession culturale, quelle est la durée du cycle de succession ?

1. un mois ; 2. Deux mois ; 3. Trois mois ; 4. Plus de trois mois

3.4.8 Si association de cultures, indiquez les différentes spéculations qui sont associées sur la parcelle ?

1. banane plantain+ Taro ; 2. Banane plantain+ Igname ; 3. Taro+ Igname ; 4. Banane plantain+ Taro+ Igname ; 5. Autre association (préciser).....

.....

3.5 Comment avez-vous acquis votre cafetière ?

1. Héritage ; 2. Don ; 3. Achat.....CFA/ha ; 4. Premier propriétaire ; 5. Autre.....

3.5.1 En quelle année l'avez-vous mise en valeur ?.....

3.5.2 Quel était, au moment de sa mise en valeur, le système de culture qui y était pratiqué ?

1. Monoculture ; 2. Polyculture

3.5.3 Quel est actuellement le système de culture que vous adoptez sur votre parcelle de caféiers ?

1. Monoculture 2. Polyculture

3.5.3 Si polyculture, quelles sont les autres cultures ?

1. Cultures vivrières ; 2. Cacao ; 3. Hévéa ; 4. Autre (préciser).....

3.5.4 Si cultures vivrières, quels sont les types de cultures ?

1. banane plantain ; 2. Igname ; 3. Taro ; 4. Autre (préciser).....

3.5.5 Si cultures vivrières, comment sont-elles mises en culture sur la parcelle ?

1. Rotation ou succession culturale ; 2. Association de cultures

3.5.6 Si succession culturale, quelle est la durée du cycle de succession ?

1. un mois ; 2. Deux mois ; 3. Trois mois ; 4. Plus de trois mois

3.5.7 Si association de cultures, indiquez les différentes spéculations qui sont associées sur la parcelle ?

1. banane plantain+ Taro ; 2. Banane plantain+ Igname ; 3. Taro+ Igname ; 4. Banane plantain+ Taro+ Igname ; 5. Autre association (préciser).....

3.6. Comment avez-vous acquis votre parcelle de culture(s) vivrière(s) ?

1. Héritage ; 2. Don ; 3. Achat.....CFA/ha ; 4. Premier propriétaire ; 5. Autre.....

3.6.1 En quelle année l'avez-vous mise en valeur ?.....

3.6.2 Quel était, au moment de sa mise en valeur, le système de culture qui y était pratiqué ?

1. Monoculture ; 2. Polyculture

3.6.3 Quel est le système de culture que vous adoptez sur votre parcelle de culture(s) vivrière(s) ?

1. Monoculture 2. Polyculture

3.6.4 Si monoculture, quelle est la culture que vous pratiquez ?

1. Banane plantain 2. Igname 3. Maïs 4. Riz pluvial 5. Manioc 6. Autre

(Si le ménage dispose de plusieurs parcelles de cultures vivrières, en faire de même pour les autres)

3.6.5 Si polyculture, quel est le mode de mise en culture des différentes spéculations agricoles ?

1. Rotation ou succession culturale 2. Association de cultures

3.6.6 Si succession culturale, quelle est la durée du cycle de succession ?

1. Un mois ; 2. Deux mois ; 3. Trois mois ; 4. Plus de trois mois

3.6.7 Si succession culturale, quelle est l'ordre de succession des spéculations ?

3.6.8 Si association de cultures, quelles sont les principales spéculations associées ?

1. Banane plantain+ Igname ; 2. Igname+ Manioc ; 3. Maïs+ Manioc ; 4. Taro+ Manioc ; 5. Banane plantain+ Manioc ; 6. Autre association.....

.....
3.7. Comment avez-vous acquis votre parcelle de Bas-fond ?

1. Héritage ; 2. Don ; 3. Achat.....CFA/ha ; 4. Premier propriétaire ; 5. Autre.....

3.7.1 En quelle année l'avez-vous mise en valeur ?.....

3.7.2 Quel était, au moment de sa mise en valeur, le système de culture qui y était pratiqué ?

1. Monoculture ; 2. Polyculture

3.7.3 Quel est le mode de culture actuel pratiqué sur votre parcelle de Bas-fond ?

1. Monoculture 2. Polyculture

3.7.4 Si monoculture, quelle est la culture que vous pratiquez et pourquoi ?

1. Riziculture de bas-fond ; 2. Cultures maraîchères 3. Autre.....

.....

.....

3.7.5 Si riziculture de bas-fond, combien de récoltes faites-vous dans l'année ?

1. Une récolte ; 2. Deux récoltes ; 3. Trois récoltes ; 4. Plus de trois récoltes

3.7.6 Si cultures maraîchères, quelles sont ces cultures ?

1. Tomate ; 2. Choux ; 3. Salade ; 4. Légumineuse ; 5. Autre.....

3.7.7 Si polyculture, quel est le mode de mise en culture des différentes spéculations agricoles ?

1. Rotation ou succession culturale 2. Association de cultures

3.7.8 Si succession culturale, quelle est la durée du cycle de succession ?

1. Un mois ; 2. Deux mois ; 3. Trois mois ; 4. Plus de trois mois

3.7.9 Si succession culturale, quel est l'ordre de succession des spéculations ?

1. Riziculture de bas-fond avant cultures maraîchères ; 2. Cultures maraîchères avant riziculture de bas-fond

3.7.10 Justification du choix de l'ordre de succession?

3.7.11 Si association de cultures, quelles sont les principales spéculations associées ?

1. Riziculture de bas-fond+ Tomate ; 2. Riziculture de bas-fond+ Choux ; 3. Tomate+ Choux ;
4. Légumineuse+ Riziculture de bas-fond ; 5. Autre association.....

3.7.12 Si succession culturale ou association de cultures sur les parcelles agricoles, quelle est la période d'adoption de ce mode de culture ?

1. Depuis toujours ;
2. Après 1980 ;
3. Pendant la crise (2002-2011) ;
4. Après la crise ;
5. Autre.....

3.9 Pourquoi avoir changé de système de culture dans vos différentes parcelles agricoles ?

1. Manque de terre ;
2. Augmentation de la production agricole ;
3. Autres raisons (préciser).....

3.10 Avez-vous créé de nouvelles plantations ces dernières années ? 1. Oui ; 2. Non

3.10.1 Si oui, quel type de plantation avez-vous créé ? (préciser l'année)

1. cacaoyère..... ;
2. Caféière..... ;
3. Cultures vivrières..... ;
4. Hévéa.....
5. Autre.....

3.10.2 Si non, pourquoi ?

1. Manque de terre ;
2. Manque de moyens financiers ;
3. Manque de main-d'œuvre ;
4. Autre.....

3.11 Utilisez-vous actuellement des intrants sur vos parcelles agricoles ? 1. Oui ; 2. Non

3.11.1 Si non, pourquoi ? 1. Prix trop élevé ; 2. Manque sur le marché ; 3. Autre.....

3.11.2 Si oui, quel est le type d'intrants que vous utilisez ?

1. Engrais chimiques ;
2. Pesticides ;
3. Insecticides ;
4. Autre.....

3.11.3 Si oui, quel est le coût de ces intrants (CFA) ?

1. Engrais chimiques..... ;
2. Pesticides..... ;
3. Insecticides..... ;
4. Autre.....

3.11.4 Si oui, quel est le mode d'acquisition de ces intrants ?

1. Achat au comptant au marché ;
2. Achat à crédit au marché ;
3. Don ;
4. Autre.....

3.11.5 Si oui, quelles sont les parcelles sur lesquelles sont utilisés ces intrants ?

1. Cacaoyère ;
 2. Caféière ;
 3. Hévéa ;
 4. Bas-fond ;
 5. Cultures vivrières ;
 6. Autre.....
- Pourquoi ?.....
-

3.12 Utilisez-vous des intrants sur vos parcelles agricoles ?

1. Oui ;
2. Non

Si non, pourquoi les utilisez-vous actuellement (**si 3.10 = oui**) ?

1. Augmenter la production agricole ;
2. Eliminer les insectes ;
3. Rendre le sol fertile ;
4. Autre.....

3.13 Avez-vous des réserves de terres ? 1. Oui ; 2. Non

Si oui, lesquelles (**préciser la superficie**) ?

1. Forêt noire.....ha ;
2. Jachère.....ha ;
3. Autre.....ha

Rubrique 4 : dynamique d'exploitation agricole (entourer la bonne réponse)

(Préciser la superficie de la parcelle concernée par le(s) mode(s) de faire-valoir)

4.1 Quels sont les modes de faire-valoir de votre cacaoyère (peut cocher plusieurs modalités) ?

1. Direct.....ha ;
2. Métayage.....ha ;
3. Fermage (location).....ha ;
4. Autre.....ha

4.1.1 Si direct, quelle est la nature de la main-d'œuvre ?

1. Familiale ;
2. Extra-familiale ;
3. Autre.....

Si extra-familiale, d'où provient-elle ?

1. Locale ;
2. Localités environnantes ;
3. Autre.....

Si extra-familiale, à combien est-elle rémunérée ?CFA

4.1.2 Si métayage, comment se fait le partage de la récolte ?

1. Partage égale (1/2) ;
2. Partage au (1/3) ;
3. Partage au (2/3) ;
4. Autre.....

Si métayage, quelle est l'origine ethnique du métayer ?

1. Autochtone ;
2. Allochtone ;
3. Allogène ;
4. Autre.....

4.1.3 Si fermage, quel est le prix à l'hectare ?.....CFA

Si fermage, quelle est l'origine ethnique du fermier ?

1. Autochtone ;
2. Allochtone ;
3. Allogène ;
4. Autre.....

4.2 Quels sont les modes de faire-valoir de votre caféière (**peut cocher plusieurs modalités**) ?

1. Direct.....ha ;
2. Métayage.....ha ;
3. Fermage (location).....ha ;
4. Autre.....ha

4.2.1 Si direct, quelle est la nature de la main-d'œuvre ?

1. Familiale ; 2. Extra-familiale ; 3. Autre.....

Si extra-familiale, d'où provient-elle ?

1. Locale ; 2. Localités environnantes ; 3. Autre.....

Si extra-familiale, à combien est-elle rémunérée ?CFA

4.2.2 Si métayage, comment se fait le partage de la récolte ?

1. Partage égale (1/2) ; 2. Partage au (1/3) ; 3. Partage au (2/3) ; 4. Autre.....

Si métayage, quelle est l'origine ethnique du métayer ?

1. Autochtone ; 2. Allochtone ; 3. Allogène ; 4. Autre.....

4.2.3 Si fermage, quel est le prix à l'hectare ?.....CFA

Si fermage, quelle est l'origine ethnique du fermier ?

1. Autochtone ; 2. Allochtone ; 3. Allogène ; 4. Autre.....

4.3 Quels sont les modes de faire-valoir de votre parcelle de Bas-fond (**peut cocher plusieurs modalités**) ?

1. Direct.....ha ; 2. Métayage.....ha ; 3. Fermage (location).....ha ;
4. Autre.....ha

4.3.1 Si direct, quelle est la nature de la main-d'œuvre ?

1. Familiale ; 2. Extra-familiale ; 3. Autre.....

Si extra-familiale, d'où provient-elle ?

1. Locale ; 2. Localités environnantes ; 3. Autre.....

Si extra-familiale, à combien est-elle rémunérée ?CFA

Si, extra-familiale, à combien estimez-vous le coût de cette main-d'œuvre à la fin de la saison ?

Cultures	Coût prépa terre	Coût du semis	Coût désherbage	Coût surveillance	Coût récolte	Coût total

4.3.2 Si métayage comment se fait le partage de la récolte ?

1. Partage égale (1/2) ;
2. Partage au (1/3) ;
3. Partage au (2/3) ;
4. Autre.....

Si métayage, quelle est l'origine ethnique du métayer ?

1. Autochtone ;
2. Allochtone ;
3. Allogène ;
4. Autre.....

4.3.3 Si fermage, quel est le prix à l'hectare ?.....CFA

Si fermage, quelle est l'origine ethnique du fermier ?

1. autochtone ;
2. Allochtone ;
3. Allogène ;
4. Autre.....

4.4 Quels sont les modes de faire-valoir de votre parcelle de vivriers (**peut cocher plusieurs modalités**) ?

1. Direct.....ha ;
2. Métayage.....ha ;
3. Fermage (location).....ha ;
4. Autre.....ha

4.4.1 Si direct, quelle est la nature de la main-d'œuvre ?

1. Familiale ;
2. Extra-familiale ;
3. Autre.....

Si extra-familiale, d'où provient-elle ?

1. Locale ;
2. Localités environnantes ;
3. Autre.....

Si extra-familiale, à combien est-elle rémunérée ?CFA

4.4.2 Si métayage, comment se fait le partage de la récolte ?

1. Partage à la moitié (1/2) ;
2. Partage au (1/3) ;
3. Partage au (2/3) ;
4. Autre.....

Si métayage, quelle est l'origine ethnique du métayer ?

1. autochtone ;
2. Allochtone ;
3. Allogène ;
4. Autre.....

4.4.3 Si fermage, quel est le prix à l'hectare ?.....CFA

Si fermage, quelle est l'origine ethnique du fermier ?

1. autochtone ;
2. Allochtone ;
3. Allogène ;
4. Autre.....

4.5 Quels sont les modes de faire-valoir de votre parcelle d'hévéa (**peut cocher plusieurs modalités**) ?

1. Direct.....ha ;
2. Métayage.....ha ;
3. Fermage (location).....ha ;
4. Autre.....ha

4.5.1 Si direct, quelle est la nature de la main-d'œuvre ?

1. Familiale ;
2. Extra-familiale ;
3. Autre.....

Si extra-familiale, d'où provient-elle ?

1. Locale ; 2. Localités environnantes ; 3. Autre.....

Si extra-familiale, à combien est-elle rémunérée ?CFA

4.5.2 Si métayage, comment se fait le partage de la récolte ?

1. Partage égale (1/2) ; 2. Partage au (1/3) ; 3. Partage au (2/3) ; 4. Autre.....

Si métayage, quelle est l'origine ethnique du métayer ?

1. autochtone ; 2. Allochtone ; 3. Allogène ; 4. Autre.....

4.5.3 Si fermage, quel est le prix à l'hectare ?.....CFA

Si fermage, quelle est l'origine ethnique du fermier ?

1. autochtone ; 2. Allochtone ; 3. Allogène ; 4. Autre.....

4.6 Est-il facile de trouver de la main-d'œuvre extra-familiale ? 1. Oui ; 2. Non

4.6.1 Comment avez-vous obtenu la vôtre ?

1. Payé plus cher ; 2. Réseau de connaissances ; 3. Autre.....

4.6.2 Si non, pourquoi ?.....

4.7 Combien de manœuvres disposiez-vous au moment de la création de votre (vos) plantation(s) ?

.....

4.8 Comment ce nombre a-t-il évolué aujourd'hui ? 1. Augmenté ; 2. Diminué ; 3. Resté au même niveau

4.9 A quelle période le changement s'est-il opéré (si 4.8= 1 ou 2) ?

1. Pendant la crise (2002-2011) ; 2. Après la crise ; 3. Autre.....

Rubrique 5 : dynamique de la production agricole					
5.1	Avez-vous pratiqué l'agriculture pendant la campagne agricole 2014/2015 ?	1	NON → 5.11	2	OUI
5.2	Si OUI , indiquez le PRINCIPAL mode d'accès à la terre	1	Propriétaire des terres	3	Pratique le métayage
		2	Locataire des terres	4	Terres empruntées
5.3	Le ménage a-t-il eu suffisamment de terre pour faire l'agriculture en 2014/2015 ?	1	NON	2	OUI
5.4	Quelles sont les 4 PRINCIPALES cultures vivrières que vous avez pratiquées en 2014/2015 ? (Utiliser les codes de production ci-dessous)	5.4a. __ __ 5.4b __ __ 5.4c __ __ 5.4d __ __			
5.5	Quelles sont les 4 PRINCIPALES cultures de rente que vous avez pratiquées (en production) en 2014/2015 ?	5.5a. __ __ 5.5b __ __ 5.5c __ __ 5.5d __ __			
5.6	Après la vente de vos productions, à quoi est destiné le revenu de la vente ?	1. Achat de nourriture ; 2. Frais de scolarité ; 3. Remboursement de dette ; 4. Autre.....			
5.7	Avant 2002, les revenus issus du café ou du cacao vous avaient-ils permis d'acquérir un bien ?	1. Oui ; 2. Non			
5.8	Si oui, lequel de ces biens aviez-vous acquis ?	1. Maison ; 2. Moto ; 3. Vélo ; 4. Création d'une activité économique ; 5. Autre.....			
5.9	Les revenus issus du café ou du cacao vous ont-ils permis d'acquérir un bien ?	1. Oui ; 2. Non			
5.10	Si oui, lequel de ces biens avez-vous acquis ?	1. Maison ; 2. Moto ; 3. Vélo ; 4. Création d'une activité économique ; 5. Autre.....			
5.11	Si le ménage n'a pas pratiqué l'agriculture pendant la campagne agricole 2014/2015 (8.1 = 1) , quelle en est la PRINCIPALE cause ?	1. Pas d'accès à la terre ; 2. Manque de semences ; 3. Pas de main-d'œuvre ; 4. Problème de santé ; 5. Ménage non agricole ; 6. Autre.....			
5.12	Avez-vous la quantité de semences dont vous avez besoin pour la campagne agricole 2016/2017 ?	1. Oui ; 2. Non ; 3. Ménage non agricole			

Cultures vivrières		Cultures de rente	
1= Riz pluvial	6= Arachides	11= Café	16= Coton
2= Riz bas-fond	7= Taro	12= Cacao	17= Palmier à huile
3= Maïs	8= Patate douce	13= Hévéa	18= Mangue
4= Banane plantain	9= Igname	14= Anacarde	19= Ananas
5= Manioc	10= Autres.....	15= Cultures maraîchères	20= Autres.....

Utilisation des cultures vivrières récoltées avant la crise de 2002

Avant 2002	Superficie cultivée (ha)	Quantités récoltées (kg)	Quantité reçue (kg) <i>Si parcelle en métayage</i>	Quantité autoc onsom mée	Quantité vendue (kg)	Revenu de la vente (FCFA)	Part remboursée (kg)	Part en stock (kg)	Part réservée pour les semences (kg)	Part donnée ou prêtée (kg)
5.4a - _ _		a1 -		a2 -	a3 -		a4 -	a5 -	a6 -	a7-
5.4 b - _ _		b1 -		b2 -	b3 -		b4 -	b5 -	b6-	b7
5.4c - _ _		c1 -		c2 -	c3 -		c4 -	c5 -	d6 -	c7-
5.4d - _ _		d1 -		d2 -	d3 -		d4 -	d5 -	d6 -	d7-

Utilisation des cultures vivrières récoltées pendant la période de crise (2002-2011)

2002-2011	Superficie cultivée (ha)	Quantité récoltée (kg)	Quantité reçue (kg) <i>Si parcelle en métayage</i>	Quantité autoc onsom	Quantité vendue (kg)	Revenu de la vente (FCFA)	Part remboursée (kg)	Part en stock (kg)	Part réservée pour les semences (kg)	Part donnée ou prêtée (kg)
5.4a - _ _		a1 -		a1-	a3 -		a4 -	a5 -	a6 -	a7-
5.4 b - _ _		b1 -		b2 -	b3 -		b4 -	b5 -	b6-	b7
5.4c - _ _		c1 -		c2 -	c3 -		c4 -	c5 -	d6 -	c7-
5.4d - _ _		d1 -		d2 -	d3 -		d4 -	d5 -	d6 -	d7-

Utilisation des cultures vivrière récoltées pendant la campagne agricole 2014/2015

2014/2015	Superficie cultivée (ha)	Quantité récoltée (kg)	Quantité reçue (kg) <i>Si parcelle en métayage</i>	Quantité autoc onsom	Quantité vendue (kg)	Revenu de la vente (FCFA)	Part remboursée (kg)	Part en stock (kg)	Part réservée pour les semences (kg)	Part donnée ou prêtée (kg)
5.4a - _ _		a1 -		a2 -	a3 -		a4 -	a5 -	a6 -	a7-
5.4 b - _ _		b1 -		b2 -	b3 -		b4 -	b5 -	b6-	b7
5.4c - _ _		c1 -		c2 -	c3 -		c4 -	c5 -	C6 -	c7-
5.4d - _ _		d1 -		d2 -	d3 -		d4 -	d5 -	d6 -	d7-

Utilisation des cultures de rente récoltées avant la crise de 2002

Avant 2002	Superficie cultivée (ha)	Quantité récoltée (kg)	Quantité reçue (kg) <i>Si parcelle en</i>	Quantité vendue (kg)	revenu de la vente (FCFA)	Part donnée ou prêtée (kg)
5.5a - _ _		a1 -		a3 -		a4-

5.5 b - _ _		b1 -		b3 -		b4-
5.5c - _ _		c1 -		c3 -		c4-
5.5d - _ _		d1 -		d3 -		d4-
Utilisation des cultures de rente récoltées pendant la période de crise (2002-2011)						
2002-2011	Superficie cultivée (ha)	Quantité récoltée (kg)	Quantité reçue (kg) <i>Si parcelle en métayage</i>	Quantité vendue (en %)	Revenu de la vente (FCFA)	Part donnée ou prêtée (kg)
5.5a - _ _		a1 -		a3 -		a4-
5.5 b - _ _		b1 -		b3 -		b4-
5.5c - _ _		c1 -		c3 -		c4-
5.5d - _ _		d1 -		d3 -		d4-
Utilisation des cultures de rente récoltées pendant la campagne agricole 2014/2015						
2014/2015	Superficie cultivée (ha)	Quantité récoltée (kg)	Quantité reçue (kg) <i>Si parcelle en</i>	Quantité vendue (kg)	Revenu de la vente (FCFA)	Part donnée ou prêtée (kg)
5.5a - _ _		a1 -		a3 -		a-4
5.5 b - _ _		b1 -		b3 -		b4-
5.5c - _ _		c1 -		c3 -		c4-
5.5d - _ _		d1 -		d3 -		d4-

Annexe 2 : Guide d'entretien semi-directif

Nom de l'enquêté :

Sexe de l'enquêté :

Lien avec le CM :

Contact :

Localité :

I°/ Logiques qui sous-tendent le changement de système de culture

1. Quels sont les types de parcelles que vous cultivez actuellement ?
2. Pour chaque parcelle, comment vous la cultivez et pourquoi ? (est-ce en monoculture ou association de plusieurs spéculations ?)
3. Cette façon de cultiver vos parcelles date de quand ?
4. Si date récente, expliquer nous comment cela se faisait avant ?
5. Pourquoi cultivez-vous plusieurs cultures sur la même parcelle ?
6. Utilisez-vous actuellement des intrants sur vos parcelles ?
7. Si oui, lesquels ?
8. Depuis quand avez-vous commencé à les utiliser et pourquoi ?
9. Disposez-vous actuellement d'une parcelle de jachère ?
10. Disposiez-vous d'une parcelle de jachère ?
11. A quoi sert votre parcelle de jachère aujourd'hui ?
12. Comment vous trouvez votre situation d'aujourd'hui par rapport à celle d'avant le changement de système de culture ? (qu'est-ce qui a changé en terme de production, en terme de revenu, en terme de situation alimentaire, etc.)

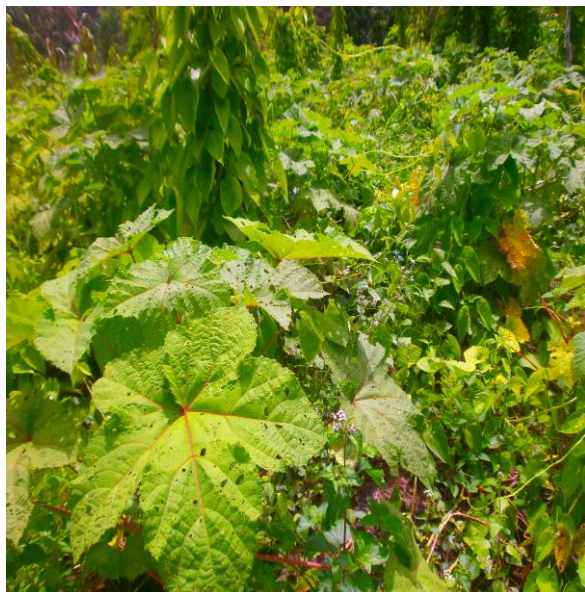
II°/ Pratique et logiques de diversification des faire-valoir

1. Quels sont les types de parcelles dont vous disposez ?
2. Quelles sont les formes de mise en culture des exploitations agricoles qui existent dans votre localité ?
3. Quelle est l'appellation (dans votre langue) de chacune d'elles ?
4. Actuellement sur vos plantations, comment se fait l'exploitation ? (quels sont les modes de faire-valoir de vos plantations ?)

5. Comment fonctionne chacun de ces faire-valoir ? (Quels sont les termes des contrats ?
Qui dépense dans la plantation ? Comment se fait le partage de la récolte ?)
6. Au moment de la création de vos plantations, qui avait en charge l'exploitation ?
7. Qu'est-ce qui vous a poussé à pratiquer plusieurs faire-valoir ?
8. Depuis quand vous avez commencé à pratiquer plusieurs faire-valoir ?
9. A qui (groupe ethnique) confiez-vous généralement l'exploitation de vos plantations ?
10. Pourquoi c'est à ce groupe ethnique que vous confiez la gestion de vos plantations ?
11. La façon dont vous exploitez vos plantations date de quand ?
12. Si la date est récente, pourquoi vous avez changé ?
13. Est-ce que le fait de pratiquer plusieurs faire-valoir aujourd'hui dans vos plantations a
été jusque-là bénéfique pour vous ?
14. Si oui, expliquez-nous comment ?
15. Si non, quelles sont les raisons selon vous ?

Annexe 3 : Photos indiquant l'association de spéculations agricoles sur les parcelles

Photos 1 : Association de cultures vivrières sur une même parcelle



Source : Prises de vue réalisées par nos soins, septembre 2016

Photos 2 : Association de cultures pérennes et cultures vivrières sur une même parcelle



Source : Prises de vue réalisées par nos soins, septembre 2016